

***Pratiques exemplaires des services de bibliothèque
offerts aux communautés autochtones***
Intégration des relations, des ressources et des réalités

Préparé par :

Le groupe de travail sur les services de bibliothèque offerts
aux communautés autochtones et rédigé par Mary Cavanagh

À l'intention du :

Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques (CPTBP)

Août 2009

Table des matières

1.	INTRODUCTION	3
2.	TERMINOLOGIE	4
2.1	<i>PEUPLES AUTOCHTONES</i>	4
2.2	<i>PRATIQUES EXEMPLAIRES</i>	4
3.	MISE EN CONTEXTE DES RELATIONS	5
4.	RÉALITÉS MULTIPLES.....	6
5.	PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	8
6.	CADRE RÉGISSANT LES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES CANADIENNES.....	10
6.1	LES BIBLIOTHÈQUES EN TANT QUE CENTRE DE CONNAISSANCES AUTOCHTONES	10
6.2	UTILISATION DU CERCLE DES PRATIQUES DE BIBLIOTHÈQUE	11
6.2.1	Leadership	13
6.2.2	Organisation.....	18
6.2.3	Participation.....	22
6.2.4	Innovation.....	29
7.	PROCHAINES ÉTAPES DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	32
8.	CONCLUSION.....	34
	ANNEXE 1 - SONDAGE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	36
	ANNEXE 2 - SONDAGE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES – QUESTION N ^o 1.....	40
	ANNEXE 3 - SONDAGE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES – QUESTION N ^o 2.....	58
	ANNEXE 4 - SONDAGE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES – QUESTION N ^o 3.....	80
	ANNEXE 5 – SONDAGE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES – QUESTION N ^o 4.....	85
	ANNEXE 6 – DOCUMENTS SOURCES	93
	ANNEXE 7 – MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	94

**Le groupe de travail sur les services de bibliothèque offerts
aux communautés autochtones
Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques (CPTBP)**

**SONDAGE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DANS LE SECTEUR
DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS
AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**

1. Introduction

Ce document est le résultat d'une requête formulée à la réunion des sous-ministres responsables des bibliothèques publiques en juin 2006, laquelle mandatait le Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques (CPTBP) de mettre sur pied un groupe de travail qui se pencherait sur les pratiques exemplaires et l'évaluation de leurs répercussions afin d'établir un plan d'action pour les ministres. Au cours de l'été 2008, le groupe de travail sur les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones (ci-après appelé « groupe de travail ») a réalisé un sondage auprès d'un groupe choisi de services nationaux, provinciaux et territoriaux de bibliothèque, ainsi que de bibliothèques publiques et de bibliothèques autochtones. Le sondage visait à déterminer l'état actuel des services de bibliothèque offerts aux autochtones en mettant l'emphase notamment sur les pratiques exemplaires en place au sein des organisations participantes. Le but de ce sondage est de transmettre un rapport aux gouvernements provinciaux et territoriaux concernant deux aspects des services de bibliothèque actuellement offerts aux communautés autochtones au Canada :

- Les pratiques exemplaires gouvernementales soutenant les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones dans la province et le territoire en question ou à l'échelle nationale.
- Les pratiques exemplaires qui sont en place à l'échelle locale ou régionale, à partir desquelles on pourrait tirer des modèles, et que d'autres pourraient être intéressés à adopter en y apportant les ajustements appropriés et pertinents à leur communauté, à leur province ou à leur territoire.

Les questions et les résultats du sondage ont été compilés et présentés dans trois tableaux distincts pour chacune des trois questions du sondage (voir annexes 2 à 4). Les réponses de Bibliothèque et Archives Canada sont présentées dans un document à part (voir annexe 5). Le rapport a été rédigé par le groupe de travail et la rédactrice entre les mois de novembre 2008 et de juin 2009. Il a été présenté au CPTBP en juin 2009 pour approbation.

2. Terminologie

Les deux termes-clés apparaissant d'un bout à l'autre du document ont fait l'objet d'un examen, et les définitions de ces termes ont été fournies et approuvées par les membres du groupe de travail pour le rapport. Ces termes sont les suivants :

2.1 *Peuples autochtones*, est un nom collectif désignant les premiers habitants de l'Amérique du Nord et leurs descendants. La Constitution canadienne (*Loi constitutionnelle, 1982*) reconnaît trois peuples autochtones : les Indiens, les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples, chacun se distinguant des autres par son patrimoine, sa langue, ses habitudes culturelles et ses croyances spirituelles.¹ Sauf indication contraire, le concept de Peuples autochtones englobe les trois peuples autochtones décrit précédemment tout au long de ce rapport.

2.2 *Pratiques exemplaires* – Compte tenu de la recherche qui a été menée et des commentaires recueillis de Bibliothèque et Archives Canada, le groupe de travail a décidé de remplacer le concept de « meilleures pratiques » par celui de « pratiques exemplaires » :

« L'objectif d'une [pratique exemplaire] est de présenter et de promouvoir des solutions originales, gagnantes et durables à des problèmes sociaux afin de tisser des liens entre les solutions concrètes, la recherche et les politiques. »²

Qu'est-ce qu'une pratique ?

Avant d'examiner le concept de pratique exemplaire, nous devons définir le mot « pratique ». Une pratique est une « action plutôt qu'une pensée ou des idées »³ et peut servir à décrire une technique, une stratégie, une procédure, une méthodologie ou une approche.⁴ De plus, le concept peut désigner un programme ou une activité⁵.

Qu'est-ce qu'une pratique exemplaire ?

Aucune définition normalisée du concept de pratique exemplaire n'existe. Plus exactement, ce concept prend le sens et l'usage convenant le mieux à l'organisme ou au contexte

¹ Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Loi constitutionnelle (1982) à <http://laws.justice.gc.ca/fr/const/index.html> et le document terminologique suivant utilisé par Affaires indiennes et du Nord Canada disponible à http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/wf/index_f.html.

² Information and Learning Network. (2007). *Concept of Best Practices*. Page consultée le 5 septembre 2007 à <http://www.iln-best.org/page.php?nr=5>

³ Practice. (2007). *Cambridge Dictionaries Online*. Page consultée le 6 septembre 2007 à <http://dictionary.cambridge.org/define.asp?key=101628&dict=CALD> Practice. (2007). *Business Dictionary Online*. Page consultée le 2 octobre 2007 à <http://www.businessdictionary.com/definition/practice.html>

⁴ Practice. (2007). *Business Dictionary Online*. Page consultée le 2 octobre 2007 à <http://www.businessdictionary.com/definition/practice.html>

⁵ US Department of Health and Human Services. Administration for Children and Families. (2007). Identifying and Promoting Promising Practices. *Intermediary Development Series*. Page consultée le 10 septembre 2007 à http://www.acf.hhs.gov/programs/ccf/resources/gbk_pdf/pp_gbk.pdf

auquel il appartient. Le concept de pratique exemplaire ressemble à celui de meilleure pratique – les deux pratiques sont efficaces, efficaces et entraînent systématiquement des résultats de grande qualité. Le mot « exemplaire » a été choisi à la place du mot « meilleure » parce que sa signification implicite convient mieux dans le contexte des communautés autochtones. Le concept « exemplaire » sous-entend l'examen ou l'échange d'idées tandis que le concept « meilleure » peut être perçu comme étant de nature hiérarchique.

De façon générale, un énoncé de pratiques exemplaires décrit les connaissances acquises dans un domaine quelconque et tient compte des leçons apprises par tâtonnement et par de solides recherches. Idéalement, une pratique exemplaire est acquise en plusieurs étapes comprenant entre autres l'évaluation des besoins, la mise en œuvre, l'examen et l'évaluation. Un aspect fondamental d'une pratique exemplaire est qu'elle peut être adaptée et prendre de l'expansion dans le cadre d'un processus continu au cours duquel la rétroaction et l'évaluation sont nécessaires.⁶ Lorsqu'une pratique exemplaire est mise en place avec succès, d'autres institutions similaires peuvent l'adopter et l'utiliser comme un modèle à partir duquel certaines pratiques potentiellement prometteuses peuvent être évaluées et comparées.

Pratiques exemplaires pour des bibliothèques publiques ayant des usagers autochtones

Du point de vue autochtone, une pratique exemplaire est une pratique non-hiérarchique, émanant de l'expérience acquise sur le terrain et fondée sur les perspectives socioculturelles, l'ingéniosité, l'intuition et le savoir des Autochtones. De plus, les pratiques exemplaires reconnaissent « la diversité des milieux situationnels et culturels qui caractérisent les communautés autochtones ».⁷

3. Mise en contexte des relations

L'histoire, le patrimoine et la culture des premières nations, des Inuits et des Métis reposent sur les relations personnelles. Ces relations forment la base de l'enseignement et de l'apprentissage, de la conservation et de la célébration de la culture, du processus de consultation et de la prise de décision. Les relations sont au cœur de tous les aspects de la communication, de l'art de raconter des histoires et des échanges, des familles, des milieux

⁶ VISITASK. (2007). Best Practices. *Project Management Training and Resources*. Page consultée le 6 septembre 2007 à <http://www.visitask.com/best-practice-g.asp>

⁷ Thoms J. M. (2007). *Leading an Extraordinary Life: Wise Practices for an HIV prevention campaign with Two-Spirit men*. Toronto: *Two-Spirited People of the First Nations*.
La section sur les pratiques exemplaires est préparée par Aline Joly et Gilbert Deschamps, Bibliothèque et Archives Canada

de travail et des communautés. Elles sont fondées sur la confiance et sont entretenues principalement dans les entretiens face à face où elles acquièrent une grande valeur; la prise de décision se fait par l'entremise de ces relations et la recherche d'un dialogue commun, et comprend souvent un processus de consultation auprès des Aînés de la communauté. De nombreux participants au sondage ont signalé l'importance de ces relations dans la création et le maintien des services de bibliothèque aux communautés autochtones. Les valeurs culturelles et les pratiques qui en découlent doivent être prises en compte et respectées de tous : personnes, organismes, gouvernements et communautés non autochtones participant à l'établissement des services de bibliothèque à l'intention des autochtones, quelle que soit la perspective juridique.

4. Réalités multiples

L'optique la plus large possible dévoile chez les peuples autochtones canadiens l'existence de diverses histoires, langues, cultures, aires de répartition géographique, et structures politiques et sociales. Dans le contexte du développement et de la prestation des services de bibliothèque aux communautés autochtones dans les provinces et les territoires, il importe de reconnaître cette diversité car elle est le reflet d'une multitude de réalités, lesquelles nous empêchent de formuler des solutions ou des catégorisations simplistes sur des questions de politiques pour l'ensemble des autochtones. À titre d'exemple, le fait que le peuple métis n'a eu accès au système d'éducation qu'à partir de 1944, a vraisemblablement influencé son approche en matière de développement et de fréquentation des services de bibliothèque publique locale. Les communautés autochtones doivent aussi faire face à bon nombre d'autres « réalités » (p. ex., l'accès à l'eau potable et à des logements sécuritaires dans certaines communautés), et ces réalités finissent inévitablement par influencer sur les priorités et l'évolution des services de bibliothèque de différentes régions, communautés et juridictions dans l'ensemble du pays. Certaines différences majeures qui sont particulièrement pertinentes en ce qui a trait aux services de bibliothèque sont mises en lumière ici afin d'éclairer les discussions qui suivront dans le présent rapport.

Une nette distinction est à faire entre les réponses au sondage obtenues des régions du Nord et des territoires et celles obtenues des bibliothèques provinciales et locales situées dans les régions du Sud. Cette distinction d'ordre géographique exerce une influence sur le contexte du cadre stratégique proposé de même qu'elle influence la façon dont les réponses au sondage sont présentées dans ce rapport. En guise d'exemple, comme le signalent les répondants des T.N.-O : « nous ne faisons pas de distinction entre les services de bibliothèque offerts aux autochtones et les autres services de bibliothèque », et « les communautés du Nord les plus éloignées ont une réalité très différente de celle de communautés plus grandes ». Souvent, aucune différence n'est faite entre les Premières nations, les Inuits, les Métis et les non autochtones en ce qui a trait à la prestation des services de bibliothèque dans les communautés nordiques, y compris dans les régions au nord de certaines provinces, et, tout en tenant compte de leur isolement géographique considérable, les services sont développés exclusivement dans les communautés locales,

mais toujours appuyés par les gouvernements territoriaux, lesquels fixent des orientations en matière de politiques et donnent du soutien lorsque les ressources le permettent. En principe, les provinces maritimes n'offrent pas de services de bibliothèque spécifiques aux autochtones, mais des services de bibliothèque à tous les résidents de leur province respective. « Les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick offrent leurs services à tous les résidents de la province. »

Cette approche diffère des choix assumés par certaines communautés du Sud où, d'un point de vue historique et législatif, une responsabilité partagée est clairement établie entre les gouvernements provinciaux et municipaux. Dans le cas de la Saskatchewan, d'un point de vue historique et dans les faits, le gouvernement provincial a financé les bibliothèques publiques du Nord de façon différente de celles situées au Sud de la province. Dans le Nord, les commissions des bibliothèques publiques situées sur les réserves reçoivent un financement du gouvernement provincial par l'entremise du réseau des bibliothèques de Pahkisimon Nuyeáh (Pahkisimon Nuyeáh Library System) (PNLS), soit le réseau spécifique pour leurs collectivités. Au Sud, on s'attend plutôt à ce que les communautés autochtones financent les services locaux (les salaires et les livres) au même titre que les municipalités financent les leurs.

Une autre façon de reconnaître les multiples réalités est de souligner les différences entre la structure, le financement, la conception et la prestation des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones, dans les réserves et hors des réserves, selon les provinces. À titre d'exemple, les bibliothèques publiques du Nord de la Saskatchewan, y compris les bibliothèques des réserves, reçoivent des fonds de contrepartie de la province. Les bibliothèques situées au Sud sont financées principalement par des subventions provenant des municipalités urbaines et rurales, et toutes les bibliothèques, y compris celles situées sur les réserves, ne sont pas admissibles au financement provincial. Les dix réseaux de bibliothèques régionaux et municipaux, et non les bibliothèques locales, reçoivent un financement visant directement les ressources documentaires, ainsi que les programmes et les services à l'intention de tous les résidents sous leur responsabilité.

L'absence d'information sur les services de bibliothèque élaborés spécifiquement pour les communautés autochtones ne nous permet pas de conclure que les réseaux de bibliothèques n'offrent pas de service pour répondre aux besoins de cette population. Une question plus pertinente que les réseaux de bibliothèques publiques urbaines et rurales pourraient se poser est la suivante : « Notre éventail de services de bibliothèque actuel nous permet-il de répondre aux besoins des autochtones et comment pouvons-nous consolider nos relations avec eux? » Fort de son mandat spécifiquement pancanadien, Bibliothèque et Archives Canada s'inscrit dans la foulée des organismes provinciaux et territoriaux participant à la prestation des services de bibliothèque offerts à la communauté autochtone. Ce mandat consiste à :

- *Préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures.*
- *Être une source de savoir permanent accessible à tous contribuant à l'épanouissement culturel, social et économique du Canada.*
- *Faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir.*⁸

Peut-être même davantage que dans les communautés et les populations non autochtones, inuites ou métisses, le développement et la prestation des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones dans toutes les régions canadiennes empruntent des modèles culturels distincts qui répondent aux besoins locaux. « Aucune communauté ne ressemble à une autre » (MB). Il y a plusieurs façons de refléter les réalités multiples.

5. Principes fondamentaux

L'une des trois questions du sondage demandait aux participants d'identifier les principes, à leur avis, indispensables pour collaborer avec les communautés autochtones au développement des services de bibliothèque. Certains répondants ont indiqué qu'il n'y avait pas de principe particulier dans la prestation des services de bibliothèque aux communautés autochtones, mais que les services étaient offerts dans un cadre plus vaste et reposaient sur un ensemble de principes guidant tous les ministères. Pour d'autres, les principes fondamentaux sont définis à la fois par les bibliothèques elles-mêmes et les directions responsables des services de bibliothèque au sein de certains gouvernements provinciaux et territoriaux. Le fait d'appuyer ces principes ne veut pas dire nécessairement qu'ils sont déjà mis en oeuvre. Ces principes servent de valeurs phares renforçant sans cesse les pratiques (p. ex., il est toujours possible de consacrer de plus grands efforts pour garantir un accès équitable aux services de bibliothèque).

Tout en reconnaissant l'existence de « réalités » multiples, il est également clair que toutes les juridictions⁹ soutiennent des principes fondamentaux similaires en ce qui a trait à la prestation des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones. Ces principes sont les suivant (en ordre de priorité) :

❖ Garantir un accès équitable

Les résidents de l'ensemble des communautés autochtones, y compris toute personne habitant sur le territoire des réserves des Premières nations, ont accès à toute la gamme des services de bibliothèques publique qui sont offerts.

⁸ Page consultée à <http://www.collectionscanada.gc.ca/about-us/012-204-e.html>

⁹ Dans ce document, le concept de juridiction peut être utilisé pour désigner tous les paliers et les types d'organismes gouvernementaux et autochtones. Par exemple, les ministères provinciaux et territoriaux, les bibliothèques régionales, les bibliothèques publiques municipales et territoriales, les bibliothèques des Premières nations, les conseils de bande, etc. Au besoin, des descriptions précises (p. ex., les bibliothèques des Premières nations), sont utilisées dans des contextes bien précis pour distinguer les organismes impliqués dans la prestation de services de bibliothèque.

« Quel que soit l'endroit, l'accès doit être équitable. Cela ne signifie aucunement que chaque collectivité doit avoir une bibliothèque publique, mais plutôt que la population devrait avoir accès à des services de bibliothèque, qu'il s'agisse d'un service de livres par la poste, de services électroniques, de rotation de collections, etc. » (T-N.).

❖ Les activités sont déterminées par la collectivité

L'inspiration et le leadership nécessaires à la mise en place des services de bibliothèque à l'intention des communautés autochtones doivent avant tout se manifester par la communication, l'engagement et l'action des membres de la collectivité locale.

« Les bibliothèques ont davantage de succès lorsque des personnes de la communauté les prennent à cœur et les soutiennent. Dans les communautés de petite taille, une personne peut faire toute la différence » (T. N.-O.).

❖ Les services sont inclusifs

Les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones font une place à toutes les personnes provenant de toutes régions géographiques, provinces et territoires, habitant dans les réserves et à l'extérieur des réserves.

❖ Respecter la diversité et la flexibilité

Toutes les approches adoptées en vue d'élaborer des services de bibliothèque aux communautés autochtones valorisent et respectent la diversité des visions et des actions dans chaque collectivité locale.

« Nous nous sommes rendus dans sept communautés et avons contribué à mettre sur pied des bibliothèques communautaires. Chaque communauté est différente, et a des forces et des besoins différents » (T. N.-O.).

❖ Les services reposent sur le partenariat et le partage

Les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones reposent sur le partage des ressources et le partenariat.

« Le partage des ressources par l'entremise du prêt entre bibliothèques à l'échelle de la province. » (ON).

❖ Permettre aux communautés de se prendre en main

« Les bibliothèques ont davantage de succès lorsque des personnes de la communauté les prennent à cœur et les soutiennent. Dans les communautés de petite taille, une personne peut faire toute la différence. Nous ne mettons sur pied des bibliothèques que dans les communautés où les membres manifestent leur appui et leur enthousiasme au projet. Cet appui et cet enthousiasme ne peuvent pas venir de l'extérieur » (T. N.-O.).

Bibliobus de la bibliothèque publique de Lillooet (C.-B.)

❖ Soutenir la réussite des apprentissages

Les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones favorisent l’alphabétisation et le succès des apprenants de tout âge. « Un club d’aide aux devoirs dans une succursale de bibliothèque (en collaboration avec un groupe d’aide aux jeunes et une école secondaire locale) » (MB).

6. Cadre régissant les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones canadiennes

6.1 Les bibliothèques en tant que Centre de connaissances autochtones

Le cadre proposé – le cercle des pratiques de bibliothèques¹⁰ – représente l’idée d’une bibliothèque, davantage lieu de rassemblement des connaissances de la communauté, plutôt que bibliothèque municipale de prêts plus traditionnelle. S’inspirant du modèle australien des bibliothèques comme Centres de connaissances autochtones qui servent de lieux privilégiés pour...préserver notre culture pour nos enfants...conserver nos traditions, nos chants, nos langues, nos histoires et nos œuvres d’art...nous rappeler les choses qui nous guident aujourd’hui vers le futur...et conjuguer en un seul endroit, un lieu de rencontre pour des activités traditionnelles avec des services de bibliothèque modernes »¹¹, le cercle des pratiques, interprété dans une perspective innovatrice aussi large que possible, permet idéalement aux communautés autochtones, inuites et métisses, d’imaginer leurs bibliothèques comme étant des lieux conçus, organisés et perçus par les membres de leurs communautés comme leurs propres Centres de connaissances culturellement adaptés aux réalités du XXI^e siècle.

¹⁰ Le concept du cercle des pratiques est tiré du Cercle d’influences ou roue médicinale (*medicine wheel*), un artefact archéologique désignant une structure de surface en pierre ou « anneaux de tipi » que l’on retrouve un peu partout dans l’Ouest du Canada. Toute la structure ressemble à une roue de chariot reposant au sol avec un cairn central et une série de pierres radiées. Le terme « médicinale » laisse entendre qu’elle avait une signification spirituelle pour les peuples autochtones.

Source : Royal Alberta Museum <http://www.royalalbertamuseum.ca/human/archaeo/faq/medwhls.htm>

Le cercle d’influences est un symbole intégré dans les cultures des Premières nations et est décrit dans Powless (2004:3), « Le cercle d’influences est utilisé souvent dans les cultures des Premières nations pour décrire le cycle de la vie, et représenter l’interdépendance telle qu’elle apparaît tout au long de la vie. Le cercle d’influences fournit également un cadre conceptuel pour comprendre le point de vue des Premières nations sur l’éducation. Le cercle sacré ou roue médicinale se divise en quatre directions (nord, sud, est et ouest) et représente entre autres, les vents, les gens de tous les horizons vivant sur la terre, les quatre aspects de la nature humaine (émotionnel, physique, mental et spirituel), les quatre étapes de la vie (nouveau-né, enfance, âge adulte, aîné), les quatre éléments (feu, eau, vent et terre) et les quatre saisons (printemps, été, automne et hiver). »

Source : *The New Agenda: Building Upon the History of First Nations Education in Ontario*

<http://chiefs-of-ontario.org/PageContent/Default.aspx?SectionHeadlineID=192>

¹¹ Voir State Library of Queensland <http://www.slq.qld.gov.au/about/who/orgchart/ils/ikc>

Grâce à l'accessibilité des ressources documentaires, des programmes et des activités des bibliothèques, ainsi qu'à la présence d'un leadership local et à l'adoption de valeurs appuyant un accès équitable dans le cadre d'une prise en main par les communautés, de tels centres soutiendraient les langues, les cultures et le patrimoine des Premières nations, des Inuits et des Métis.

En raison du fait que pour les autochtones, l'alphabétisation, la culture, l'apprentissage et le savoir prennent historiquement racine dans les relations interpersonnelles, les activités en commun et les contes, la culture de l'imprimé ne jouit pas nécessairement du même privilège ni de la même importance relative, comme c'est le cas dans d'autres types de bibliothèques publiques communautaires. Et puisque les bibliothèques publiques, comme institutions, sont elles-mêmes mises au défi par leurs collectivités d'élargir leurs services au-delà de l'approche traditionnelle et historique britannique et nord-américaine mettant l'emphase sur l'imprimé, elles recherchent un nouvel équilibre dans les services entre ressources documentaires, programmes, services d'extension et apprentissage, interactions sociales, et technologies de l'information et des communications. La réalisation du concept de Centre de connaissances autochtones jette la lumière sur la possibilité de profiter pleinement de ces deux solides traditions d'apprentissage continu.

6.2 Utilisation du Cercle des pratiques de bibliothèque

Le cadre du Cercle des pratiques désigne à la fois une vision holistique et un mode de prestation des services de bibliothèque à l'intention des communautés autochtones canadiennes. Il repose sur des pratiques courantes déjà utilisées dans différentes juridictions et reconnues valables dans le contexte qui nous occupe. Le cadre est fondé sur quatre dimensions ou quarts de cercle. Il constitue un tout intégré et représente un symbole des services de bibliothèque « idéaux » qui pourraient être offerts aux communautés autochtones sur un territoire donné, qu'il s'agisse d'une province, d'un territoire, d'une réserve autochtone, d'une communauté urbaine ou rurale ou d'un réseau de bibliothèques desservant les communautés autochtones. Afin de favoriser l'élaboration de politiques (les gouvernements) et d'offrir des services (les communautés locales) – et de réussir à créer un équilibre – les éléments inscrits dans chacune des dimensions (ou des quarts de cercle) doivent être utilisés ensemble. S'ils ne le sont pas, il y aura déséquilibre : les activités, les services et les politiques n'atteindront pas leurs objectifs en ce qui a trait à leurs fonctions, et les politiques et les services ne seront pas en harmonie.

Telle qu'énoncé dans la partie 3, les relations interpersonnelles sont hautement valorisées dans le développement et la prestation des services de bibliothèque offerts aux populations autochtones et forment la charpente du Cercle des pratiques. Les activités inscrites dans chacun des quarts de cercle dépendent de l'existence antérieure de ces relations parmi bon

nombre de personnes – les leaders communautaires, les usagers des bibliothèques, les citoyens, les décideurs et leurs organisations respectives.

Le diagramme 1, ci-dessous, représente visuellement le cercle, les quatre dimensions cruciales et leurs éléments. Les éléments contenus dans l'organisation des services de bibliothèque comprennent les politiques, les processus, les activités et les services qui, mis en marche simultanément, pourraient constituer un service de bibliothèque idéal et bien implanté. Les dimensions et leurs éléments sont importants tant pour les décideurs des bibliothèques que pour les leaders communautaires.

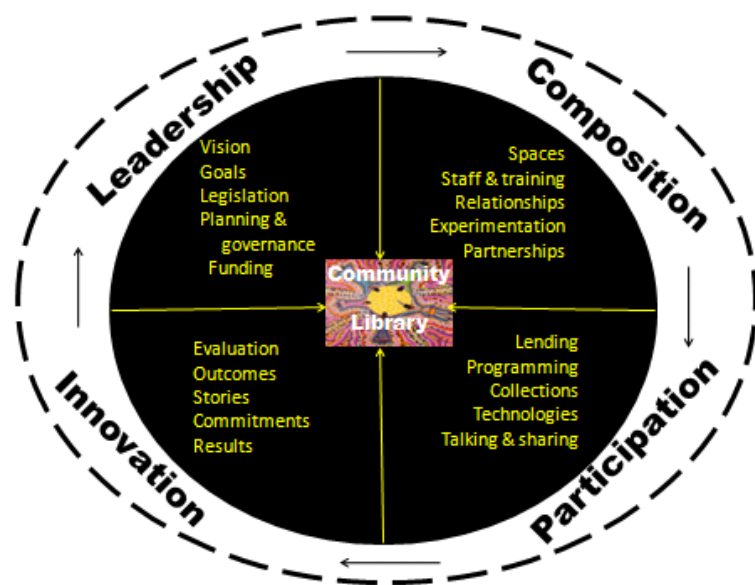
Diagramme 1 – Le Cercle des pratiques de bibliothèque

Leadership : Vision, Objectifs, Législation, Planification et gouvernance, Financement

Organisation : Espaces, Ressources humaines, Relations, Expérimentation, Partenariats

Innovation : Évaluation, Retombées, Contes, Engagements, Résultats

Participation : Prêts, Programmation, Collections, Technologies, Discussion et partage



(Illustration de Leah Dorion - Saskatchewan Aboriginal Storytelling Month (mois du conte autochtone en Saskatchewan))

Des éléments précis permettant la mise en œuvre des activités sont inclus dans les quatre dimensions. Ils comprennent les politiques, les services, les ressources et les processus. Tels qu'articulés à la partie 5, tous les éléments devraient aussi être basés sur les principes directeurs appropriés régissant la prestation des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones.

Tous les paliers juridictionnels sont impliqués dans chacune de ces dimensions; ce qui signifie qu'aucun palier de gouvernement, bibliothèque ou organisme local ou national ne peut être considéré comme étant le seul responsable pour n'importe laquelle de ces dimensions ou activités.

Les quatre dimensions s'appliquent tant dans le contexte de l'élaboration des politiques gouvernementales que de celui des communautés locales situées dans les réserves et à l'extérieur des réserves, dans les milieux ruraux et urbains, dans le Nord et le Sud canadien. Par conséquent, tout gouvernement provincial ou territorial, toute municipalité urbaine ou rurale, tout conseil ou leader des Premières nations, des Inuits ou des Métis doit tenir compte de tous ces éléments essentiels lors de la mise sur pied de services de bibliothèque à l'intention des communautés autochtones.

Le Cercle des pratiques a été conçu pour servir de guide théorique. Par conséquent, chaque juridiction (p. ex., les provinces, les territoires, les Premières nations) est appelée à mener une réflexion sur chacune des dimensions et les différents éléments qui en font partie afin de faire sa propre auto-évaluation. La question primordiale à se poser relativement à chaque dimension est la suivante : « Avons-nous en place les structures, les ressources et les processus jugés nécessaires et suffisants pour offrir aux membres de nos communautés des services de bibliothèque convenables et efficaces ? ».

Reconnaissant la nécessité de la diversité et de la flexibilité dans les communautés locales et à l'échelle des territoires géographiques et des juridictions plus vastes, les éléments compris dans chacune des dimensions thématiques se veulent descriptifs et suggestifs plutôt que prescriptifs et normatifs. Des explications de nature générale sont fournies pour chacune des dimensions. Puis, les éléments-clés compris dans chacune des quatre dimensions du cercle sont jumelés à des pratiques exemplaires choisies dans les réponses du sondage afin de les mettre en lumière.

6.2.1 Leadership

Cette dimension fait appel aux différentes juridictions et les invite à faire preuve de leadership en matière de prestation de services de bibliothèque aux communautés autochtones. Elle porte sur les éléments formels et structurels devant être en place si l'on veut établir et fournir un contexte organisationnel continu pour la prestation des services de bibliothèque aux communautés autochtones, tant aux paliers gouvernementaux que locaux.

À titre d'exemple, une province désirant mettre en place des services de bibliothèque pour les communautés autochtones, inuites et métisses doit élaborer une vision, identifier des buts et objectifs, et prendre en considération la législation et les mécanismes de financement et de gouvernance nécessaires à l'établissement de tels services. Un

gouvernement territorial témoigne de son leadership en mettant en place un processus de facilitation et en offrant lui-même des services de bibliothèque.

Une communauté autochtone, inuite ou métisse ou toute autre municipalité intéressée à offrir des services de bibliothèque a besoin d'élaborer une vision, d'identifier des buts et des objectifs, puis de collaborer avec sa province afin de déterminer les dispositifs législatifs, les mécanismes de financement et le modèle de gouvernance nécessaires à l'établissement de tels services. Une municipalité intéressée à l'établissement d'un ensemble de services à l'intention de la population autochtone pourrait envisager d'élaborer un plan stratégique comprenant une vision, des buts, des objectifs et quelques énoncés concernant le financement, le cas échéant.

L'absence de pouvoir de taxation des populations autochtones vivant dans les réserves a des conséquences sur leur capacité à recueillir des fonds destinés à appuyer les services de bibliothèque. Ces restrictions démontrent le bien-fondé de l'argument en faveur d'un leadership structuré au palier local afin de développer des services de bibliothèque.

De par leur participation officielle et leur leadership, toutes les communautés font partie de réseaux de bibliothèques à l'échelle régionale, provinciale, territoriale et nationale. Elles ont ainsi accès à un réseau beaucoup plus large de services de bibliothèque que celui dont elles disposent localement. Dans l'ensemble du pays, on compte divers types de réseaux formels et informels organisés, par exemple, en fonction d'un territoire géographique (toute association provinciale de bibliothèques), du type de bibliothèques (p. ex., la Canadian Association of Public Libraries (association canadienne des bibliothèques publiques) et la Ontario Association of Small Public Libraries (association ontarienne des petites bibliothèques publiques), du type d'utilisateurs de bibliothèque (p. ex., Working Together (Travailler ensemble)), ou de projets spéciaux (p. ex., le programme des bibliothèques de la Fondation Gates, le Club de lecture d'été TD). Ces réseaux offrent à leurs membres l'occasion de partager de précieuses connaissances, d'accéder occasionnellement à des ressources et à des services, et d'apprendre et de partager entre pairs de façon continue.

On peut supposer que, au fur et à mesure que les communautés autochtones développeront leurs services de bibliothèque au sein de leur collectivité respective par le biais de ce type de participation et de leadership local, leurs bibliothèques se renforceront également tout comme les réseaux de bibliothèques provinciaux et territoriaux. Un leadership local dynamique facilitera également un accès plus équitable aux services de bibliothèque.

Éléments de la dimension « leadership » et exemples de pratiques exemplaires

A. La vision et les objectifs comprennent un énoncé concernant la raison d'être et des objectifs réalisables; les aînés sont consultés ou désignés comme conseillers; les activités correspondent aux besoins des différentes juridictions.

- ➔ Reconnaître les différences et les besoins locaux dans les T. N.-O. Nous nous sommes rendus dans sept communautés pour aider à mettre sur pied des bibliothèques communautaires. Chaque communauté est différente, a des forces et des besoins distincts. Certaines communautés ont embauché une personne pour diriger la bibliothèque publique. D'autres fonctionnent grâce à des adultes ou des étudiants bénévoles. Nous reconnaissons l'importance de solutions plurielles, l'imposition de politiques uniformes n'étant pas nécessairement une bonne chose. Nous nous attendons à ce que les fonds soient dépensés de façon responsable, mais, en dehors de cela, nous tentons de développer des méthodes plus souples dans nos réseaux. (T. N.-O.)
- ➔ Une pratique exemplaire s'est déroulée à Wapiti lorsque l'administrateur pour la gouvernance des Premières nations, le bibliothécaire de l'université des Premières Nations du Canada et un aîné local ont donné une formation sur la sensibilisation culturelle. De plus, le personnel de l'administration centrale et des succursales a eu l'occasion de participer à un atelier de perfectionnement professionnel afin de mieux comprendre la population autochtone de leur région et d'y être davantage sensibilisé. La formation avait pour but d'aider les membres du personnel et des commissions de bibliothèque à comprendre les raisons pour lesquelles les autochtones hésitent à utiliser les services et les programmes des bibliothèques. Ils ont examiné la chronologie historique du processus d'institutionnalisation et reçu des conseils sur les façons d'instaurer une ambiance plus accueillante et d'adopter une attitude plus chaleureuse. (SK)
- ➔ Les réseaux des bibliothèques publiques de Regina et de Saskatoon et la bibliothèque régionale de Wapiti font largement appel aux aînés autochtones pour les aider à élaborer des programmes et des services appropriés. (SK)

B. Les modèles de financement, notamment les dispositions relatives aux subventions d'exploitation ou aux suppléments de rémunération, sont en place.

- ➔ Les conseils de bande des Premières nations de l'Ontario vivant dans les réserves, qui adoptent une résolution pour appuyer l'établissement d'une bibliothèque publique dans leur communauté, présentent au ministère une demande afin de recevoir une subvention d'exploitation fondée sur le nombre d'habitants. Pour continuer à recevoir

cette subvention annuellement, ils doivent compléter le sondage annuel sur les bibliothèques publiques, le soumettre au ministère en indiquant qu'ils ont exploité une bibliothèque publique au cours de la dernière année, et présenter un état financier vérifié comprenant les recettes et les dépenses. Cet état financier peut être pour la bibliothèque seulement ou faire partie des états financiers du conseil de bande. Les subventions d'exploitation des bibliothèques publiques des Premières nations sont de 1,50 \$ par habitant au prorata de la population des réserves. Ce montant peut susciter des investissements additionnels. À titre d'exemple, un supplément de rémunération de 13 000 \$ est disponible pour chacune des 50 bibliothèques publiques autochtones afin d'aider au financement des salaires du personnel des bibliothèques. Le financement est administré à l'échelle provinciale par le Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord au nom du ministère.

Puisqu'elles reçoivent du soutien pour l'exploitation et la prestation de services dans leurs bibliothèques, les bibliothèques publiques autochtones peuvent recevoir d'autres subventions. Dans le passé, ces subventions provenaient, entre autres, du Programme d'accès communautaire (PAC), de l'Initiative jeunesse du PAC et de Service Ontario afin d'améliorer l'accès à l'information et aux services gouvernementaux dans les bibliothèques publiques. Le ministère a aussi reçu du financement de fin d'année, provenant d'un programme de taxe d'affaires, ce qui lui a permis de verser des subventions pour l'alphabétisation familiale à toutes les bibliothèques publiques autochtones. De plus, les bibliothèques autochtones sont admissibles à des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario.

- Le gouvernement de la Saskatchewan subventionne les réseaux de bibliothèques publiques de façon continue afin d'appuyer le partage des ressources. En 2003, les subventions provinciales octroyées aux réseaux de bibliothèques ont augmenté de 250 000 \$ afin de garantir l'accès universel aux bibliothèques publiques par les résidents autochtones et mettre en œuvre les recommandations du comité consultatif du ministre. Ce mode de financement est une pratique exemplaire parce qu'il a été intégré au cadre des subventions continues pour le partage des ressources dans les bibliothèques publiques (et non comme une subvention ponctuelle distincte). Son montant augmente annuellement au même rythme que les subventions aux bibliothèques publiques. L'objectif du financement est de fournir un accès universel aux bibliothèques publiques pour l'ensemble des citoyens, y compris les Premières nations et les personnes vivant dans les réserves, mettant ainsi en œuvre les recommandations inscrites au rapport du comité consultatif du ministre. (SK)
- Les organisations autochtones de l'Ontario reçoivent un financement par projet de la Fondation Trillium de l'Ontario du ministère de la Culture de l'Ontario. Cela comprend des subventions aux organismes métis et aux bibliothèques publiques autochtones. Les Métis, les autochtones et les Inuits vivant dans les municipalités et

les villes sont inclus dans la formule du calcul des ménages utilisée par le ministère pour allouer les subventions d'exploitation des bibliothèques publiques pour l'ensemble des bibliothèques publiques municipales de l'Ontario. (ON)

C. *La législation fournit un cadre structurel équitable et inclusif.*

→ La législation de la Saskatchewan comprend trois dispositions pouvant être considérées comme des pratiques exemplaires :

1) L'accès universel – Chaque résident de la Saskatchewan a le droit d'emprunter des livres et tout autre document de n'importe quelle bibliothèque publique en Saskatchewan. En 2003, un règlement stipulant qu'un résident autochtone n'était pas considéré comme résident de la Saskatchewan a été aboli. Maintenant, les personnes habitant dans les réserves ont le droit d'accéder aux services des bibliothèques hors réserve, sans que leur bande ne doive signer une entente à cet effet, ni frais.

2) Ententes et représentation – La loi sur les bibliothèques publiques de 1996 permet aux réseaux de bibliothèques de conclure des ententes avec les Premières nations pour la prestation de services de bibliothèque dans les réserves et prévoit une représentation autochtone au sein des commissions des réseaux de bibliothèques.

3) Les services directs offerts aux communautés autochtones – La Loi prévoit que le réseau des bibliothèques du Nord offre des services directs aux populations autochtones, y compris l'attribution de subventions aux bibliothèques autochtones. (Cette disposition ne s'applique qu'à la région du Nord, laquelle est un réseau de bibliothèques fédérées, et non au reste de la province, lequel est constitué de bibliothèques régionales chargées de la prestation des services de bibliothèque).

D. *Le processus de planification et la gouvernance sont intégrés à la gestion et à la prise de décisions.*

→ En Saskatchewan, le comité consultatif ministériel sur les services aux bibliothèques offerts aux communautés autochtones a été créé en 2001 afin de se pencher sur les problèmes empêchant les Autochtones de fréquenter les services des bibliothèques publiques. Plus de 50 pour cent des membres du comité consultatif approuvé par le Cabinet étaient des autochtones et des Métis. Le rapport du comité, *Information is for Everyone (information pour tous)*, avec ses 46 recommandations résultant de consultations tenues à l'échelle provinciale, est une pratique exemplaire. Une des recommandations du rapport est d'évaluer les progrès de la mise en œuvre des recommandations. Un groupe de travail, le Committee on Aboriginal Library Services (comité sur les services de bibliothèque autochtones) (CALS) ayant des représentants de chacun des dix réseaux de bibliothèques publiques de la Saskatchewan, dirigé par la coordonnatrice des bibliothèques autochtones de la bibliothèque provinciale et la directrice des services de bibliothèque publique, a été

mis sur pied pour évaluer les progrès et poursuivre la mise en oeuvre des recommandations. (SK)

- Bibliothèque et Archives Canada a mené un sondage interne en mai 2006 pour déterminer les éléments-clés devant constituer le fondement de la planification stratégique et de l'élaboration de politiques relatives à des initiatives patrimoniales autochtones. Suite aux commentaires et aux rétroactions de 30 représentants de divers secteurs, un certain nombre de recommandations ont été présentées dans le rapport *Whiteduck Aboriginal Heritage Initiatives*. (LAC)
- Organisation de dialogues communautaires pour discuter d'un processus de planification des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones (ON, SK, MB). En 2004, la collectivité ontarienne autochtone a exprimé ses inquiétudes, entre autres par le biais de lettres envoyées au ministère de la Culture, concernant le niveau des services reçus. Leurs préoccupations comprenaient, entre autres, la fermeture du bureau des services de bibliothèque du Nord situé à Thunder Bay, fermeture qui a entraîné la mise à pied de certains membres du personnel. Pour répondre à ces préoccupations et déterminer des façons d'améliorer la situation, le ministère a embauché un facilitateur ayant déjà travaillé avec les membres des communautés autochtones et faisant preuve d'empathie à leur égard. Des rencontres de dialogue ont eu lieu en 2005 et 2006 avec des représentants communautaires des bibliothèques publiques autochtones. Les rencontres ont permis de fournir des renseignements précieux au ministère, et les rapports ont été partagés avec les représentants des bibliothèques publiques autochtones.
- La bibliothèque publique d'Edmonton (AB) a publié le *Report of the Task Force on Library Services for Aboriginal Peoples (rapport du groupe de travail sur les services de bibliothèque offerts aux autochtones) (2005)*. Ce rapport fournit une feuille de route complète pour toute bibliothèque de grands centres urbains intéressée à développer des services de bibliothèque à l'intention des Autochtones.
- Le Comité consultatif de la succursale Albert (Bibliothèque publique de Regina) prône un processus de prise de décisions et de collaboration communautaire inclusif et représentatif. (SK)

6.2.2 Organisation

Cette dimension décrit les activités nécessaires à la mise sur pied de bibliothèques à l'échelle locale. Les éléments-clés de cette dimension sont les espaces, les ressources humaines et les approches organisationnelles telles les partenariats et l'expérimentation.

À titre d'exemple, une province ou un territoire peut offrir des subventions pour aider au financement des salaires du personnel, ou d'autres ressources ou de l'expertise afin de soutenir les communautés locales dans la mise en place de l'infrastructure et des ressources humaines nécessaires à la prestation des services de bibliothèque dans leur collectivité. Les communautés inuites, métisses et des Premières nations ou les municipalités peuvent offrir du financement, de la formation pour le personnel et des occasions de consultation communautaire continue au fur et à mesure qu'elles développent leurs services de bibliothèque. Au début, les communautés peuvent mettre sur pied des projets pilotes et mener des expériences en utilisant différents modèles de partenariats avec d'autres agences communautaires dans le but de développer des services viables. Il est approprié d'apprendre en faisant des expériences et par le biais de partenariats.

Éléments de la dimension « Organisation » et exemples de pratiques exemplaires

A. Espaces – Des espaces physiques sont disponibles, accessibles et consacrés à des activités liées aux services de bibliothèque.

→ *The Aboriginal Reading in the Round* est un espace important de la Bibliothèque Millenium (Bibliothèque publique de Winnipeg). Cet espace profite d'un appui des différents secteurs de la bibliothèque qui prêtent du personnel pour mener des activités de programmation. La création de cet espace d'envergure qui bénéficie d'un achalandage important dans la succursale principale du réseau des bibliothèques constitue une pratique exemplaire car son aménagement s'inspire des cultures autochtones. L'interaction entre les personnes et les groupes non autochtones dans cet espace trouve également son inspiration chez les cultures autochtones; l'espace met en valeur une vaste collection de ressources pour les enfants autochtones. (MB)

B. Dotation – Du personnel compétent est en place; un programme de formation interculturelle est disponible.

→ En 2005, la Direction des services de bibliothèque publique a accordé une subvention au groupe d'intérêt de l'Association des bibliothèques autochtones de la Colombie-Britannique. La subvention a servi à développer une formation en ligne sur les services de référence et les sources d'information autochtones. Cette formation a été dispensée la première fois au cours de l'automne 2007 dans le cadre du programme de formation des bibliothèques communautaires, un programme d'éducation à distance, en ligne, offert par la direction des services de bibliothèque publique. Le programme est accessible au personnel et aux bénévoles des bibliothèques publiques de la C.-B. et aux organismes autochtones. Le plan du cours est disponible à : <http://www.bcpl.gov.bc.ca/lb/cltp/courses.html#302>

- Des consultants des bibliothèques publiques autochtones apportent expérience et leadership. Le Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord et le Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud reçoivent du financement du ministère afin d'embaucher un total de trois consultants pour les bibliothèques publiques autochtones. Ces consultants offrent aux bibliothèques publiques autochtones un soutien en matière de formation et d'éducation. Leur travail consiste entre autres: à orienter les nouveaux employés des bibliothèques publiques autochtones concernant les services de bibliothèque et leur administration, à dispenser de la formation et des séances éducatives lors des conférences et des rassemblements, au printemps et à l'automne, et à aider le personnel des bibliothèques à compléter le sondage annuel sur les bibliothèques publiques et autres exigences provinciales. (ON)

Programme de formation en bibliothéconomie : En 1988, l'ancienne Bibliothèque nationale du Canada (BNC), aujourd'hui Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a lancé une mesure spéciale en vue de recruter et de former des Autochtones pour combler des postes de bibliothécaires. Afin de se qualifier, les candidats devaient posséder un diplôme de premier cycle et répondre aux critères d'admissibilité à un programme de Maîtrise en bibliothéconomie ou de Maîtrise en bibliothéconomie et en science de l'information. Depuis 2002, neuf Autochtones ont été embauchés grâce à ce programme. De ces neuf recrues, cinq d'entre elles sont toujours employées à BAC. En 2003, le programme a fait l'objet d'un examen, mais n'a pas été reconduit au moment de la mise sur pied de la nouvelle institution, Bibliothèque et Archives Canada.

- Le Southern Ontario Library Services (Service des bibliothèques l'Ontario - Sud) (SOLS) a consacré des efforts pour rendre plus convivial pour les Autochtones son propre programme de formation « Excel » destiné au personnel des bibliothèques n'ayant pas de diplôme de maîtrise ou de technique en documentation. Parmi les mesures mises en place, un diplômé autochtone du programme Excel agit à titre de mentor. (ON)

C. *Relations – La priorité est accordée aux consultations et aux communications face à face. Les aînés sont consultés, au besoin.*

- Dans les communautés nordiques, les relations sont beaucoup plus importantes que les postes occupés par les personnes. Dans les collectivités isolées, les communications téléphoniques et par courriel sont assez irrégulières et parfois difficiles. Ce n'est qu'en multipliant les visites en personne que les relations peuvent se consolider. L'établissement de relations de confiance permet aux organisateurs des services de bibliothèque de demander de l'aide en cas de besoin. Cela signifie faire des visites au besoin, répondre aux questions et adopter une attitude appropriée. (T.N.-O.)

- La Bibliothèque publique de Lillooet (C.-B.) a une longue expérience de travail auprès des communautés St'at'imc qu'elle dessert. Plus récemment, en 2005, les membres du groupe d'intérêt des bibliothèques autochtones de la BCLA (association des bibliothèques de la Colombie-Britannique) et la Direction des services de bibliothèque publique ont aidé à faciliter une consultation entre les représentants des communautés St'at'imc, le Conseil Tribal, *Lillooet Learns* et la bibliothèque. Cette consultation a mené à un engagement à mettre sur pied un bibliobus offrant maintenant des services de bibliothèque et d'autres services communautaires dans les réserves et d'autres localités éloignées de la région.

D. Les partenariats avec des groupes communautaires, des écoles, des aînés et d'autres bibliothèques favorisent le soutien communautaire envers les services de bibliothèque et élargissent la capacité et la flexibilité des services offerts.

- En raison des distances et de la réalité démographique, on encourage les bibliothèques publiques du Manitoba à établir des services de bibliothèque par l'entremise d'un financement provenant d'au moins deux gouvernements locaux. On incite les communautés autochtones peu peuplées ayant une infrastructure et peu de lieux publics à se régionaliser avec d'autres bibliothèques publiques existantes. Bien souvent, les services de bibliothèque régionaux viennent se greffer aux partenariats déjà en place entre les gouvernements locaux et les conseils de bande pour les services d'urgence et d'éducation. (MB)
- Par exemple, juste avant d'arriver dans une communauté où nous devons aider les membres à mettre sur pied une bibliothèque, un adolescent de la localité s'est suicidé. Les personnes avec lesquelles nous devons collaborer s'employaient à la prévention d'un nouvel acte identique. Au lieu de rester dans la bibliothèque avec nous, ils quittaient rapidement la bibliothèque lorsque quelqu'un venait les informer qu'on avait perdu la trace d'un autre adolescent. Dans cette communauté, trois années ont passé avant l'ouverture officielle de la bibliothèque. Mais l'ouverture a été formidable, et beaucoup de gens y ont assisté. (T. N.-O.)

E. L'expérimentation est une approche très utile

- *Les partenariats scolaires et les projets pilotes comme champ d'expérimentation*
– École élémentaire Whycomagh (N.-É.) – Chaque mois, d'octobre à mai, le personnel de la bibliothèque met directement à la disposition de l'école élémentaire des services de bibliothèque. L'adjoint à la bibliothèque régionale de la côte Est apporte une série de livres et de documents pouvant être empruntés pour une période d'un mois. On lui fournit une salle de classe et un accès Internet, ce qui permet aux élèves de visiter la bibliothèque itinérante, de bouquiner dans les livres et les documents de la collection qui y sont apportés et

d'emprunter des documents. Aucune amende n'est rattachée au service. Les parents et l'école ne sont pas responsables des documents perdus, mais si le nombre de documents non retournés dépasse une certaine limite, l'emprunt de nouveaux documents peut être refusé aux enfants. Au cours de l'année dernière, le programme a été examiné. La direction de l'école est satisfaite de l'efficacité et de l'efficacité des services de bibliothèque offerts à l'école, et les deux parties sont d'accord pour la poursuite de ces services si le financement provenant de la bibliothèque régionale de la côte Est le permet. Une nouvelle école est en construction et nous avons l'assurance que la bibliothèque régionale de la côte Est continuera d'offrir ce type de services dans les nouveaux locaux.

- Bibliothèque publique de la Première nation Peguis (MB) – Projet mené par le surintendant de l'éducation en collaboration avec le chef et le conseil. Le travail préparatoire a été principalement mené par le personnel du ministère de l'Éducation et le bibliothécaire de la bibliothèque publique. La planification de la bibliothèque a nécessité la participation de leaders et de conseillers qui ont élaboré une proposition pour la prestation des services de bibliothèque. Les services ont évolué de diverses façons; c'est la première bibliothèque de ce genre dans la province. On continue d'accroître les services et d'élaborer des politiques de bibliothèque normalisées. Le soutien, financier et autres, provient principalement du conseil scolaire des Premières nations pour le local (ultérieurement une bibliothèque rénovée), la dotation en personnel, des appuis non financiers et de l'ameublement, etc. La province a octroyé du financement en fonction des lignes directrices établies : subvention d'établissement unique, développement des collections et subventions de contrepartie proportionnelle au nombre d'habitants. Dès le début du projet, un enseignant-bibliothécaire a été embauché localement. Un groupe de bénévoles de la communauté vient en aide au seul employé.
- *Les services bénévoles de la bibliothèque Princess White Dove (Winnipeg, MB)*
Cette bibliothèque, qui a été mise sur pied par la communauté qui la gère, existe en marge du réseau des bibliothèques publiques de Winnipeg. La prestation des services est effectuée par un groupe de bénévoles. Aucune preuve d'identité n'est requise et aucun frais de retard, ni amende d'aucune sorte ne sont exigés.

6.2.3 Participation

Cette dimension fait référence aux services et aux activités des bibliothèques qui sont offerts directement aux personnes et aux groupes à l'échelle communautaire. Elle décrit la gamme d'activités pouvant être offertes dans les bibliothèques situées dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci. Dans ce contexte, on entend par participation les efforts que les

administrations locales déploient pour établir des liens avec les membres de leur communauté, leur gouvernement local et leur partenaire provincial ou territorial, efforts qui sont nécessaires au développement et à la mise sur pied des services de bibliothèque de base. Ces services comprennent entre autres l'accès à des collections de ressources documentaires, à des programmes pertinents, à l'information et à la technologie. La question concernant les meilleures façons de trouver le financement nécessaire pour appuyer de façon soutenue les services de bibliothèque autochtone devrait être posée dans cette dimension, en examinant la participation des aînés et des autres membres de la communauté au développement continu des services de leur bibliothèque.

Dans cette dimension, les provinces, les territoires et les commissions municipales locales (les bibliothèques municipales et régionales) ont la responsabilité d'élaborer des structures, et de fournir des installations et des ressources qui appuient et garantissent une approche centrée sur les besoins de la communauté pour la prestation des services de bibliothèque à l'extérieur des réserves. En ce qui a trait aux bibliothèques dans les réserves, les dispositions concernant les ressources documentaires, le personnel et la gamme de programmes et de services relèvent des leaders locaux de la bibliothèque et de la communauté. Afin que les services demeurent pertinents et significatifs pour les usagers de la bibliothèque, il importe que les membres de la communauté aient la possibilité de faire des suggestions de façon continue et soient des participants. Par exemple, Bibliothèque et Archives Canada développe et conserve des ressources documentaires exhaustives sur le patrimoine autochtone. Ces ressources sont disponibles grâce au réseau national de partage des ressources et par le biais du service de prêt entre bibliothèques. À titre d'exemple en milieu urbain, la bibliothèque publique de Thunder Bay a entrepris récemment une importante initiative d'amélioration des services offerts aux Autochtones (pour plus de détails, voir l'annexe 3) en misant sur l'importance de consolider les relations avec la bibliothèque par l'entremise d'un processus de planification partagée et participatif.

Éléments de la dimension « participation » et exemples de pratiques exemplaires

A. Accès aux ressources par le prêt.

Il importe d'être flexible lorsqu'on traite avec les usagers sur une base individuelle : la bibliothèque a pris la décision de ne demander aucune preuve d'identité pour emprunter des documents, et de n'imposer aucuns frais de retard ni amendes d'aucune sorte (le système de prêt n'est pas automatisé) (MB).

- ➔ Des livres et des documents sont régulièrement apportés à l'école; la période de prêt est de six semaines. Une fois les livres à l'école, les enseignants les distribuent aux enfants du primaire jusqu'à la sixième année. À la fin des six semaines, les livres sont ramassés et retournés à la bibliothèque centrale. Une autre sélection de livres est acheminée à l'école, et une autre période de prêt s'amorce. On encourage le personnel enseignant à rester en contact avec le

personnel de la bibliothèque et à évaluer le programme sur une base continue.
(N.-É)

B. Des programmes culturellement adaptés et intégrés fondés sur des partenariats communautaires, s'il y a lieu.

→ *La Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations (ON)*

Le Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord participe à cet événement de plusieurs façons notamment par la conception de matériel promotionnel, de plans, de logos, la coordination de comités et la tenue de téléconférences de juin à mars. Le comité de coordination a été mis sur pied par le comité consultatif des bibliothèques autochtones. Le thème « gardiens du savoir » a été retenu par les comités. Les comités de bibliothèque responsables des lancements invitent les députés fédéraux et provinciaux, le chef du conseil, les bibliothèques et les écoles locales à y assister. Les partenariats à long terme comprennent des organismes provinciaux et territoriaux. Un programme de lecture à l'intention des communautés autochtones est rendu possible grâce à un partenariat avec Patrimoine Canada. Le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord donne des fonds pour assurer la tenue de la Semaine des bibliothèques publiques des Premières Nations si la communauté d'accueil est située dans le Nord (les régions du Nord et du Sud se partagent l'accueil chaque année, à tour de rôle). Cet événement, très apprécié, a débuté en 2002.

→ *La conférence des bibliothèques publiques des Premières nations (ON)*

Le Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord examine les besoins communs en matière de formation pour cibler ce que le personnel des bibliothèques publiques des Premières nations aimerait voir aborder au cours de la conférence. Une équipe de planification de la conférence comprenant, entre autres, du personnel des bibliothèques publiques autochtones favorise le réseautage avant, pendant et après la conférence. La conférence comprend un échange d'idées sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas; les bibliothèques sont reconnues et prennent en main leurs projets; la conférence est devenue une initiative provinciale. Le Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord subventionne les frais de déplacement à la conférence, ce qui est de première importance pour les petites communautés. Le salon des exposants a connu une croissance rapide au cours des cinq dernières années, et les commandites du secteur privé sont plus nombreuses. L'ensemble de la communauté des Premières nations est au courant de la tenue de la conférence et reconnaît qu'il est souhaitable d'y participer (en ayant un kiosque, en étant présentateur ou en étant commanditaire (p. ex., le bureau du lieutenant-gouverneur pour le Club Amick; le Centre culturel Ojibway-Cree). Le Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord utilise son site Web et les journaux autochtones pour promouvoir

la conférence. La conférence existe depuis plus de 15 ans. Le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud est un partenaire important. Les autres partenaires sont, entre autres, SIRSI; des libraires; et des consortia d'achats se forment par le biais de partenariats. Les retombées à long terme comprennent les éléments suivants : une assurance accrue, des bibliothécaires qui restent en poste plus longtemps, une réduction du roulement des effectifs. On reconnaît les bibliothèques autochtones pour leur rôle de gardiennes de l'histoire par l'entremise des services de conservation et d'archivage (ON).

→ *Festival annuel de films (Prix de la ministre en 2006)*

Au cours de la Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations, le Festival présente des films réalisés localement en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Recherche (Bibliothèque publique des Chippewas de Mnjikaning, ON)

→ *La bibliothèque régionale de Fraser Valley, lauréate du prix d'excellence des bibliothèques publiques autochtones (C.-B.)*

En 2009, la bibliothèque régionale de Fraser Valley a été reconnue par l'association des bibliothèques de la Colombie-Britannique pour ses initiatives en matière de services de bibliothèque offerts aux Premières nations. Ses programmes comprenaient, entre autres, *Aboriginal Voices* mettant en vedette les auteurs Richard van Camp, Nicola Campbell et Larry Loyie. L'événement a attiré 379 personnes à huit séances de lecture. Le *Programme de lecture des communautés autochtones* de l'ABCB, lancé à la bibliothèque municipale de Langley en octobre 2006, a mis en vedette Larry Loyie et Constance Brissenden. Ce programme a été conçu pour encourager l'alphabétisation familiale et les contes intergénérationnels, en plus de promouvoir la publication et le partage des expériences autochtones. En mai et juin 2008, à l'occasion de la Journée nationale des autochtones, la bibliothèque régionale de Fraser Valley a collaboré avec le Programme de cinéma numérique indépendant pour les Autochtones du Collège Capilano afin de présenter des films dans onze bibliothèques. Les étudiants de ce programme ont présenté et discuté de leurs courts métrages avec des élèves du secondaire et le grand public. La bibliothèque régionale de Fraser Valley a reçu une commandite de 2 400 \$ de BC Hydro pour organiser le Festival des films autochtones. Ce programme est une bonne façon d'attirer les enfants et leur famille à la bibliothèque afin de les initier à ses services.

→ La bibliothèque publique de Sioux Lookout a organisé un événement d'envergure pour célébrer le centenaire du traité n° 9. À cette occasion, Bibliothèque et Archives Canada a prêté le traité original afin qu'il puisse être exposé à la bibliothèque (sous la surveillance de la GRC au cours de la cérémonie). Des discussions éducatives et des leçons d'apprentissage ont eu lieu concernant

l'histoire du traité et sa signification pour l'ensemble des groupes. L'événement a attiré beaucoup de monde. (ON)

C. *Des collections diversifiées, pertinentes et de haute qualité.*

- Dans son *Cadre de travail du développement de la collection*, 2005, BAC a identifié les documents autochtones comme étant une orientation clé : « BAC reconnaît l'apport des peuples autochtones au patrimoine documentaire du Canada, et convient que pour constituer une collection de ces documents, elle doit tenir compte de la diversité des cultures autochtones, des relations entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones, et des besoins et réalités propres aux collectivités autochtones. L'élaboration d'une stratégie nationale sera effectuée en consultation et en collaboration avec les collectivités et les organisations autochtones, se conformera aux modes de préservation des connaissances et du patrimoine autochtones ou à la façon dont ces connaissances et ce patrimoine devraient être conservés et protégés au sein ou hors des communautés autochtones ». (BAC)
- Initiatives consacrées au patrimoine autochtone. Bibliothèque et Archives Canada a lancé, en 2003, un portail *Ressources et services autochtones*. Ce portail comprend un répertoire des auteurs autochtones, des journaux et d'autres ressources, une foire aux questions accompagnée de réponses et/ou d'outils pour appuyer la recherche en établissant un lien avec les ressources en ligne de BAC, des bibliographies, des projets numériques et des expositions virtuelles ayant un contenu et une perspective autochtone. (BAC)
- En Saskatchewan, on a créé un document comportant une liste de personnes (animateurs de programmes autochtones, conteurs, artisans et artistes) pouvant offrir divers programmes. Ce document comprend les coordonnées de ces personnes et des données biographiques à leur sujet. Le document, lequel est mis à jour régulièrement, est utilisé principalement dans le cadre du Programme des conteurs autochtones. Cependant, de plus en plus de succursales s'en servent au fur et à mesure où le personnel acquiert la confiance nécessaire pour offrir davantage de programmes autochtones. D'autres documents ont été rédigés sur la manière d'aborder la culture autochtone d'une façon positive et productive en commençant par la pratique de l'inclusion respectueuse. Des renseignements sur le port des peintures traditionnelles, le protocole, les fêtes et la danse en rond sont mis à la disposition des personnes qui ont besoin de ces renseignements dans le cadre de la programmation d'activités et d'événements dans les réseaux de bibliothèques. (SK)

- *Nos voix, nos histoires : histoires des Premières nations, des Métis et des Inuits.* Cette exposition sur le Web présentera des récits et des légendes des Premières nations, des Métis et des Inuits, tirés des collections imprimées de BAC, y compris des extraits provenant de collections de réserve, d'autres documents publiés, d'œuvres d'art et de photographies. L'exposition rendra hommage aux conteurs autochtones grâce à des enregistrements audio numérisés de conteurs, chacun représentant le patrimoine d'un groupe culturel et linguistique autochtone différent. (BAC)
- Travailler en partenariat avec la Société Makivik pour numériser des périodiques en Inuktituk (QC)
- Collaborer avec les communautés autochtones afin d'organiser des séances de formation sur la conservation et la gestion des archives. (QC)
- La prestation des programmes à BAnQ comprend la collaboration avec le Wapikoni Mobile afin de présenter des films réalisés par les communautés autochtones et la collaboration avec le Festival Terre en vue afin d'organiser des programmes et des expositions liés à la culture autochtone. (QC)
- L'exposition *Que sont les enfants devenus ? Guérir l'héritage des écoles résidentielles* a été mise sur pied en 2004, par Bibliothèque et Archives Canada en partenariat notamment avec la Fondation autochtone de guérison/Fondation autochtone de l'espoir, pour créer un héritage d'espoir et reconnaître les survivants des écoles résidentielles (conservateur : Jeff Thomas, Iroquois/Onondaga des Six Nations de la rivière Grand). Cette exposition est, par la suite, devenue une exposition itinérante au Canada. Une partie de celle-ci est également disponible en ligne sur le site Web de la Fondation autochtone de l'espoir.
- La bibliothèque publique de Pickering envoie des livres et d'autres documents à la bibliothèque publique autochtone des Chippewas de l'île Georgina afin d'améliorer leur collection. (ON)

D. Disponibilité des technologies de l'information et des communications y compris des points d'accès public à l'Internet.

- *Projet Conjoint d'Automatisation des Serveurs.*
Le but du projet est l'affichage en ligne de l'ensemble des données, des ressources documentaires et des collections numérisées (y compris toutes les images numérisées). Lorsqu'ils sont au travail, la majorité des usagers des bibliothèques naviguent sur Internet et trouvent donc plus facile d'accéder à la bibliothèque de cette façon. Des organismes de mise en valeur du patrimoine local qui organisent des événements culturels, tels que des cours sur le perlage,

la chaîne de télévision locale, l'église Holy Cross, l'Unité des revendications territoriales, le Centre de santé familiale et le Centre de jeunes sont partenaires de cette initiative. Tous ces partenaires fournissent une aide dans différents secteurs (par exemple, le Centre de santé familiale offre une formation sur le gardiennage à la bibliothèque). Tous les documents des partenaires seront disponibles en ligne avec ceux de la bibliothèque. Le programme comprend également la mise en réseau des données des usagers de la bibliothèque et de ceux des partenaires. (Bibliothèque publique autochtone de Wikwemikong, ON).

→ *Le service à large bande donnant accès à Internet haute vitesse dans l'ensemble des bibliothèques publiques autochtones (ON)*

Depuis 1999, le ministère offre du financement pour la connectivité aux bibliothèques publiques et aux bibliothèques publiques autochtones afin de promouvoir l'accès public aux services Internet à haute vitesse sur le réseau de télécommunication à large bande. Le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud (SBOS) administre le financement au nom du ministère, à l'échelle provinciale. Le SBOS promouvoit activement la disponibilité des fonds du programme de connectivité auprès du secteur des bibliothèques publiques autochtones. En 2007-2008, le programme de connectivité a aidé 46 bibliothèques publiques autochtones à obtenir un accès à haute vitesse sur le réseau de télécommunication à large bande.

E. *Entretenir le dialogue, favoriser la communication et maintenir des relations informelles avec les membres de la communauté.*

- Les visites en tant que pratique exemplaire – La coordonnatrice provinciale des services aux bibliothèques publiques autochtones organise des visites dans les communautés autochtones pour les employés des bibliothèques régionales. Elle est accompagnée de la directrice de la bibliothèque Albert qui leur explique comment sa bibliothèque sert ses usagers, lesquels sont presque tous des Autochtones. (SK)
- Des visites régulières sont effectuées; les communautés autochtones ayant des bibliothèques publiques sont visitées une ou plusieurs fois par année et reçoivent de l'aide pour se brancher en ligne sur SIRSI; les conseillers culturels Ojibway-Cree accompagnent le personnel; le personnel des bibliothèques est davantage scolarisé et mieux formé; les relations personnelles se développent entre le personnel du Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord (SBON) et les communautés; on échange sur l'importance des bibliothèques; le conseil de bande et l'organisation établissent des liens. En terme d'acquis, le SBON a une idée plus claire des priorités des bibliothécaires et de la communauté, p. ex., les bibliothèques sont-elles prioritaires en terme de planification stratégique et de réseautage communautaire. (ON)

6.2.4 Innovation

Cette dimension décrit le processus d'identification des pratiques exemplaires, ainsi que l'évaluation des projets pilotes, des programmes et des activités pour assurer la qualité des services offerts et déterminer comment les services de bibliothèque devraient évoluer dans les communautés locales et dans une perspective plus large, sur le plan provincial, territorial et régional. L'activité principale liée à cette dimension est l'évaluation des activités et la documentation des résultats obtenus dans le but de développer les services de manière constante.

D'après les réponses au sondage, les services de bibliothèque offerts aux autochtones sont à des étapes de développement très différentes entre les provinces et les territoires. L'Ontario compte actuellement 50 bibliothèques autochtones et une équipe de conseillers pour les services de bibliothèque aux autochtones. Ces conseillers sont en mesure de donner de la formation, des conseils et du soutien à l'ensemble des bibliothèques. L'Ontario possède la structure et les services aux autochtones les mieux développés, et ce tant dans les réserves que dans les bibliothèques municipales.

Les populations autochtones y étant moins nombreuses, le Québec n'a pas de législation ni de service distinct pour les membres des Premières nations, Inuit ou Métis. Grâce au leadership de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), au soutien financier du ministère de la Culture et en partenariat avec les communautés autochtones du Québec, tout un éventail de services de bibliothèque se développe actuellement dans toutes les zones locales et régionales de la province.

Tel qu'indiqué précédemment, les gouvernements provinciaux des Maritimes, ainsi que leurs homologues territoriaux, n'offrent pas de services distincts aux populations autochtones. Ainsi au Nouveau-Brunswick, « les services de bibliothèque publique sont disponibles pour tous les résidents de la province comme l'indique la *Loi sur les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick* ». Cela comprend les membres des communautés autochtones. Toute personne résidente du N.-B., peut visiter une bibliothèque publique, utiliser les services et obtenir une carte de bibliothèque de la province. À l'Île-du-Prince-Édouard, où « les membres de la communauté autochtone sont moins nombreux que dans les autres provinces, les bibliothèques desservent tous les Prince-édouardiens y compris les membres de la communauté autochtone. Il n'y a pas de bibliothèque publique dans les réserves autochtones ni de service de bibliothèque s'adressant spécifiquement aux autochtones. »

Cependant, les réponses au sondage obtenues des provinces de l'Ouest suggèrent que divers facteurs historiques et actuels exercent une influence sur les niveaux de développement des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones.

Suite à une consultation menée en 2001, la Saskatchewan a mis en place un cadre de politiques judicieux. Les bibliothèques des réserves font partie des réseaux régionaux de bibliothèques. Forte de sa longue expérience et de son comité consultatif permettant un modèle unique de participation, la succursale Albert de la bibliothèque publique de Regina est un modèle en matière de services de bibliothèque aux communautés autochtones en milieu urbain, pour toutes les régions du sud du pays. On note également que malgré une population beaucoup plus importante dans les réserves et hors réserve, les provinces de l'Ouest ne sont pas toutes au même niveau de développement.

Le Manitoba vient de terminer l'élaboration d'un plan stratégique d'envergure reconnaissant la nécessité de développer les services de bibliothèque destinés aux communautés autochtones. Bien que l'Alberta ait des dispositions législatives relatives au développement des bibliothèques dans les réserves, le soutien financier est distinct de ce processus, et l'établissement de bibliothèques autochtones est toujours à l'étape préliminaire. Selon les réponses au sondage, la Colombie-Britannique n'a pas encore élaboré de cadre législatif distinct étayant la mise en œuvre des services de bibliothèque à l'intention des autochtones vivant dans les réserves.

En raison de ces différents niveaux de développement des services par les gouvernements provinciaux et territoriaux et des diverses trajectoires historiques, il est difficile de faire des comparaisons entre les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones dans ces régions géographiques. De plus, le fait qu'il y ait un grand nombre de bibliothèques autochtones en Ontario ne signifie pas qu'aucune amélioration n'est possible. L'évaluation des activités et les tentatives d'innovation se poursuivent.

De façon générale, la plupart des déclarations émises par les bibliothèques autochtones locales et les gouvernements provinciaux au sujet des résultats obtenus en matière de services de bibliothèque ne démontrent pas clairement les succès qu'ils prétendent avoir réalisés. Par exemple, même si des énoncés tels que « une meilleure participation », « l'amélioration du dialogue » ou « l'augmentation de l'alphabétisation » pourraient laisser entendre des résultats positifs en matière de services de bibliothèque dans ces communautés, les méthodes utilisées pour les évaluer quantitativement ou qualitativement ne sont pas fournies. Pour que les services de bibliothèque puissent poursuivre leur évolution dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci, il est essentiel d'établir un cadre de performance minimale qui permettra d'analyser les évaluations futures de ces services au-delà de leur réalisation immédiate, dans un moment précis et dans un contexte spécifique. Les réponses au sondage n'ont permis de déceler aucune pratique exemplaire en ce qui a trait à l'évaluation des résultats ou à l'évaluation des innovations dans les services.¹²

¹² Pour mieux comprendre les stratégies relatives aux mesures et à l'évaluation des services de bibliothèque, voir Matthews (2007) *Evaluation and Measurement of Library Services*.

Éléments de la dimension « Innovation » et pratiques exemplaires choisies

A. *Décrire et évaluer les résultats dans un contexte d'évaluation plus large; fixer un cadre de performance minimale et des cibles pour atteindre l'équilibre entre les approches qualitatives et quantitatives.*

→ Assurance de la qualité – Les ressources affectées au développement et à la mise en œuvre de programmes sont approuvées par le comité provincial des services de bibliothèque autochtones et le Centre culturel autochtone de la Saskatchewan. (SK)

B. *Les rapports et les contes présentés régulièrement renforcent l'engagement des personnes et des groupes communautaires.*

→ La création de modèles pour la présentation des rapports est une pratique exemplaire – Les réseaux de bibliothèques sont tenus de soumettre un rapport annuel sur leur façon de dépenser les fonds dédiés aux communautés autochtones et leur impact. Un questionnaire-modèle en cours d'élaboration facilitera la tâche aux directeurs et leur permettra de fournir des renseignements comparables. Demander ce qui fonctionne le mieux est un point de départ, car cela peut mener à un échange sur les résultats obtenus. (SK)

→ Initiatives patrimoniales autochtones – Bibliothèque et Archives Canada a mené une enquête, en novembre 2005, sur la pertinence du contenu autochtone, l'utilisation de la terminologie, les stéréotypes et la représentation en général des Autochtones dans 30 des projets sur la culture canadienne en ligne créés pour le site Web de BAC. Les conclusions et les recommandations sont présentées dans le rapport *Whiteduck Evaluation of Web Content Report, Bibliothèque et Archives Canada (BAC)*.

→ Les Chippewas de la bibliothèque publique autochtone de Georgina Island se rendent à la bibliothèque publique de Pickering pour partager de l'information et parler de la culture autochtone. (ON)

→ L'évaluation des programmes à la bibliothèque publique de Sioux Lookout : L'augmentation importante du nombre de détenteurs de cartes de bibliothèque s'explique entre autres par la participation des membres des Premières nations. L'alphabétisation est en hausse parmi les usagers autochtones.

C. *Innover grâce aux indicateurs de rendement – Accumuler les succès et découvrir d'autres pratiques exemplaires.*

Tout le travail effectué pour mener à bien ce sondage, y compris la définition de l'expression « pratique exemplaire », les réponses des participants au sondage, la compilation de leurs réponses, ainsi que l'analyse et les recommandations en découlant, est en soi une innovation et constitue une bonne base permettant de s'appuyer sur le passé et de rechercher de nouvelles pratiques exemplaires dans l'avenir. Le rapport pourrait servir de point de référence lors des évaluations. Il pourrait être analysé, et un autre sondage pourrait être mené à un moment donné dans l'avenir.

7. Prochaines étapes du processus de développement des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones

Le rapport fait état de nombreux aspects liés aux services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones et mentionnés par les personnes ayant répondu au sondage sur les pratiques exemplaires. Suite à l'analyse et aux échanges, y compris la présentation d'un cadre d'action relatif aux pratiques exemplaires (cercle des pratiques), un certain nombre d'étapes ou d'actions peuvent être entreprises par les communautés, les gouvernements et les agences. Ces actions peuvent être examinées en fonction de leur application, dans chaque province ou territoire, et adaptées selon le contexte de chaque juridiction.

Dans une perspective de développement, une prochaine étape cruciale pour tous les participants consistera à examiner les principes fondamentaux présentés dans ce rapport, et de réfléchir davantage à ces pratiques et à ces exemples, *en tenant toujours compte du cadre de leurs réalités plurielles.*

Une seule recommandation est formulée par le Conseil provincial et territorial des bibliothèques (CPTBP) : les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient poursuivre les discussions et présenter au gouvernement fédéral des propositions de programmes susceptibles d'améliorer la qualité des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones. Il pourrait s'agir d'échanges auprès des ministères fédéraux ou organismes responsables des programmes de financement des infrastructures, de l'éducation, de la formation, du renforcement des capacités, des bibliothèques et archives et des affaires autochtones.

Pour terminer, voici des démarches pouvant être examinées par certains gouvernements, communautés ou personnes :

... À l'intention de toutes les administrations impliquées dans les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones (p. ex., les régions, communautés, gouvernements, bibliothèques, conseils) →

- Explorer la possibilité d'offrir des séances de formation et de partage des connaissances au personnel des provinces et des territoires qui oeuvrent au sein des gouvernements, ou dans les localités, les régions et les municipalités, idéalement par l'entremise de rencontres en personne lors de conférences ou de symposiums.
- Manifester un appui soutenu à la primauté historique, culturelle et fonctionnelle que les peuples autochtones accordent aux relations telle qu'exprimée par le dialogue, l'écoute et l'enseignement. Cet appui doit se manifester dans toutes les activités de planification et de prestation des services de bibliothèque qui leur sont offerts.
- Examiner et, dans les juridictions où il est approprié de le faire, adopter les principes fondamentaux présentés dans ce rapport pour guider les activités de développement futures des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones.
- Étudier les mesures d'évaluation et les cadres d'imputabilité appropriés qui pourraient être pertinents en ce qui a trait à la prestation des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones.
- Reconnaître l'importance des programmes de formation interculturelle pour tous les organismes participant au développement et à la prestation des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones.
- Tenir compte des contextes locaux pour identifier et mettre en œuvre des processus encourageant l'éducation, la formation, le recrutement et le soutien continu des autochtones, inuits et métis comme membres du personnel ou dans des rôles de leadership au sein des bibliothèques ou dans leurs organisations et leurs communautés. Cela peut comprendre la nécessité ou la pertinence de mettre en œuvre des programmes de préparation au travail tels que des possibilités de formation interculturelle pour faciliter les relations entre les autochtones et les non autochtones dans les milieux de travail, et concernant le rôle des aînés dans la prestation et l'évolution des services de bibliothèque.

... À l'intention des gouvernements provinciaux et territoriaux →

- Examiner la faisabilité de rédiger des énoncés de politique sur la façon d'offrir des services de bibliothèque aux autochtones habitant les réserves et les municipalités, nonobstant les différents antécédents historiques et cadre législatif relatifs aux services de bibliothèque publique.
- Se servir du cadre régissant les services de bibliothèque pour mener périodiquement des études de planification, identifier les fossés existants dans les structures et les services et faire en sorte que les dimensions relatives au leadership, à la composition, à la participation et à l'innovation fassent partie de leurs activités.

... À l'intention des bibliothèques régionales et municipales →

- Examiner la possibilité de mettre en œuvre un processus de planification pour les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones en suivant les pratiques exemplaires établies par la bibliothèque publique d'Edmonton.

... À l'intention de Bibliothèque et Archives Canada et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec →

- Reconnaître le rôle de leadership que joue *Bibliothèque et Archives Canada* sur le plan national auprès de la collectivité dans tous les domaines de développement des collections et des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones, y compris l'élaboration de documents, l'accès, la conservation et l'entreposage des collections, en mettant l'accent sur le développement des collections de ressources numérisées. Au Québec, il faut également souligner le rôle de leadership similaire joué par *Bibliothèque et Archives nationales* du Québec.

8. Conclusion

Le document présente les résultats d'un sondage distribué à des services de bibliothèque choisis, sur le plan national, provincial et territorial; ainsi qu'à des bibliothèques publiques et à des bibliothèques autochtones dans les réserves. Le sondage visait à connaître l'état des services de bibliothèque offerts aux autochtones en mettant l'accent sur les pratiques exemplaires en place dans les organismes participants. Le sondage a été élaboré dans le but de présenter aux gouvernements provinciaux et territoriaux un rapport sur les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones à l'heure actuelle au Canada, tels qu'ils sont perçus par ces gouvernements, et ces communautés locales et régionales.

Suite à l'introduction et à la définition des principaux concepts d'un point de vue autochtone, le rapport présente divers contextes de compétence et les multiples réalités ayant une incidence sur leurs structures, leurs processus et leurs prises de décision dans le domaine de la prestation des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones. Sept principes fondamentaux sont articulés et représentent les valeurs et les convictions essentielles nécessaires à l'évolution continue des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones dans l'ensemble des juridictions canadiennes. Le cadre du « Cercle des pratiques » découlant de ces principes fondamentaux comprend quatre dimensions : le leadership, l'organisation, la participation et l'innovation. À l'intérieur de chaque dimension, les éléments cruciaux de ces processus sont nommés et décrits d'un point de vue organisationnel; les pratiques exemplaires choisies et présentées dans le sondage, concrétisant ces éléments, sont fournis à titre d'exemples. Le Cercle des pratiques est conçu pour fonctionner comme un tout – c'est-à-dire que les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones par un gouvernement, une communauté ou un organisme doivent incorporer chacun de ces éléments pour fonctionner efficacement.

Si nous voulons développer des services en faisant preuve d'innovation, nous devons tenir compte du processus d'évaluation des services de bibliothèque actuellement offerts aux communautés autochtones, parce que c'est le secteur où l'on retrouve les plus grands défis et les plus grandes possibilités sur le plan de la créativité, de la collaboration et des discussions. Nous ne sommes pas encore arrivés à un consensus quant à l'adoption de mesures appropriées et pertinentes s'appliquant au large éventail d'intérêts des participants dans ces services de bibliothèque. En portant notre attention sur ce point, de nouvelles pratiques exemplaires évolueront très certainement dans tous les domaines de prestation des services.

En conclusion, le rapport présente un résumé des prochaines étapes qui pourraient être considérées, propose d'autres domaines à développer davantage et suggère des pratiques exemplaires qui pourraient convenir à tous les gouvernements et communautés.

Annexe 1 - SONDAGE SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE OFFERTS AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

**Groupe de travail sur les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones
du Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques (CPTBP)**

22 mai 2008

Historique

Le Groupe de travail sur les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones est un sous-comité du Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques (CPTBP). À la réunion de juin 2006, les sous-ministres responsables des bibliothèques publiques demandent au CPTBP de créer un groupe de travail afin d'étudier les pratiques exemplaires et le rendement des résultats et d'élaborer un plan d'action à l'intention des ministres.

Terminologie

Peuples autochtones est un nom collectif désignant les premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne (*Loi constitutionnelle, 1982*) reconnaît trois peuples autochtones : les Indiens, les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples, chacun se distinguant des autres par son patrimoine, sa langue, ses habitudes culturelles et ses croyances. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site sur la Terminologie autochtone du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada à http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/wf/index_e.html.

L'objectif du sondage

L'objet du sondage est de faire la lumière sur les pratiques exemplaires des provinces et territoires dans deux domaines clés :

1. Les pratiques exemplaires gouvernementales soutenant les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones dans la province et le territoire.
2. Les pratiques exemplaires à l'échelle locale ou régionale permettant d'identifier les modèles pouvant intéresser les autres et les inciter à les reproduire, y apportant les ajustements pertinents et appropriés à leur communauté, leur province ou leur territoire.

La portée du sondage

Le sondage met l'accent sur les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones (les Premières nations vivant sur et hors réserve, les Métis et les Inuits). Cela comprend la planification, la prestation et le financement des services de bibliothèques publiques. Les bibliothèques scolaires sont également incluses si elles offrent des services de bibliothèques publiques.

On demande aux membres du CPTBP de répondre aux questions suivantes d'ici le 31 août 2008.

Question adressée aux provinces/territoires/BAC : Quelles contributions ou pratiques exemplaires les gouvernements fédéral (BAC), provinciaux et territoriaux ont-ils apporté pour améliorer les services de bibliothèques offerts aux communautés autochtones ?

Ces activités, sans s'y limiter, sont les suivantes : les méthodes de consultation impliquant les peuples des Premières nations et Métis relatifs au développement des politiques gouvernementales et à la prise de décision; le financement; la publication de cadres stratégiques, y compris les documents et les rapports présentant les objectifs et leur détermination à les atteindre; la création de groupes conseillant les directions et ministères gouvernementaux.

Question adressée aux différentes communautés ou bibliothèques régionales : Votre communauté utilise-t-elle des modèles de pratiques exemplaires ? Veuillez les expliquer et identifier les partenariats facilitant le développement des services.

Ces activités, sans s'y limiter, sont les suivantes : la planification, la prestation, le financement, la dotation et l'allocation des ressources aux services de bibliothèques publiques. Veuillez décrire les programmes et les activités que vous croyez être représentatifs des pratiques exemplaires et en donner des exemples.

Question : De quels principes fondamentaux faut-il tenir compte dans un processus de collaboration avec les peuples autochtones en vue de développer des services de bibliothèques ?

Les réponses devront être envoyées à Joylene Campbell, présidente du Groupe de travail sur les services de bibliothèques offerts aux communautés autochtones, à jcampbell@library.gov.sk.ca. Notez que les réponses seront partagées avec les membres du groupe de travail, dès que possible.

Processus

Le groupe de travail recueille les résultats et les partage avec tous les membres du CPTBP et de BAC. Le groupe de travail respecte le droit de chaque province, territoire et de Bibliothèque et Archives Canada à déterminer la manière prise pour définir les pratiques exemplaires. Le groupe de travail note également l'importance des contacts et des relations personnels si l'on

veut obtenir des réponses judicieuses au sondage de la part des peuples des Premières nations et Métis. Une suggestion est proposée: une page pour chaque pratique exemplaire.

Pratiques exemplaires

Compte tenu de la recherche et des commentaires de Bibliothèque et Archives Canada, le groupe de travail décide de remplacer le concept de « meilleures pratiques » par « pratiques exemplaires » :

« L'objectif d'une [pratique exemplaire] est de promouvoir et d'appliquer des solutions gagnantes et durables à des problèmes sociaux, afin de tisser des liens entre les solutions concrètes, la recherche et les politiques. »¹³

Qu'est-ce qu'une pratique ?

Avant d'examiner le concept de pratique exemplaire, nous devons définir le mot « pratique ». Une pratique est une « action plutôt qu'une pensée ou des idées »¹⁴ et peut servir à décrire une technique, une stratégie, une procédure, une méthodologie ou une approche¹⁵. De plus, le concept peut désigner un programme ou une activité¹⁶.

Qu'est-ce qu'une pratique exemplaire ?

(rédigé par : Aline Joly and Gilbert Deschamps, Bibliothèque et Archives Canada)

Aucune définition normalisée du concept de pratique exemplaire n'existe. Plus exactement, ce concept prend le sens et l'usage convenant le mieux à l'organisme ou au contexte auquel il appartient. Le concept de la pratique exemplaire ressemble à celui de la meilleure pratique – les deux pratiques sont efficaces, efficientes et exigent un rendement de grande qualité. Le concept « exemplaire » est choisi à la place du concept « meilleure » parce que sa signification implicite convient mieux dans le contexte des communautés autochtones. Le concept « exemplaire » sous-entend l'examen ou l'échange d'idées tandis que le concept « meilleure » peut être perçu comme étant de nature hiérarchique.

De façon générale, un énoncé de pratiques exemplaires décrit les connaissances acquises dans un domaine quelconque et tient compte des leçons apprises par tâtonnement et par de solides recherches. L'idéal serait que la pratique exemplaire soit acquise en plusieurs étapes y compris l'évaluation des besoins, la mise en œuvre, l'étude, et l'évaluation. Un aspect fondamental du concept de pratique exemplaire est sa capacité d'adaptation et de croissance.

¹³ Information and Learning Network. (2007). *Concept of Best Practices*. Page consultée le 5 septembre 2007 à <http://www.iln-best.org/page.php?nr=5>

¹⁴ Practice. (2007). *Cambridge Dictionaries Online*. Page consultée le 6 septembre 2007 à <http://dictionary.cambridge.org/define.asp?key=101628&dict=CALD> Practice. (2007). *Business Dictionary Online*. Page consultée le 2 octobre 2007 à <http://www.businessdictionary.com/definition/practice.html>

¹⁵ Practice. (2007). *Business Dictionary Online*. Page consultée le 2 octobre 2007 à <http://www.businessdictionary.com/definition/practice.html>

¹⁶ US Department of Health and Human Services. Administration for Children and Families. (2007). Identifying and Promoting Promising Practices. *Intermediary Development Series*. Page consultée le 10 septembre 2007 à http://www.acf.hhs.gov/programs/ccf/resources/gbk_pdf/pp_gbk.pdf

C'est un processus continu au cours duquel la rétroaction et l'évaluation sont nécessaires.¹⁷ Lorsqu'une pratique exemplaire est mise en place avec succès, d'autres institutions similaires peuvent s'en servir et l'utiliser comme modèle. Ainsi certaines pratiques potentiellement prometteuses peuvent être mesurées et comparées.

Des pratiques exemplaires de bibliothèques publiques ayant des usagers autochtones

Du point de vue autochtone, une pratique exemplaire est une construction non hiérarchique, apprise de l'expérience acquise sur le terrain en ayant recours aux perspectives socioculturelles, à l'ingéniosité, l'intuition et la connaissance. De plus, les pratiques reconnaissent « la diversité des milieux situationnels et culturels qui caractérisent les communautés autochtones. »¹⁸

¹⁷ VISITASK. (2007). Best Practices. *Project Management Training and Resources*. Page consultée le 6 septembre 2007 à <http://www.visitask.com/best-practice-g.asp>

¹⁸ Thoms J. M. (2007). *Leading an Extraordinary Life: Wise Practices for an HIV prevention campaign with Two-Spirit men*. Toronto: *Two-Spirited People of the First Nations*.

Annexe 2 - Sondage sur les pratiques exemplaires des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones – Question n° 1

Question n° 1 – Quelles contributions ou pratiques exemplaires les gouvernements fédéral (BAC), provinciaux et territoriaux ont-ils apporté pour améliorer les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones ?

Ces activités, sans s’y limiter sont les suivantes : les méthodes de consultation impliquant les peuples des Premières nations et Métis relatifs au développement des politiques gouvernementales et à la prise de décision; le financement; la publication des cadres stratégiques, y compris les documents et les rapports présentant les objectifs et leur détermination à les atteindre; la création de groupes conseillant les directions et ministères gouvernementaux.

<p>AB</p>	<p>La province a évalué les besoins des communautés autochtones en matière de services de bibliothèques publiques, dans quelle mesure les communautés sont prêtes à recevoir des services et quels sont les obstacles les empêchant d’y avoir accès. Le rapport est présenté, mais non publié.</p> <p>Une composante sur le financement des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones figurait dans le document sur le financement des Initiatives pour le développement des bibliothèques publiques publié en 2007. En résulte un projet de développement des services de bibliothèques à la réserve de Sturgeon Lake, toujours à l’étude.</p>
<p>BC</p>	<p>On retrouve l’extrait suivant sur la page d’accueil du <i>Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation</i> (http://www.gov.bc.ca/arr/)</p> <p>« Le ministère fait preuve de leadership en établissant de nouvelles relations avec les communautés autochtones fondées sur la réconciliation, la reconnaissance et le respect. Nous négocions des traités et d’autres ententes pour qu’elles puissent jouir d’assises économiques plus stables en ce qui concerne les terres et les ressources de la Couronne et ainsi améliorer leur vie.</p> <p>Le lien <i>New Relationship with First Nations and Aboriginal People</i> à http://www.gov.bc.ca/arr.newrelationship/publications.html présente les points saillants sur les initiatives gouvernementales pour établir de nouvelles relations et combler le fossé socio-économique entre les Autochtones et les autres britanno-colombiens.</p> <p>D’autres documents de référence pouvant être utiles sont : <i>Culturally Responsive Guidelines for Alaska Public Libraries</i></p>

	<p>http://www.akla.org/culturally-responsive.html</p> <p>Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique, 1994</p> <p>http://www.ifla.org/VII/s8/unesco/eng.html</p>
--	--

MB	<p>En mai 2006, la province du Manitoba publie un examen stratégique sur les services de bibliothèque au Manitoba en collaboration avec la communauté des bibliothèques et les communautés autochtones et métisses. Des 22 recommandations présentées dans Réaliser notre vision : Offrir des services de bibliothèques viables et de haute qualité, les services offerts aux autochtones comprennent, entre autres, la modification de la Loi sur les bibliothèques publiques permettant aux services provinciaux d'être offerts sur des terres fédérales (recommandation 5); la création d'un groupe de travail autochtone (recommandation 6); et le recrutement d'un conseiller provincial autochtone pour les bibliothèques (recommandation 7).</p> <p>Pratique exemplaire : L'établissement de bibliothèques autochtones</p> <p>La province traite les communautés autochtones de la même façon que les autres municipalités. Les conseils de bandes doivent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir une résolution de bande pour établir des services de bibliothèques. 2. Fournir la preuve de la disponibilité des fonds dans la communauté pour appuyer les services de bibliothèques publiques conformément à la Loi sur les bibliothèques publiques. 3. Suivre tous les règlements de la Loi sur les bibliothèques publiques concernant les heures d'exploitation et le partage des ressources (le prêt entre bibliothèques). 4. Mettre sur pied un conseil d'administration de bibliothèque publique responsable de la gouvernance, de la dotation et des locaux de la bibliothèque publique. <p>La création d'un tel processus exige que la communauté locale ait la compétence voulue et soit déterminée à mettre sur pied une bibliothèque publique adaptée aux besoins de ses résidents. Les résidents de la localité sont responsables du succès de la bibliothèque. Les résidents seront au courant des services qu'ils pourraient obtenir des autres bibliothèques publiques.</p> <p>Pratique exemplaire : La technologie</p> <p>La recommandation 15 de Réaliser notre vision, préconise un accès à Internet haute vitesse à la disposition du personnel et du public, et compatible avec des systèmes locaux intégrés aux serveurs z39.50. En 2006-2007, une subvention est accordée pour permettre aux</p>
-----------	--

bibliothèques publiques rurales, y compris un projet pilote de la Première nation Peguis, d'atteindre ces normes. Une nouvelle subvention au titre de la technologie encouragera la mise en place de technologies viables dans toutes les bibliothèques publiques et autochtones.

Pratique exemplaire : La formation du personnel

Comme dans les autres bibliothèques publiques, on encourage le personnel des bibliothèques publiques autochtones à assister à des séances de formation et à des conférences organisées par le Service des bibliothèques publiques.

Le déroulement de consultations intensives sur le terrain permettra de guider la communauté en matière d'opérations d'une bibliothèque publique et de responsabilités, d'autonomie et de fonctionnement d'un conseil d'administration de bibliothèque.

Pratique exemplaire : La régionalisation

En raison des distances géographiques, on encourage l'ensemble des bibliothèques publiques du Manitoba à établir des services de bibliothèques par l'entremise d'un financement provenant d'au moins deux gouvernements locaux. On incite les communautés autochtones peu peuplées ayant une infrastructure et un espace public limités à se régionaliser avec les autres bibliothèques publiques de la région. Bien souvent, les services de bibliothèques régionaux viennent se greffer aux partenariats déjà en place entre les gouvernements locaux et les conseils de bandes pour recevoir des services d'urgence ou de la formation.

On demande aux communautés autochtones de nommer des représentants au conseil d'administration de la bibliothèque publique régionale dans le cadre du modèle régional décrit dans la Loi sur les bibliothèques publiques. Ce modèle favorise la communication, la collaboration et le renforcement des capacités entre les communautés.

Pratique exemplaire : Délégation des services de bibliothèques à une tierce partie

Des projets pilotes comprenant des centres de formation sont mis en œuvre dans la communauté. Le personnel et les locaux de la bibliothèque sont fournis par le partenaire responsable de la formation. Le Service des bibliothèques publiques fournit une collection de départ et des recommandations sur les ententes entre les responsables de la formation et la bande afin d'assurer le respect de la Loi sur les bibliothèques publiques. La province verse des fonds en conformité avec les règlements de la Loi sur les bibliothèques publiques.

Une tierce partie peut avoir des ressources financières et de l'expérience non disponibles localement. Elle doit stimuler l'intérêt de la communauté à l'égard des services de bibliothèques en fournissant des locaux à usage conjoint. La province favorise la construction d'immeubles à utilisateurs multiples et en a fait une priorité en vertu des subventions d'équipement provinciales.

Réactions de bibliothèques individuelles ou régionales

	<p><i>Votre communauté utilise-t-elle des modèles de pratiques exemplaires ? Veuillez les expliquer et identifier les partenariats qui facilitent le développement des services.</i></p> <p>Les bibliothèques dans les communautés autochtones du Manitoba fonctionnent comme des projets pilotes et les partenaires principaux de chacun des projets viennent surtout du milieu éducatif : le surintendant de l'éducation ou la commission scolaire ou le centre local de formation. Pour le moment, pas de véritable partenaire, mais si nous en avons ce serait, en règle générale, les champions des bibliothèques communautaires, les municipalités, les autorités scolaires et les écoles.</p>
NB	<p>Les services de bibliothèques publiques sont disponibles pour tous les résidents, Autochtones ou non, de la province selon la Loi sur les bibliothèques publiques du N.-B. Toute personne vivant au N.-B. peut visiter une bibliothèque publique, utiliser les services publics et obtenir une carte de bibliothèque de la province.</p> <p>Aucune consultation, cadre stratégique, document ou rapport n'est élaboré par le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick sur les services de bibliothèques à l'intention des communautés autochtones.</p>
NF	<p>Nous ne connaissons pas de contribution ni de pratique exemplaire de la province concernant des services de bibliothèques offerts aux communautés autochtones. Nous avons 28,065 Autochtones habitant dans la province, et aucune bibliothèque publique dans les communautés autochtones, bien que certaines bibliothèques offrent des services à quelques populations autochtones petites et dispersées. Des discussions ont eu lieu au sujet des besoins des communautés autochtones, mais très peu d'activités sont élaborées dans le secteur des services de bibliothèques.</p> <p>Des discussions à ce sujet ont eu lieu, mais aucune action prise.</p>
NS	<p>Je vous remercie de nous donner la possibilité de faire part de notre point de vue aux membres du groupe de travail sur les services de bibliothèques offerts aux communautés autochtones du Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques. La bibliothèque régionale Eastern Counties fournit des services aux comtés d'Inverness, Richmond, et Guysborough dans la province de la Nouvelle-Écosse. En plus de nos sept succursales, la bibliothèque dessert neuf autres lieux par l'entremise d'un bibliobus, le prêt de livres par courrier (Biblioposte), le service de livraison à la maison et les services en ligne. Dans notre zone de rayonnement vivent deux communautés autochtones, Waycobah et Chapel Island. Nous avons formé des partenariats avec les écoles élémentaires situées dans ces communautés autochtones afin d'offrir des services de bibliothèques. Dans l'une nous visitons l'école et dans l'autre nous faisons la livraison de prêts groupés. Les livres et les documents à l'intention des écoles sont choisis en fonction des intérêts particuliers des enfants autochtones (le sport, la nature, la culture autochtone, entre autres) afin de répondre le mieux possible aux besoins et aux niveaux de lecture des enfants.</p>

<p>NUN</p>	<p>Depuis huit ans environ, date de la création du territoire du Nunavut, les services de bibliothèques du Nunavut fluctuent constamment surtout à cause de notre déménagement d'Iqaluit à Baker Lake en 2003. Cela a entraîné un important roulement du personnel. Depuis mon arrivée, il a 15 mois, les principaux objectifs de l'organisme sont de favoriser la mise en place des services à la direction et de développer une certaine stabilité sur le plan opérationnel en vue d'entamer un processus de planification à long terme et le développement de politiques. Parmi les domaines d'intérêt, on compte les lignes directrices relatives aux administrateurs de l'accord des contributions, le développement de ressources appropriées sur les activités en matière d'alphabetisation de la petite enfance et la conception de documents en Inuit pour les jeunes.</p> <p>Dans la mesure du possible nous collaborons avec le Nunavut Literacy Council et les organismes partenaires communautaires afin d'offrir les meilleurs services de bibliothèques possibles. Étant une institution surtout du Sud, il y a plusieurs obstacles qui empêchent les Inuits d'utiliser les services de bibliothèques publiques. Parallèlement, la publication des documents est difficile, car peu de personnes parlent la langue inuite. Les jeunes Nunavummiut utilisent les bibliothèques pour l'accès à Internet et aux ordinateurs, mais démontrent peu d'intérêt pour les ressources écrites qui s'y trouvent. Les services de bibliothèques publiques du Nunavut vont devoir, dans les prochaines années, développer une stratégie afin qu'un plus vaste éventail de la population du Nunavut se serve des bibliothèques publiques.</p> <p>L'idée est de mettre en œuvre un processus de consultation avec les autres intervenants du domaine de l'éducation et de l'alphabetisation. L'établissement de ces relations est en cours, mais en même temps, je crains, comme la plupart des intervenants sont des fonctionnaires du gouvernement ou viennent d'organismes quasi gouvernementaux, que malgré toutes nos bonnes intentions, nous soyons en train d'ériger un ministère de la vérité des temps modernes, pour reprendre Orwell.</p>
<p>NWT</p>	<p>Dans les T. N.-O, nous ne faisons pas la distinction entre des services de bibliothèques autochtones et d'autres services de bibliothèques. La question d'habiter dans une réserve ou non ne se pose pas pour nous, de ce fait, les problèmes sont différents de ceux des provinces. Cela est dû en partie, à notre population qui est 50 pour cent autochtone.</p> <p>Au cours des trois dernières années, le gouvernement territorial a financé sept nouvelles bibliothèques dans des communautés qui n'avaient pas de services de bibliothèques publiques.</p>
<p>ON</p>	<p>MINISTÈRE DE LA CULTURE – LES PRATIQUES EXEMPLAIRES DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTOCHTONES</p> <p>Le programme de développement des bibliothèques publiques autochtones comprend les volets suivants : les subventions d'exploitation et de suppléments de rémunération et l'embauche de conseillers de bibliothèques publiques autochtones.</p>

Les subventions d'exploitation et les suppléments de rémunération des bibliothèques publiques autochtones.

Les bandes des Premières nations de l'Ontario vivant dans les réserves et adoptant des résolutions de conseils de bande pour appuyer les bibliothèques publiques dans leurs communautés, les présentent au ministère afin de recevoir une subvention d'exploitation des bibliothèques publiques basée sur le nombre d'habitants. Pour continuer à percevoir cette subvention annuellement, elles doivent compléter le sondage annuel sur les bibliothèques publiques, le proposer au ministère en indiquant qu'elles ont exploité une bibliothèque publique au cours de la dernière année, et présenter un état financier vérifié comprenant les recettes et les dépenses. Ce dernier peut faire partie des états financiers de la bibliothèque ou de ceux des bandes.

Les subventions d'exploitation des bibliothèques publiques des Premières nations sont de 1,50 \$ par individu au prorata de la population des réserves. Ce montant peut susciter des investissements additionnels. À titre d'exemple, un financement est disponible pour les suppléments de rémunération des bibliothèques publiques des Premières nations à raison de 13 000 \$ pour chacune des 50 bibliothèques publiques autochtones pour aider à soutenir les salaires du personnel des bibliothèques. Le financement est administré à l'échelle provinciale par le Service des bibliothèques du Nord au nom du ministère.

Le soutien financier reçu du ministère pour le fonctionnement et la prestation de services font qu'il est plus facile pour les bibliothèques publiques autochtones de recevoir d'autres subventions. Celles-ci proviennent du Programme d'accès communautaire (PAC), de l'Initiative jeunesse du PAC et de ServiceOntario afin d'améliorer l'accès à l'information et aux services gouvernementaux dans les bibliothèques publiques. Le ministère reçoit aussi du financement de fin d'année, provenant d'un programme de taxe d'affaires, permettant ainsi de verser des subventions pour l'alphabétisation familiale à toutes les bibliothèques publiques autochtones. Elles sont aussi admissibles à des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario.

Les consultants des bibliothèques publiques offrant des services aux communautés autochtones

Le ministère accorde du financement aux services des bibliothèques de l'Ontario Nord et de l'Ontario Sud pour embaucher jusqu'à trois consultants autochtones, offrant ainsi aux bibliothèques publiques un soutien pour combler leurs besoins en matière de formation et d'éducation. Leur travail comprend entre autres, les activités suivantes : l'orientation des nouveaux membres du personnel des bibliothèques publiques sur les services de bibliothèques et d'administration, dispenser de la formation et des programmes d'éducation lors de conférences et de rassemblements, au printemps et à l'automne, et aider le personnel des bibliothèques à compléter le sondage annuel sur les bibliothèques publiques et les autres exigences provinciales.

Le plan stratégique « Our Way Forward »

En 2004, la collectivité autochtone ontarienne des bibliothèques publiques en collaboration avec les services de bibliothèques de l'Ontario Nord et de l'Ontario Sud a créé son propre plan stratégique « *Our Way Forward* ». Le plan est financé par le Fonds de développement

stratégique des bibliothèques du ministère de la Culture de l'Ontario.

Connectivité

Depuis 1999, le ministère offre du financement pour la connectivité aux bibliothèques publiques et aux bibliothèques publiques autochtones afin de promouvoir l'accès public aux services Internet sur le réseau de télécommunication à large bande. Le Service des bibliothèques de l'Ontario du Sud (SBOS) administre le financement au nom du ministère, à l'échelle provinciale. Le SBOS promouvoit activement la disponibilité du Service de connectivité auprès du secteur des bibliothèques publiques autochtones. En 2007-2008, le Service de connectivité a aidé 46 bibliothèques publiques autochtones à obtenir un accès haute vitesse sur le réseau de télécommunication à large bande.

Dialogues

En 2004, la collectivité ontarienne autochtone a exprimé son inquiétude, dans un échange de correspondance avec le ministère concernant le niveau des services reçu. Leurs préoccupations comprenaient la fermeture du bureau des Services de bibliothèques du Nord à Thunder Bay ayant pour conséquence la mise à pied de certains membres du personnel. En guise de réponse, le ministère a embauché un animateur d'expérience pour collaborer avec les membres des communautés autochtones. Des dialogues ont eu lieu en 2005 et 2006 avec des représentants communautaires des bibliothèques publiques autochtones. Le ministère est tenu au courant de ces dialogues et les rapports sont partagés avec la collectivité des bibliothèques publiques autochtones.

Services offerts aux autochtones hors réserve

Les organisations autochtones de l'Ontario reçoivent du financement par projet de la Fondation Trillium de l'Ontario du ministère de la Culture de l'Ontario. Cela comprend des subventions aux organismes métis et aux bibliothèques publiques autochtones. Les peuples des Premières nations, Inuits ou Métis vivant dans les municipalités et les villes, font partie des ménages calculés dans la formule utilisée par le ministère pour les subventions d'exploitation des bibliothèques publiques municipales de l'Ontario.

Résultats

Les investissements de l'Ontario dans les bibliothèques publiques et des initiatives sous forme de dialogues et de communications constantes ont permis la réalisation des activités suivantes :

- Des milieux de bibliothèques florissants, fort d'environ 50 bibliothèques publiques autochtones.
- Du personnel de bibliothèques publiques autochtones très compétent et en mesure de défendre les intérêts des bibliothèques publiques

relevant de leurs secteurs.

- Du soutien pour les opérations, un supplément de rémunération et d'autres initiatives.
- Une bonne communication dans les deux sens entre le ministère et les bibliothèques publiques autochtones.
- Mise en oeuvre du plan stratégique des bibliothèques publiques autochtones par l'entremise d'objectifs favorisant leur promotion.
- Un service à large bande donnant accès à Internet haute vitesse aux bibliothèques publiques autochtones.
- Un accès aux renseignements et aux services gouvernementaux de ServiceOntario par l'entremise du réseau ontarien des bibliothèques publiques autochtones.
- Les bibliothèques publiques autochtones sont reconnues et se sont vues décerner le Prix d'excellence des bibliothèques publiques du ministère de la Culture lors d'un banquet à la Super conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario.
- Une plus grande compréhension des besoins communautaires des bibliothèques publiques autochtones de la part du Ministère, y compris un appui pour le développement des infrastructures, une connaissance des rouages relatifs à l'aide fédérale et leur utilisation par les bandes.
- Les organisations de Métis peuvent demander et recevoir des subventions de la Fondation Trillium de l'Ontario du Ministère.

Partenariats

Les partenariats comprennent les organismes suivants :

- Organismes de services de bibliothèque de l'Ontario (SBO-Nord, SBO-Sud)
- Ministère des Affaires autochtones de l'Ontario
- Ministère du Développement du Nord et des Mines
- Ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario
- Fondation Trillium de l'Ontario

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ONTARIO-NORD – Rita Chiblow et Leanne Clendening (Notes à partir d'une entrevue téléphonique)

Conférence des bibliothèques publiques autochtones

- Le service des bibliothèques de l'Ontario Nord examine les besoins communs en matière de formation des bibliothécaires avec le personnel des bibliothèques publiques des Premières nations pour cibler les éléments à aborder au cours de la conférence. Une équipe de planification de la conférence comprenant le personnel des bibliothèques publiques autochtones favorise le réseautage avant, pendant et après la conférence.
- La conférence comprend un échange d'idées sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas; les bibliothèques sont reconnues et prennent en main leurs projets; la conférence est devenue une initiative à l'échelle provinciale.
- Le service des bibliothèques de l'Ontario Nord subventionne le transport à la conférence, ceci est de première importance pour les petites communautés.

- La section des fournisseurs a connu une croissance rapide au cours des cinq dernières années, et les commandes par le secteur privé ont augmenté.
- L'ensemble de la communauté des Premières nations est au courant de la tenue de la conférence et qu'il est souhaitable de visiter les kiosques, d'être présentateur ou commanditaire (p. ex., le Club Amick du lieutenant-gouverneur et le Centre culturel Ojibway-Cree).
- Le service des bibliothèques de l'Ontario Nord utilise le site Web et les journaux autochtones pour promouvoir la conférence.
- La conférence existe depuis plus de 15 ans.
- Le service des bibliothèques de l'Ontario Sud est un partenaire important, d'autres partenaires comprennent SIRSI, des vendeurs de livres et un groupement d'achats découlant des partenariats.
- Les retombées à long terme comprennent les éléments suivants : une confiance accrue, des bibliothécaires qui restent plus longtemps et une réduction du roulement des effectifs.

Autres pratiques exemplaires :

- Des visites régulières à la clientèle sont effectuées; les communautés autochtones ayant des bibliothèques publiques sont visitées une ou plusieurs fois par année et reçoivent de l'aide pour se brancher en ligne sur SIRSI.
- Les conseillers culturels Ojibway-Cree accompagnent le personnel.
- Le personnel des bibliothèques est davantage scolarisé et mieux formé; les relations personnelles se développent entre le personnel du Service de bibliothèques de l'Ontario Nord (SBON) et les communautés; on échange sur l'importance des bibliothèques; le conseil de bande et l'organisation établissent des liens.
- En terme d'acquis, le SBON a une idée plus claire des priorités des bibliothécaires et de la communauté, p. ex., les bibliothèques sont prioritaires en terme de planification stratégique et de réseautage communautaire.

Mini-ateliers locaux

- Deux groupes de discussion dans le Nord.
- Programmation et élaboration de politiques.
- Soutien communautaire.
- Le plan de travail n'a pas été élaboré, mais a servi d'outil.
- Développement des compétences – l'importance du plan de travail pour le travail professionnel et les appréciations de rendement.
- Les leaders décident comment l'argent sera dépensé, p. ex., la Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations.
- Les personnes apprennent par l'expérience à connaître d'autres communautés et bibliothèques lors de leurs déplacements vers les ateliers.
- Augmente les connaissances d'autres communautés en les aidants à reconnaître ce qu'elles peuvent accomplir.

L'approche provinciale

- Plan stratégique *Our Way Forward* : Le SBO-Nord a fait une demande de financement et a aidé la collectivité des bibliothèques publiques autochtones à réaliser le plan.

- Le plan porte sur les activités que les personnes peuvent développer dans leurs communautés.
- Les SBO veulent appuyer la mise en œuvre du plan.
- Une trousse de promotion et un DVD sont réalisés.
- Les bibliothèques prennent conscience qu'elles peuvent promouvoir leurs services elles-mêmes.
- Les communautés se renforcent.
- Expansion de l'infrastructure; les bibliothèques sont intégrées dans de plus grandes installations.
- Défendre les intérêts des bibliothèques autochtones et faire reconnaître leur contribution.
- Les initiatives de promotion comprennent notamment la participation de personnes très en vue, d'aînés, d'artistes et de politiciens; des campagnes de sensibilisation tout au long de l'année visent à améliorer les services d'action directe afin de soutenir les bibliothèques publiques autochtones.
- Un message est lancé au gouvernement fédéral.
- Le SBO-Sud enregistre un excédent budgétaire à la rubrique des séances de formation sur la défense des intérêts.
- Sheri Mishibijim de la bibliothèque publique autochtone de Wikwemikong a tenu un kiosque à l'Assemblée des chefs.

Les défis auxquels sont confrontées les communautés

- Sur les 134 réserves en Ontario, 50 ont des bibliothèques.
- La réponse est favorable.
- Adoption des résolutions à l'Assemblée des Premières nations.
- Parmi les résolutions présentées à l'Assemblée, une est adoptée en 2004.
- Nous examinons une nouvelle résolution qui reconnaît l'existence des bibliothèques publiques autochtones.
- Interventions auprès du gouvernement fédéral.

Les réunions du comité consultatif sur les bibliothèques sont en évolution.

- Les commentaires proviennent de la communauté; les objectifs comprennent le réseautage avec la clientèle et la formation au cours des conférences du printemps et de l'automne.
- Avoir plus de services.
- Deux rencontres en personne par année.
- Des réunions de réseautage.
- Structure axée sur les services.
- Le SBO-Nord considère les bibliothèques comme les mémoires et les gardiennes de l'histoire qui jouent un rôle de conservation, p. ex., la bibliothèque publique autochtone de Nipissing.
- La direction de l'aménagement des terres et de la gestion des forêts transmet des documents sous forme numérique; les journaux, les enregistrements vidéo et audio en langues autochtones sur les groupes d'aînés comme base de connaissances sont à la baisse.
- Le SBO-Nord est à la recherche de financement.

- L'intégration des bibliothèques dans le tissu social des communautés.

La Semaine des bibliothèques publiques autochtones

- Le SBO-Nord soutien les initiatives permanentes.
- Le SBO-Nord participe à cet événement de plusieurs façons notamment par l'élaboration de matériel promotionnel, de plans, de logos, de comités de coordination et la tenue de téléconférences de juin à mars. Le comité de surveillance est créé par le comité consultatif des bibliothèques autochtones (voir ci-dessus).
- Le thème « gardiens du savoir » est retenu par les comités.
- Activités d'autopublicité intermédia.
- Les comités de bibliothèques responsables du lancement invitent les députés fédéraux et provinciaux, le chef de conseil, les bibliothèques et les écoles locales à y assister.
- Les partenariats permanents comprennent les organismes provinciaux et territoriaux; un programme de lecture à l'intention des communautés autochtones est possible grâce à un partenariat avec Héritage Canada.
- Le service des bibliothèques de l'Ontario Nord donne des fonds pour assurer la tenue de la Semaine des bibliothèques publiques autochtones si la communauté d'accueil est située dans le Nord (les régions du Nord et du Sud se partagent l'accueil chaque année, à tour de rôle).
- Cet événement très apprécié a débuté en 2002.

Les communications

- Tenir les communautés au courant des activités sur le plan provincial.
- LISTSERV aide les bibliothèques à communiquer; d'autres groupes s'y joignent également à l'échelle provinciale.
- Un plus grand nombre d'employés des bibliothèques publiques autochtones sont formés au développement de sites Web; les possibilités pour eux d'obtenir de l'aide pour le développement et le contenu de leurs sites Web sont plus importantes.

Bibliothèques publiques autochtones – SBO-Nord

- Le SBO-Nord a restructuré les services de consultations autochtones – un consultant travaille au renforcement des capacités et l'autre au développement des compétences des bibliothèques.

Présences à la Super conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario (ABO)

- Le SBO-Nord subventionne les représentants des bibliothèques publiques et autochtones voulant assister à la Super conférence de l'Association des bibliothèques de l'Ontario; une aide à ceux qui normalement, n'auraient pas la possibilité d'y assister. L'initiative est partagée avec l'ABO.

- Un programme menant à un diplôme collégial est à l'étude pour les petites bibliothèques et les bibliothèques publiques autochtones.

Les principes régissant les pratiques exemplaires

- Favoriser le renforcement des capacités et soutenir le financement des bibliothèques en vue de leur expansion, leur programmation et le développement de leurs ressources.
- Reconnaître les différences entre les bibliothèques publiques autochtones (BPA) et les bibliothèques publiques – les BPA n'ont pas de revenu fiscal.
- Les services reposent sur la consultation; celle-ci est plus importante que dans les autres bibliothèques.
- Respecter les spécificités des BPA.
- Reconnaître la culture; les BPA doivent se réunir et parler.
- Les interactions face à face sont très importantes.
- Les distances sont problématiques.
- Chaque bibliothèque est le reflet de sa communauté, par ex., si la façon dont on perçoit l'éducation est réactionnaire, les services de bibliothèque se retrouvent au bas de la liste des priorités.
- Le SBO-Nord s'assure que les BPA sont prioritaires.
- L'objectif est de former davantage de bibliothécaires.
- Multiplier les programmes de formation à l'intention des bibliotechniciens et des techniciens de l'information.
- Aider le personnel de la bibliothèque à demeurer dans la communauté.
- Un projet d'archivage peut bonifier une pratique exemplaire.
- Favoriser la reconnaissance officielle des remises de prix aux BPA.
- Les BPA se sont vus décerner le prix d'excellence des bibliothèques publiques du ministère de la Culture.
- Le SBO-Nord reconnaît le personnel des BPA qui présente des trousseaux de promotion à des leaders tels que les chefs de bande.

SERVICE DE BIBLIOTHÈQUES DE L'ONTARIO SUD

Patty Lawlor

Pratiques exemplaires

Plusieurs pratiques exemplaires du Service de bibliothèques de l'Ontario Sud (SBO-Sud) sont des partenariats formés au cours des années améliorant les services de bibliothèques publiques.

Ces derniers comprennent entre autres, la sélection de livres au Conseil des arts de l'Ontario (CAO) par le consultant autochtone du SBO-Sud ; le partage des documents relatifs au programme de lecture canadien de la CBC avec les bibliothèques publiques autochtones.

Le SBO-Sud a fait des demandes de financement au Fonds de développement stratégique des bibliothèques du ministère de la Culture pour soutenir la communauté des bibliothèques publiques autochtones et cherche activement à former des partenariats, notamment avec la Fondation Coca Cola et le ministère du Patrimoine canadien. Au nombre des réalisations, mentionnons le programme de lecture autochtone comprenant notamment les éléments suivants : l'organisation d'une tournée et la promotion d'un auteur autochtone; « *Mariposa in the Schools* », partenaire du domaine des arts, organise une programmation artistique dans les bibliothèques publiques et offre gratuitement, entre autres, des livres aux élèves de première année durant de la Semaine des bibliothèques publiques autochtones.

L'Ontario Sud a mis sur pied un comité de bibliothèques publiques autochtones composé d'un président et d'un comité exécutif. La communauté établit l'ordre du jour et le SBO-Sud fournit les services de secrétariat.

Le travail de consultation quotidien comprend un programme d'orientation et de formation sur les bibliothèques et de soutien au personnel des bibliothèques, ainsi en mesure de compléter avec succès le sondage annuel sur les bibliothèques publiques.

Le programme « *Librairies helping Libraries* » donne de très bons résultats : c'est un partenariat entre les bibliothèques publiques autochtones et les bibliothèques publiques municipales. Connaissant les besoins des bibliothèques publiques autochtones, les bibliothèques municipales possédant des ressources documentaires et autres profils, mettent à leur disposition des doubles d'exemplaires de documents de qualité choisis pour les aider à développer leurs propres collections. Trois ou quatre partenariats officiels sont présentement en cours. De plus, le SBO-Sud aide les bibliothèques du comté de Grey à désélectionner des doubles exemplaires de qualité au cours d'un processus d'automatisation de groupe et s'assure que les bibliothèques publiques autochtones voisines reçoivent les documents.

Parmi les pratiques exemplaires réussies, mentionnons le soutien apporté au Plan stratégique des bibliothèques publiques autochtones « *Our Way Forward* » ainsi que le suivi de deux initiatives de promotion. Les trois activités ont reçu du soutien du Fonds de développement des services de bibliothèques du ministère et du financement de SBO-Sud pour la rédaction de demandes de subventions.

Le SBO-Sud a soutenu les efforts de James Bartleman, d'origine autochtone et ancien lieutenant-gouverneur, à propos des initiatives prises pour encourager l'alphabétisation et les bibliothèques.

Le SBO-Sud a élaboré son propre programme « *Excel* ». Ainsi, le personnel des bibliothèques n'ayant pas de diplôme de maîtrise ou de technique en documentation peut suivre un programme d'éducation plus convivial pour les Autochtones. Un diplômé autochtone du programme Excel agit à titre de mentor.

Les services de bibliothèques de l'Ontario Nord et Sud ont aidé les bibliothèques publiques à formuler des lignes directrices pour les bibliothèques publiques autochtones en s'appuyant sur la réussite de l'actuel cadre directeur des bibliothèques municipales.

Le SBO-Sud a consulté le ministère sur des questions de gouvernance en rapport avec les bibliothèques publiques autochtones. Par

	<p>exemple, il fallait clarifier si c'est le « conseil d'administration » ou le « conseil de bande » qui agit à titre d'administrateur principal responsable des services de bibliothèques publiques. Le SBO-Sud a appuyé les efforts du ministère pour recueillir les commentaires des communautés lors des Dialogues (voir les pratiques exemplaires du ministère de la Culture).</p> <p>Les rassemblements des bibliothèques publiques autochtones</p> <p>Le comité des bibliothèques publiques autochtones joue un rôle de premier plan dans l'organisation des rassemblements du printemps et de l'automne et il planifie les rencontres. Au cours des dernières années, le rassemblement du printemps s'associe à la Conférence des bibliothèques publiques autochtones mené par le SBO-Nord pour tout l'Ontario. Le SBO-Sud apporte son soutien en invitant des conférenciers à participer aux rassemblements.</p> <p>La Semaine des bibliothèques publiques autochtones</p> <p>Cet événement débute en 2000. L'idée est de promouvoir les bibliothèques auprès des communautés et permettre aux bibliothécaires d'être fiers des services qu'ils offrent. Depuis, la semaine a pris de l'expansion. Elle inaugure de grands événements, invite d'importantes personnalités tel le lieutenant-gouverneur et élabore des affiches et des outils de promotion conçus par des professionnels.</p>
PEI	Aucune réponse n'est fournie à cette question.
QC	<p>Les bibliothèques publiques au Québec sont de compétences municipales.</p> <p>D'autre part, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec finance un réseau national de services de bibliothèques publiques, le Réseau BIBLIO, desservant plus de 740 municipalités de moins de 5 000 habitants. Les principaux services offerts sont le prêt de documents, le prêt entre bibliothèques, des activités d'animation et de promotion clé en main et l'accès en consortium (CAREQ) à des bases de données.</p> <p>Certaines communautés autochtones sont affiliées au Réseau BIBLIO, notamment la bibliothèque de la réserve de Mashteuiatsh située au Saguenay-Lac-Saint-Jean.</p> <p>D'autre part, le Ministère a conclu des ententes avec les nations autochtones dans le domaine culturel, ententes qui dans certains cas touchent les services de bibliothèques. C'est le cas, par exemple, dans la région de Québec où l'entente avec la nation Huronne-Wendat comprend l'organisation de « Journées de la lecture ».</p> <p>De son côté, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) a organisé plusieurs événements en partenariat avec les nations</p>

	<p>autochtones, notamment la présentation des films du Wapikoni mobile, des rencontres-ateliers avec des auteurs et illustrateurs autochtones et des expositions comme « Dialogue avec un sauvage » en collaboration avec l'organisme Terre en vue. Tous les ans, BAnQ s'associe au festival Présence autochtone.</p> <p>On trouve également sur le portail de BAnQ des contes en ligne en inuktitut. D'autres, en langue crie, seront ajoutés à l'automne.</p> <p>Bien qu'il n'existe pas présentement de stratégie nationale ou de programmes de bibliothèques spécifiquement destinés aux communautés autochtones, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, dans son plan triennal 2006-2009, prévoit l'élaboration d'une offre de service aux communautés autochtones comprenant notamment un inventaire des services de bibliothèques publiques présentement offerts aux communautés autochtones de même qu'une consultation auprès des communautés afin d'évaluer leurs besoins en la matière. À ce jour, un portrait des communautés autochtones est dressé et l'inventaire des services de bibliothèques est en voie d'être complété.</p>
<p>SK</p>	<p>La province de la Saskatchewan travaille à l'amélioration des services de bibliothèques pour les Premières nations et les Métis et considère les éléments suivants comme étant des pratiques exemplaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration de politiques. • La consultation auprès des Premières nations. • La législation. • Le financement. • La dotation. <p>1.1 L'élaboration de politiques</p> <p>Un comité consultatif ministériel sur les services aux bibliothèques offerts aux communautés autochtones est créé en 2001 afin de se pencher sur les problèmes empêchant les Autochtones d'utiliser les services de bibliothèques publiques. Le comité consultatif approuvé par le Cabinet est composé à plus de 50 pour cent de membres des Premières nations et de Métis. Le rapport du comité, <i>Information is for Everyone</i>, avec 46 recommandations reflétant les résultats de consultations tenues à l'échelle provinciale est une pratique exemplaire.</p> <p>Une des recommandations du rapport est d'évaluer les progrès de la mise en œuvre des recommandations. Un groupe de travail, le Comité sur les services de bibliothèques autochtones est créé pour évaluer les progrès et poursuivre la mise en application des recommandations. Il est composé de représentants de chacun des dix réseaux provinciaux de bibliothèques publiques en Saskatchewan et est présidé par le coordonnateur des bibliothèques autochtones des bibliothèques provinciales et le directeur des Services de bibliothèques publiques.</p> <p>1.2 Les consultations</p> <p>Le comité consultatif ministériel mène de vastes consultations auprès des communautés autochtones de la Saskatchewan par l'entremise</p>

des directeurs de l'éducation, des conseils de bandes, des autres membres de la communauté ainsi que des conseils tribaux et de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS).

Le groupe de travail du Comité sur les services de bibliothèques autochtones prévoit un mécanisme de consultations permanentes avec les réseaux de bibliothèques publiques et travaille à l'élaboration de politiques pour abattre les obstacles auxquels se heurtent les communautés autochtones.

1.3 La législation

La législation de la Saskatchewan comprend trois dispositions pouvant être considérées comme pratiques exemplaires :

- 1) L'accès universel – Chaque résident de la Saskatchewan a le droit d'emprunter des livres et tout autre document de n'importe quelles bibliothèques publiques en Saskatchewan. En 2003, un règlement stipulant qu'un résident autochtone n'était pas considéré comme résident de la Saskatchewan est aboli. Maintenant, les personnes habitant dans les réserves ont le droit d'accéder aux services de bibliothèques hors réserve, sans payer de frais, ni obtenir l'accord de leurs bandes.
- 2) Ententes et représentation – La Loi sur les bibliothèques publiques de 1996 permet aux réseaux de bibliothèques de conclure des ententes avec les Premières nations pour la prestation des services de bibliothèques dans les réserves, et prévoit la représentation autochtone au sein des conseils d'administration des réseaux de bibliothèques.
- 3) Les services directs offerts aux communautés autochtones – La Loi prévoit que le réseau des bibliothèques du Nord offre des services directs aux populations autochtones, y compris l'attribution de subventions aux bibliothèques autochtones. (Cette disposition ne s'applique qu'à la région du Nord rassemblant un réseau de bibliothèques fédérées, et non au reste de la province constitué de bibliothèques régionales offrant les services de bibliothèques).

1.4 Le financement

Le gouvernement de la Saskatchewan accorde des subventions de longue durée aux réseaux de bibliothèques publiques pour appuyer le partage des ressources. En 2003, les subventions provinciales octroyées aux réseaux de bibliothèques ont augmenté de 250 000 \$ afin de garantir l'accès universel des bibliothèques publiques aux résidents autochtones et mettre en œuvre les recommandations du comité consultatif du ministère. Ce mode de financement est une pratique exemplaire, créée dans le cadre des subventions à long terme pour le partage des ressources dans les bibliothèques publiques (et non comme une subvention ponctuelle distincte), son montant augmente annuellement au même rythme que les subventions aux bibliothèques publiques. L'objectif du financement est de fournir un accès universel aux bibliothèques publiques pour l'ensemble des citoyens, y compris les Premières nations, les personnes vivant dans les réserves, mettant ainsi en œuvre les recommandations inscrites au rapport du comité consultatif du ministre.

	<p>1.5 La dotation</p> <p>Le comité consultatif ministériel recommande également que la bibliothèque provinciale crée des emplois permanents à plein temps de coordonnateurs centraux pour les personnes de souche autochtone. Un poste, créé en 2005 est actuellement occupée par Nina Wilson membre des Premières nations Kahkewistahaw et Whitebear au sud-est de la Saskatchewan. Son rôle de coordonnatrice centrale lui permet de fournir des conseils et des renseignements sur le développement des services de bibliothèques autochtones tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un modèle pour la présentation des rapports en tant que pratique exemplaire – Les réseaux de bibliothèques sont tenus de soumettre un rapport annuel sur les façons de dépenser et l'impact des fonds dédiés aux communautés autochtones. Un questionnaire-modèle en cours d'élaboration facilitera la tâche aux directeurs en leur permettant de fournir des renseignements comparables. Demander ce qui fonctionne le mieux est un point de départ, car cela peut mener à un échange sur les résultats obtenus. • Les ressources sont une pratique exemplaire – Un document perpétuel est créé et comporte une liste de coordonnées, de données biographiques de différents animateurs de programmes autochtones, de conteurs, d'auteurs et d'artistes. La liste est utilisée principalement dans le cadre du Programme des conteurs autochtones. Cependant, de plus en plus de succursales s'en servent et développent en toute confiance leurs programmes autochtones. D'autres documents sont rédigés sur la manière d'aborder la culture autochtone d'une façon plus positive et productive en commençant par une pratique inclusive respectueuse. Dans le cadre de leur programmation et de leurs événements, des renseignements sur le port des peintures traditionnelles, le protocole, les fêtes et la danse en rond sont mis à la disposition des personnes œuvrant dans les réseaux de bibliothèques. • L'assurance de la qualité en tant que pratique exemplaire – Chaque réseau de bibliothèques reçoit des suggestions et des listes de ressources pour le développement et la mise en œuvre de programmes qui sont approuvés par le comité autochtone des services de bibliothèques de la Saskatchewan et le centre culturel autochtone de la Saskatchewan. • Les visites en tant que pratique exemplaire – La coordonnatrice de la bibliothèque publique autochtone organise des visites dans les communautés autochtones pour les employés des bibliothèques régionales. Elle est accompagnée de la directrice de la bibliothèque Albert qui lui explique comment sa bibliothèque sert ses usagers, presque tous Autochtones.
YUK	<p>Le Yukon n'a pas de service distinct pour les communautés autochtones. On ne trouve aucune réserve au Yukon, mais il y a des communautés où vit une importante population autochtone. La population autochtone du Yukon est essentiellement Athapascan. Dans un but d'autogérance, la plupart des Premières nations du Yukon ont signé des accords sur des revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Ces ententes comprennent des protocoles de consultation entre les gouvernements.</p> <p>Le réseau de bibliothèques publiques du Yukon offre des services à tous les Yukonnais par l'entremise de bibliothèques communautaires et d'une bibliothèque centrale à Whitehorse. Les conseils d'administration des bibliothèques locales sont responsables de l'exploitation des bibliothèques à l'extérieur de Whitehorse. On les encourage à nommer des représentants autochtones et à recruter du personnel parmi les populations autochtones locales.</p>

	Le Service des bibliothèques publiques assurent la liaison avec les gouvernements locaux et ceux des Premières nations afin de promouvoir les services de bibliothèques. Grâce à divers programmes d'action, le gouvernement du Yukon encourage la création de nouveaux emplois pour les personnes d'ascendance autochtone.
BAC	Les réponses au sondage sont incluses séparément.

Annexe 3 - Sondage sur les pratiques exemplaires des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones – Question n°2

Question n° 2 – Votre communauté utilise-t-elle des modèles de pratiques exemplaires ? Veuillez les expliquer et identifier les partenariats qui aident au développement des services.

Ces activités, sans s’y limiter, sont les suivantes : la planification, la prestation, le financement, la dotation et l’allocation des ressources aux services de bibliothèques publiques. Veuillez décrire les programmes et les activités que vous croyez être des pratiques exemplaires et donnez-en les raisons.

<p>AB</p>	<p>2. La question de la communauté demeure plutôt étroite. La bibliothèque publique d’Edmonton est la plus avancée dans l’élaboration d’une politique relative aux services de bibliothèques autochtones et a embauché un coordonnateur de bibliothèques autochtones afin de travailler avec les organismes autochtones de la communauté. Un rapport est disponible en ligne. http://www.epl.ca/EPLMaster.cfm?id=RECENTLYPUBL0001</p>
<p>BC</p>	<p>La Bibliothèque publique régionale de Lillooet a une longue expérience de travail auprès des communautés St’at’imc qu’elle dessert. Plus récemment, en 2005, les membres du groupe d’intérêt de l’Association des bibliothèques autochtones et la Direction des services de bibliothèques publiques ont aidé à organiser une consultation avec les représentants des communautés St’at’imc, le Conseil Tribal, <i>Lillooet Learns</i> et la bibliothèque. Cela s’est traduit par l’engagement de mettre sur pied un bibliobus transportant maintenant la bibliothèque et d’autres services communautaires dans les localités éloignées de la région. Pour de plus amples renseignements sur le bibliobus de Lillooet allez à http://lillooet.bclibrary.ca/about/news/book-bus-history-and-more</p> <p>En 2006, la bibliothèque régionale de Fraser Valley met sur pied une équipe de projet sur les services autochtones visant la promotion et le développement des services de bibliothèques et ce, en consultation avec les communautés autochtones. Jusqu’à présent, les activités comprennent des séances de formation interculturelle pour le personnel, des groupes de réflexion avec les représentants des communautés autochtones, un festival, des partenariats avec les programmes d’alphabétisation pour adultes et enfants, un programme d’artistes résidents et une participation aux célébrations entourant la Journée nationale des Autochtones.</p> <p>Le 26 janvier 2008, la bibliothèque publique Vanderhoof inaugure officiellement la Collection Mary John. Celle-ci, composée d’environ 800 livres sur des questions autochtones, s’est développée grâce au soutien actif de la communauté autochtone locale et vise à commémorer Saik’uz Mary John, une aînée respectée. Pour de plus amples détails, allez à http://vanderhoof.bclibrary.ca/services-programs/the-mary-john-collection.</p> <p>En tant que partenaire du « Working Together Project », le personnel de la bibliothèque publique de Vancouver contribue au développement et au soutien des stratégies visant à atteindre deux principaux objectifs : (1) proposer une approche orientée vers le</p>

	<p>développement communautaire pour tisser des liens et des relations dans la communauté; (2) identifier et examiner les obstacles systémiques qui empêchent l'usage de la bibliothèque.</p> <p><i>Le Community-Led Libraries Toolkit du Working Together Project</i>, élaboré par le personnel chargé du projet, présente une foule de stratégies et d'exemples adaptés à toutes les communautés autochtones, même urbaines. Cette trousse d'outils est un document de 145 pages disponible en version PDF téléchargeable à : http://www.librariesincommunities.ca/</p>
<p>MB</p>	<p>Vue d'ensemble des services de bibliothèques autochtones Les services de bibliothèques offerts aux Autochtones vivant à Winnipeg incluent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'espace nommé <i>Aboriginal Reading in the Round</i> de la bibliothèque Millennium (bibliothèque centrale de Winnipeg). • Des ressources documentaires mises en valeur dans certaines succursales et à la bibliothèque Millennium. • Des contenus Web présentant des liens aux ressources et des contenus sur le site Web pour adolescents. • L'aide aux devoirs dans l'une des succursales de la bibliothèque en partenariat avec un groupe de services à la jeunesse autochtone et une école secondaire locale. • Un service de bibliobus dans deux secteurs de la ville à forte densité de résidents autochtones. • Des activités lors de la Journée nationale des Autochtones. • Diverses activités tout au long de l'année. <p>L'espace nommé <i>Aboriginal Reading in the Round</i></p> <p>L'espace nommé <i>The Aboriginal Reading in the Round Space</i> est une importante caractéristique de la bibliothèque Millennium (bibliothèque centrale de Winnipeg).</p> <p>Planification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des <i>consultations</i> auprès de groupes d'intervenants autochtones et des groupes de réflexion. • L'espace et le rayonnement conçus par un jeune étudiant autochtone d'après les commentaires issus des groupes de réflexion. <p>Prestation de services</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une approche <i>globale</i> des services de bibliothèques permet un renforcement mutuel entre la programmation autochtone et les ressources documentaires. -Une approche <i>flexible</i> de la prestation des services permet d'offrir divers programmes dans cet espace s'adressant à toutes tranches d'âge et à divers groupes culturels. <p>Financement et ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un modèle de financement <i>flexible</i> permet de maintenir l'espace, y compris le financement provenant de sources privées et la reconnaissance officielle des activités de parrainage.

Dotation

- Utilisation de l'espace est flexible, plusieurs secteurs au sein de la bibliothèque fournissent du personnel pour réaliser différentes activités.

Pour quelles raisons devons-nous considérer les activités décrites ci-dessus comme des pratiques exemplaires ?

- La création d'un espace d'envergure sert abondamment à la mise en œuvre de programmes au sein de la succursale principale du réseau des bibliothèques en s'inspirant des cultures autochtones.
- L'interaction entre les personnes et les groupes non autochtones dans cet espace trouve également son inspiration chez les cultures autochtones.
- L'espace met en valeur une vaste collection de ressources pour les enfants autochtones.
- Les bases d'éventuels partenariats viennent de la collaboration entre la bibliothèque et les divers groupes d'intérêts autochtones.

BIBLIOTHÈQUE PRINCESS WHITE DOVE

Question posée aux communautés ou aux bibliothèques communautaires : Votre communauté utilise-t-elle des modèles de pratiques exemplaires ? Veuillez les expliquer et identifier les partenariats qui aident au développement des services.

Vue d'ensemble de la bibliothèque Princess White Dove

La bibliothèque Princess White Dove ne fait pas partie du réseau des bibliothèques publiques de Winnipeg. Un membre de la communauté a conçu cet espace, et par la suite, demandé du soutien à la Ville de Winnipeg. Ayant vu le jour en 1999, le projet fonctionne depuis, à divers niveaux de sa capacité. La bibliothèque rouvre en février 2008.

Planification

- La planification de la bibliothèque Princess White Dove est faite en *consultant* des organismes communautaires par le truchement de leur appartenance à une « équipe d'intégration » agissant à titre d'instance décisionnelle pour le centre communautaire hébergeant la bibliothèque.
- Ces consultations renseignent la bibliothèque sur des ressources documentaires appropriées, la prestation de programmes, l'utilisation de ses espaces par les différents groupes et sur l'ensemble de ses opérations (p. ex., les heures d'ouverture).
- La bibliothèque bénéficie également de *consultations* auprès du personnel clé d'autres secteurs des services communautaires œuvrant dans la collectivité.

Prestation de services

- Une approche *globale et flexible* est importante dans la prestation des services à la bibliothèque Princess White Dove.
- L'établissement des heures d'ouverture de la bibliothèque se fait dans le respect des horaires de chaque bénévole, des besoins des membres de la collectivité et des groupes communautaires.

- Lors d'interactions individuelles avec les usagers la flexibilité est de rigueur : la bibliothèque a pris la décision de ne pas demander de preuve d'identité lors d'emprunts de documents (le système de prêts n'est pas automatisé). De plus, aucun frais de retard, ni amende d'aucune sorte ne sont demandés.
- Une *approche globale* est nécessaire lors d'interactions individuelles avec les usagers et les bénévoles : les circonstances de vie des personnes doivent être examinées notamment, la sécurité, le transport et le logement.
- Des partenariats assurent la prestation de services; partenaire actuel, le groupe *Tots and Families*, utilise la bibliothèque régulièrement. Ce groupe présente l'heure du conte, permettant ainsi aux parents d'utiliser la bibliothèque comme espace de socialisation et de s'intéresser aux livres.

Financement et ressources

- La bibliothèque a fait une demande et reçu des subventions (d'organismes communautaires et du gouvernement fédéral) en soutien de l'ensemble des opérations (approvisionnements), de la programmation (honoraires) et des ressources documentaires.
- La bibliothèque profite des collections offertes par la bibliothèque publique de Winnipeg; ces ressources documentaires sont des dons autorisés en fonction de critères établis par le bibliothécaire responsable du programme d'extension.
- La bibliothèque profite d'un soutien non financier en matière de personnel de la bibliothèque publique de Winnipeg et de deux secteurs des services communautaires de la Ville de Winnipeg : le service des bénévoles et le service des loisirs (installations).

Dotation

Bénévoles de la communauté

- La bibliothèque profite de l'expertise et du soutien du bibliothécaire responsable du programme d'extension à la bibliothèque de Winnipeg; cette entente est possible grâce à une approche *flexible* de la prestation des services de bibliothèques.

Pour quelles raisons devons-nous considérer les activités décrites ci-dessus comme des pratiques exemplaires ?

- Les organismes communautaires sont tous disposés à former des partenariats avec la bibliothèque.
- Les membres de la communauté se sentent très à l'aise lorsqu'ils sont à la bibliothèque.
- L'espace réservé aux enfants est très attrayant.

De quels principes fondamentaux faut-il tenir compte dans un processus de collaboration avec les peuples autochtones en vue de développer des services de bibliothèques ?

- Le respect est le principe fondamental comme ingrédient de réussite si l'on veut offrir des services de bibliothèques autochtones – le respect des personnes autochtones comme êtres humains à part entière et le respect de l'autonomie des groupes et des organisations autochtones et de leur potentiel à titre de partenaires dans le développement des services de bibliothèques.
- Un réseau de bibliothèques fondé sur le respect des peuples autochtones tient compte de leurs situations historiques (y compris la diversité de leurs expériences) et reconnaît la diversité inhérente aux différentes populations autochtones habitant actuellement au Canada. Ces diversités s'expriment au sein des facteurs suivants : niveaux de scolarité et socio-économiques, connaissance et engagement envers les cultures autochtones traditionnelles, engagement politique, tendances politiques, goûts et préférences culturelles en général.

	<ul style="list-style-type: none"> Le respect démontré envers les peuples autochtones renforce les thématiques relatives à la consultation et aux partenariats chères à la prestation de services et rendant possible une approche flexible et globale. <p>BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA PREMIÈRE NATION PEGUIS</p> <p>Projet mené par le surintendant de l'éducation en collaboration avec le chef et le conseil. Le travail préparatoire est fourni par le personnel du ministère de l'Éducation et par le bibliothécaire de la bibliothèque publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> La planification de la bibliothèque impliquait des leaders et des conseillers de bibliothèques ayant élaboré une proposition pour la prestation des services de bibliothèque. Plusieurs points de vue sont exprimés sur la proposition, car c'est la première bibliothèque de ce genre dans la province, elle continue d'accroître les services et d'élaborer des politiques de bibliothèque. Le financement est obtenu en premier lieu du conseil scolaire des Premières nations pour l'acquisition d'un local (ultérieurement une bibliothèque rénovée), la dotation en personnel, des appuis non financiers et de l'ameublement, entre autres). Puis la province a octroyé du financement fondé sur un ensemble de directives dans le cadre de la subvention d'établissement unique, le développement des collections et les subventions de contrepartie proportionnelle au nombre d'habitants. Dès le début du projet, un professeur-bibliothécaire embauché localement est aidé d'un groupe de bénévoles communautaires. <p>SUCCESSALE DE BIBLIOTHÈQUE DE LA NATION NISHICHAWAYASIHK CREE</p> <p>La bibliothèque publique Thompson de la nation des Cris Nishichawayasihk et le Centre d'excellence de formation et d'emploi Atoskiwin adoptent une démarche axée sur le partenariat pour mener à bien l'implantation de la première succursale de bibliothèque dans la réserve.</p> <ul style="list-style-type: none"> La bibliothèque adopte une formule de partage et crée des partenariats semblables à ceux d'une municipalité qui se joint à une bibliothèque régionale. La bibliothèque publique Thompson procure la formation, le soutien administratif et les documents de bibliothèque. La nation des Cris Nishichawayasihk fournit le financement au prorata de la population des réserves et le Centre d'excellence de formation et d'emploi Atoskiwin fournit le personnel de bibliothèque.
NB	Sans objet. Les bibliothèques du N.-B. n'offrent pas de services de bibliothèques spécifiques aux autochtones. Les services sont disponibles pour tous les résidents de la province.
NF	Du fait de l'absence de bibliothèques publiques dans les communautés autochtones, nous ne savons pas si des modèles communautaires sont utilisés. Quelques bibliothèques sont gérées par des bénévoles dans les communautés autochtones, mais elles ne sont ni bien soutenues ni formellement reconnues d'un point de vue provincial et gouvernemental. Nous avons conclu une entente informelle pour effectuer des dons de livres usagés sur une base périodique.
NS	<p>École élémentaire Wé koqmaq, Whycocomagh, Nouvelle-Écosse</p> <p>Chaque mois, d'octobre à mai, le personnel de la bibliothèque met directement des services de bibliothèques à la disposition de l'école élémentaire. L'adjoint à la bibliothèque régionale de la côte Est apporte une série de livres et de documents pouvant être empruntés pour une période d'un mois. À sa disposition, une salle de classe et un accès internet permettent aux élèves une visite de la bibliothèque</p>

	<p>itinérante, l'exploration de la collection sur les voyages et l'emprunt de documents. Aucune amende n'est rattachée au service. Les parents et l'école ne sont pas responsables des documents perdus et si trop de documents ne sont pas retournés, l'emprunt de documents pourrait être refusé aux enfants.</p> <p>L'adjoint à la bibliothèque est un employé de première ligne travaillant directement avec le personnel scolaire et entretient un dialogue constant quant à la meilleure façon d'améliorer la prestation des services. Les gestionnaires évaluent de façon continue et modifient si nécessaire le programme pour répondre aux besoins et aux intérêts de la communauté scolaire.</p> <p>Au cours de l'année dernière, le bibliothécaire en chef et le directeur des services d'extension ont examiné le programme et rencontré les administrateurs pour en discuter. La direction de l'école est satisfaite de l'efficacité et de l'efficience des services de bibliothèques offerts à l'école. Les deux parties sont d'accord pour la poursuite de ces services si le financement provenant de la bibliothèque régionale de la côte Est le permet. Une nouvelle école est en construction et nous avons l'assurance que la bibliothèque régionale de la côte Est continuera d'offrir ce type de services dans les nouveaux locaux.</p> <p>Une fois par mois, en plus des services scolaires, un bibliobus permettant l'accès à des liens interbibliothèques est disponible dans le village de Whycomagh au Centre éducatif de Whycomagh.</p> <p>École élémentaire Mikmawey, Potlotek (Chapel Island), Nouvelle-Écosse</p> <p>Au début de l'année 2008, suite à une consultation sur l'évaluation des besoins avec les administrateurs scolaires, la bibliothèque régionale de la côte Est en collaboration avec l'école, met sur pied un programme de prêts groupés. Les livres et les documents sont régulièrement et directement acheminés à l'école, la période de prêt est de six semaines. Une fois les livres à l'école, les professeurs les distribuent aux enfants à partir de la sixième année du primaire. À la fin des six semaines, les livres sont ramassés et une autre période de prêt s'amorce. Les livres recueillis sont retournés à la bibliothèque centrale. On encourage le personnel enseignant à rester en contact avec le personnel de la bibliothèque et à évaluer le programme sur une base continue.</p> <p>En plus des services scolaires, une communauté située une dizaine de kilomètres plus loin, à St. Peters, propose une fois par mois un site permettant l'accès à des liens interbibliothèques.</p> <p><i>Note : Bien qu'il existe des sites donnant accès à des liens interbibliothèques sous la direction de la bibliothèque régionale de Eastern Counties à proximité de communautés autochtones, le personnel de la bibliothèque nous informe que les sites ne sont pas fréquentés par les membres de la communauté autochtone. Des discussions ont eu lieu à ce sujet avec les administrateurs scolaires à Wé koqmaq, mais, jusqu'à maintenant, aucune solution pratique n'est proposée pour accroître les services de bibliothèques dans les communautés autochtones.</i></p>
NUN	Aucune réponse n'est fournie à cette question.

T.N.-O.	<p>Nous n'utilisons pas de modèle de pratiques exemplaires. De nouvelles bibliothèques sont mises sur pied dans des locaux à usage conjoint. Un groupe communautaire tel un gouvernement municipal, une bande ou une administration scolaire de district reçoit du financement afin de fournir des services de bibliothèques publiques utilisant les locaux de la bibliothèque scolaire existante. Les services de bibliothèques publiques des T. N.-O. ont la tâche de former le personnel local et de renforcer les structures de la bibliothèque existante. Le conseil d'alphabétisation des T. N.-O. a d'abord été embauché pour dispenser une formation en matière de programmes d'alphabétisation. Divers partenariats existent dans les différentes communautés entre les gouvernements communautaires, les bandes, l'administration scolaire de district, les groupes d'alphabétisation locaux et les écoles.</p>
ON	<p>BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE AUTOCHTONE DE WIKWEMIKONG</p> <p>Sheri Mishibijima, directrice générale</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Projet Conjoint d'Automatisation des Serveurs <ul style="list-style-type: none"> • Le but du programme est l'affichage en ligne de l'ensemble des documents, des ressources documentaires et des ressources documentaires numérisées (y compris toutes les images numérisées). • Lorsqu'ils sont au travail, la majorité des usagers des bibliothèques naviguent sur Internet et trouvent plus facile l'accès à la bibliothèque de cette façon-là. • Des organismes de mise en valeur du patrimoine local qui organisent des événements culturels, tel que des cours sur le perlage, le réseau de télévision local, l'église Holy Cross, l'unité des revendications territoriales, le centre de santé familiale et le centre de jeunes sont partenaires de cette initiative. • Tous ces partenaires fournissent une aide dans différents secteurs (par exemple, le centre de santé familiale offre une formation sur le gardiennage à la bibliothèque). • Tous les documents des partenaires sont disponibles en ligne avec ceux de la bibliothèque. 2. Programme de lecture d'été pour enfants <ul style="list-style-type: none"> • Des usagers de bibliothèques appartenant à divers groupes démographiques participent au programme de lecture d'été. • La Banque TD, en tant que partenaire principal, finance le Club de lecture d'été. • Développement des ressources humaines Canada (DRHC), également un partenaire, finance l'embauche du personnel supplémentaire durant le déroulement estival du Club de lecture. <p>Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'usagers a augmenté de façon spectaculaire à cause des programmes offerts. • De nouveaux usagers franchissent les portes tous les jours. • Davantage d'usagers ont recours aux services de bibliothèques et aux renseignements en ligne. • Le Club de lecture d'été de TD a attiré davantage de garçons à la bibliothèque au cours des deux dernières années – un groupe auparavant plus difficile à attirer à la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE AUTOCHTONE D'ALDERVILLE

Eileen Simpson, directrice générale

Les programmes à l'intention de la petite enfance

- D'octobre à mai, le centre de la petite enfance forme un partenariat avec la bibliothèque.
- Les programmes pour les parents et les enfants comprennent l'artisanat et les contes.
- Les enfants socialisent et apprennent à parler leur langue autochtone (étudiants autochtones et non autochtones).
- Le centre de la petite enfance finance le repas du midi pour les participants aux programmes.
- La bibliothèque utilise l'immeuble du centre d'apprentissage.

La Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations

- Cet événement est également associé au centre de la petite enfance et au comité d'histoire.
- Les activités incluent des leçons de danses carrées à l'école durant la journée pour les enfants, et le soir pour les adultes.

Résultats

- Les personnes se rendent à la bibliothèque surtout pour la consultation de documents autochtones.
- Les apprenants sont autochtones et non autochtones.
- Le nombre d'usagers de la bibliothèque demeure stable.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE AUTOCHTONE DE BIG GRASSY

Kitty Gale, directrice générale

Accès à Internet

- La bibliothèque est située à l'intérieur d'une école et partage le personnel avec elle.
- La bibliothèque et l'école forment un partenariat pour fournir l'accès à Internet aux usagers et aux étudiants.
- En raison de son partenariat avec l'école, la bibliothèque profite davantage des programmes de subventions mis à la disposition de l'école.
- La bibliothèque et l'école bénéficient de ce partenariat.

ServiceOntario

- La bibliothèque permet l'accès à ServiceOntario.
- Les usagers de la bibliothèque ont accès à d'importants services gouvernementaux comme les certificats de naissance, les permis de conduire, etc.
- Le chef et le conseil, en partenariat avec la bibliothèque dans plusieurs initiatives, se rencontrent régulièrement.
- La bibliothèque aimerait rencontrer ses partenaires plus souvent.

Résultats

- Plus de jeunes fréquentent la bibliothèque en raison de l'accès Internet.
- La bibliothèque essaie de trouver d'autres manières d'attirer les adultes et les personnes âgées.
- Elle projette la mise sur pied d'un conseil d'administration formé de bénévoles pour élaborer des politiques.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE AUTOCHTONE DE GARDEN RIVER Irene Gray, directrice générale

Programme pour les parents et les tout-petits

- La bibliothèque forme un partenariat avec le centre de bien-être local.
- Le personnel de la bibliothèque fait des présentations sur la santé des bébés et des enfants.
- La bibliothèque publique de Sault-Sainte-Marie aborde d'autres thématiques et offre des présentations supplémentaires. (p. ex., des cours de cuisine).
- Un repas santé est servi le midi.
- Les participants reçoivent une carte de bibliothèque s'ils n'en ont pas déjà une.

Club de lecture d'été

- La bibliothèque forme un partenariat avec la Banque TD.
- Cette activité est surtout pour les enfants.
- Certaines activités sont pour les adultes comme un cercle de tambour ou un groupe sur le perlage pour les femmes.
 - Les enfants reçoivent un « passeport » dans lequel ils inscrivent chaque livre lu.

Résultats

- De nouveaux usagers viennent à la bibliothèque chaque jour en raison de la programmation.
- Davantage d'enfants lisent au cours de l'été.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE AUTOCHTONE DES CHIPPEWAS DE GEORGINA ISLAND

Karen Foster, directrice générale

Développement des collections et partage de l'information

- La bibliothèque est partenaire de la bibliothèque publique de Pickering, gagnante du Prix d'excellence des bibliothèques publiques.
- La bibliothèque publique de Pickering envoie des livres et d'autres documents à la bibliothèque publique autochtone des Chippewas de Georgina Island.
- Les Chippewas de la bibliothèque publique autochtone de Georgina Island fréquentent la bibliothèque publique de Pickering pour partager de l'information et parler de la culture autochtone.
- Au cours de la Semaine des bibliothèques publiques autochtones, le personnel Chippewas de la bibliothèque autochtone de Georgina Island se rend dans les communautés de Keswick et Georgina (bibliothèques publiques) pour les contes, les cours de perlage et les échanges sur l'histoire et également la formation des guides (jusqu'à 75 personnes ont participé).

Services conjoints

- Le secteur de la santé, la police, le chef et le conseil se partagent la prestation des services dans la communauté.
- La bibliothèque met à disposition des renseignements sur les partenariats de service.

- Les activités telles que le perlage favorisent les contacts informels entre les participants, la méditation et le soutien.

Résultats

- Grâce notamment aux programmes décrits ci-dessus, l'ensemble de la communauté est plus sensibilisé et impliqué.
- En raison des activités ayant lieu dans les autres communautés, nous observons une meilleure compréhension de la culture autochtone à l'extérieur de la bibliothèque autochtone.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU GRAND SUDBURY

Mary Searle, bibliothécaire

Premières nations

- La bibliothèque assure la liaison entre le Centre d'amitié local, le collège communautaire et l'Université Laurentienne concernant les cours à contenu autochtone offerts aux Premières nations, et recueille des documents pour des cours d'intérêt général.
- La bibliothèque communique régulièrement avec les éditeurs de documents autochtones pour mettre à jour les ressources documentaires.
- La bibliothèque met sur pied des expositions pour la Journée nationale des autochtones le 21 juin. Elles mettent en valeur des ressources documentaires, des services, des renseignements sur les personnes, privilégiant les vétérans autochtones des deux guerres mondiales. Lors d'une exposition à leur sujet, ils sont venus à la bibliothèque.
- La bibliothèque présente un programme d'orientation sur les services offerts par la bibliothèque au centre d'amitié.

Métis

- La bibliothèque dessert une large population francophone et met à sa disposition des ressources documentaires et des services en français.
- La bibliothèque aide les Métis à faire des recherches sur leur généalogie.

Résultats

- À la bibliothèque, les personnes ont accès à des renseignements, des ressources documentaires sur les autochtones et des programmes de cours.
- Le peuple Métis réussit à faire des recherches sur sa généalogie.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE KENORA

Erin Roussin, directrice générale

Programmes

- Cinquante pour cent des usagers de la bibliothèque sont des membres de Premières nations ou Métis.
- La bibliothèque offre une programmation régulière et des programmes d'activités après l'école.
- Elle s'efforce d'accumuler des ressources documentaires sur les autochtones dans la mesure du possible. Elle fait des acquisitions

<p>par l'entremise de subventions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas de programmation en français, mais il y a des ressources documentaires en langue française. • L'accès Internet est disponible pour tous les usagers de la bibliothèque. <p>Premières Nations et Métis</p> <ul style="list-style-type: none"> • La bibliothèque collabore avec le centre local ontarien de la petite enfance utilisant une pièce dans la bibliothèque. L'utilisation de la bibliothèque est courante aux usagers du centre. • Elle forme un partenariat avec la nouvelle école (Pope John Paul). Cinquante pour cent des étudiants de cette école sont des membres des Premières nations ou Métis. L'école offre des programmes du soir gérés par des étudiants autochtones; la bibliothécaire pour enfants est une des principales intervenantes dans ces programmes. • L'organisation caritative locale apporte un soutien à la bibliothèque en acquérant des documents pour la collection et la programmation. • La bibliothèque forme également un partenariat avec la banque locale soutenant les programmes de bibliothèques. <p>Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes sont disponibles aux usagers Métis et des Premières Nations représentant 50 pour cent de la population. • Grâce aux programmes et aux divers partenariats, plus de membres des Premières nations et de Métis viennent à la bibliothèque participer aux programmes et se prévaloir des services comme l'accès Internet. <p>BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE AUTOCHTONE DES CHIPPEWAS DE MNJIKANING Barbara Lewis, directrice générale</p> <p>Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations</p> <ul style="list-style-type: none"> • La bibliothèque organise un grand événement multigénérationnel qui dure une semaine. • Cet événement implique l'ensemble de la communauté : les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées. • Au cours de la Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations, le Festival annuel de films (Prix de la ministre en 2006) présente des réalisations locales en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Recherche. • Organisation du lancement officiel de la Semaine et d'un repas. • L'école d'à côté forme un partenariat avec la bibliothèque et les membres du programme de musique participant aux événements. <p>Partenariat avec le ministère de la Culture et de la Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Divers groupes sont impliqués dans les événements organisés par le ministère de la Culture et de la Recherche tels les services sociaux, les établissements d'enseignement et les centres pour personnes âgées. • Les événements comprennent entre autres, une présentation du groupe culturel « Smoke Trail ». • La bibliothèque réunit l'école et le centre pour personnes âgées; des étudiants font la lecture d'un livre choisi aux personnes âgées et les aident à créer des objets d'art. • La bibliothèque forme un partenariat avec le collège Georgian; le collège et la bibliothèque partagent des banques de données et ont conclu une entente réciproque sur le prêt.

- Les élèves autochtones du collège utilisent la bibliothèque.

Résultats

- La bibliothèque rassemble divers partenaires de la communauté.
- On parle la langue Ojibwa.
- Plus d'enfants utilisent la bibliothèque.
- Plus de personnes y empruntent des documents.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAULT STE. MARIE

Heather Moodie, Chef, Services au public

Programmes

- La bibliothèque organise une grande variété de programmes d'extension à l'intention des usagers autochtones. Grâce à ces activités, la relation entre le personnel de la bibliothèque et les usagers est plus conviviale, car les personnes se sentent plus à l'aise et plus détendues dans leur propre environnement.
- L'accès Internet attire beaucoup de groupes et d'usagers autochtones.

Premières nations

- L'heure du conte en famille : le personnel de la bibliothèque offre un programme de 45 minutes comprenant des pièces de théâtre, des livres et de l'artisanat touchant la culture autochtone; à la fin du programme, le personnel mange avec les parents et les enfants ce qui enrichit la relation entre la communauté et la bibliothèque.
- L'heure du conte et l'atelier d'artisanat : les bibliothécaires offrent le programme aux jeunes âgés de six à douze ans et utilisent des documents convenant à leur âge y compris la création d'histoires tactiles par les enfants.
- La bibliothèque s'implique dans les célébrations de la Journée nationale des autochtones.
- La bibliothèque forme un partenariat avec les Premières nations de Garden River afin d'organiser une foire sur la santé et le bien-être au cours de laquelle elle présente à tous les ans un kiosque très intéressant sur la santé et le mieux-être.
- La bibliothèque, le centre d'amitié local et la coalition familiale sur l'alphabétisation favorisent la poursuite du dialogue pour augmenter le nombre d'usagers.
- La bibliothèque est également impliquée dans la Conférence « Les enfants d'abord » sur le développement de la petite enfance et fournit de l'information relative à ce sujet.

Métis

- Les Métis de la communauté locale ont demandé à la bibliothèque des livres tenant compte de leur dimension culturelle et de celle des Premières nations, pour les enfants âgés de 4 à 18 ans. Un fonds documentaire de 75 livres (tous examinés au préalable) est constitué, et continue à prendre de l'expansion et à être partagé. La bibliothèque continue de combler les besoins en matière d'apprentissage et d'alphabétisation (en anglais).

Résultats

- Plus de nouveaux usagers fréquenteront la bibliothèque sur le long terme.

Commentaires :

La bibliothèque publique de Sault Ste. Marie est à **l'écoute** des besoins des usagers des Premières nations et Métis; elle va à **leur rencontre** dans leur environnement; elle **prend connaissance** de leurs traditions (p. ex., les contes oraux, les histoires tactiles).

*Il est précisé que la bibliothèque est un endroit sécuritaire pour les usagers des Premières nations et Métis au centre-ville.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SIOUX LOOKOUT

Gwen MacDonald, directrice générale

- Une bonne partie des usagers de la bibliothèque sont autochtones puisqu'environ 50 à 70 % de la population font partie des Premières nations.

Premières nations

- La bibliothécaire pour enfants organise fréquemment l'heure du conte à la garderie locale et au centre de la petite enfance.
- Un programme d'activités après l'école présente les traditions orales à partir d'histoires tactiles et d'autres moyens.
- Les usagers autochtones et l'école locale autochtone sont régulièrement informés de la programmation.
- La bibliothèque s'efforce d'élargir sa collection de documents sur les Premières nations tout en s'assurant de la haute qualité des documents pour adultes et pour enfants.
- Dans les revues autochtones locales, la bibliothèque fait de la publicité sur ses programmes et ses événements.
- Elle fournit de l'aide et des conseils aux bibliothèques situées plus au Nord et les approvisionne en livres de qualité.
- De temps à autre, la bibliothèque entreprend des projets avec le centre d'amitié local.
- La bibliothèque de Sioux Lookout organise un événement d'envergure pour célébrer le centenaire du traité n° 9. À cette occasion, Bibliothèque et Archives Canada prête le traité original afin de l'exposer à la bibliothèque (surveillé par la GRC au cours de la cérémonie). Des discussions éducatives et des leçons d'apprentissage ont lieu sur l'histoire du traité et sa signification pour l'ensemble des groupes. L'événement attire beaucoup de monde.
- La bibliothèque présente une exposition sur les écoles résidentielles en partenariat avec la bibliothèque publique de Timmins qui lui envoie des documents.

Résultats

- L'augmentation énorme de détenteurs de cartes de bibliothèque provient entre autres de membres des Premières nations.
- L'alphabetisation est également en hausse parmi les usagers de bibliothèque autochtones.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE THESSALON UNION

Sharon Couvillon, directrice générale intérimaire

Premières nations et Métis

La bibliothèque dessert un nombre élevé d'usagers de Premières nations et Métis.

Depuis deux ans, elle offre un emploi d'été à un étudiant parrainé par un organisme Métis de Sault Ste. Marie. L'étudiant effectue de la recherche sur l'histoire des Métis de la région.

Collections

La bibliothèque augmente sa collection à l'intention d'usagers de toute origine.

Programmation

Cette petite bibliothèque publique ne propose pas de programme spécial destiné à des populations spécifiques.

Résultats

Le public est satisfait des programmes et des services de cette bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE THUNDER BAY

Tina Tucker, directrice, Services aux collectivités

La population d'origine autochtone de Thunder Bay, actuellement de 12 à 15 pour cent, ne cesse d'augmenter. En janvier 2008, la ministre ontarienne de la Culture rend visite à la bibliothèque publique de Thunder Bay (BPTB). La bibliothèque lui présente les services autochtones et répond aux questions de la ministre en cette matière. La BPTB rejoint la communauté autochtone par l'entremise des programmes et des services aux collectivités. La bibliothèque dresse une liste d'activités destinées aux autochtones dans le cadre de son plan stratégique 2006-2008. Les autochtones comprennent, les Premières nations, les Inuits et les Métis.

En 2008, la BPTB présente sa candidature relative à ses services destinés aux populations autochtones pour le Prix d'excellence des bibliothèques publiques, prix décerné en 2009 lors du banquet de l'Association des bibliothèques publiques de l'Ontario.

Pratiques exemplaires et partenariats

Voici la liste des initiatives prises par la BPTB :

[Aboriginal Initiatives @ Thunder Bay Public Library](#)

S'inspirant des suggestions de la communauté autochtone, la bibliothèque incorpore l'objectif suivant dans son plan stratégique 2006-2008 : établir et consolider des partenariats avec la communauté autochtone de Thunder Bay pour élargir l'accès à l'information et à l'apprentissage et faire écho à leur riche patrimoine culturel.

Afin de réaliser cet objectif elle entreprend, au cours des deux dernières années, un certain nombre d'activités :

- L'ensemble du personnel participe à un atelier de sensibilisation à la culture et aux traditions autochtones.
- Le développement des collections est axé sur les travaux d'auteurs et d'artistes autochtones et comprend les nouveautés, CD, DVD et plus encore. La bibliothèque travaille en collaboration avec les distributeurs et les éditeurs de documents autochtones ayant révisé et approuvé les documents qu'ils souhaitent rendre disponibles.
- La bibliothèque fait une demande de proposition afin de présenter une nouvelle œuvre d'art originale. Elle est maintenant installée dans la bibliothèque Brodie.
- La bibliothèque met en place un coin de lecture chaleureux à la bibliothèque Waverley comportant des œuvres d'art, des sièges confortables et un tapis illustrant la culture et les influences autochtones. Cet espace dédié aux nouveautés et à d'autres documents agit comme une invitation à visiter la collection.
- Elle participe à la Journée nationale des autochtones et à la Semaine des bibliothèques publiques autochtones. Membre du comité de planification de la Journée nationale des autochtones pour Thunder Bay, la bibliothèque organise des célébrations chaque année. En réponse au comité voulant la présentation des programmes communautaires avant la célébration au mont McKay, la bibliothèque développe les activités suivantes : contes autochtones, affichage de documents, ateliers d'artisanat pour les enfants et un spectacle de marionnettes conçu par un adolescent autochtone de la région à l'intention des élèves visitant la bibliothèque.
- La bibliothèque élabore des listes de livres comprenant les nouveaux titres d'auteurs et d'artistes autochtones qu'elle s'est procurés.
- Elle noue des liens avec les organismes autochtones locaux et communique avec eux régulièrement.
- Elle met sur pied un groupe consultatif autochtone afin d'avoir son avis sur les programmes et les services offerts par la bibliothèque. Le groupe est formé à la demande de deux usagers autochtones ayant contacté la bibliothèque et manifesté leur intérêt à mettre en sur pied un tel groupe.
- La bibliothèque encourage activement les personnes autochtones à postuler pour des emplois à la bibliothèque afin que son personnel soit représentatif de la diversité des communautés de la ville. Elle embauche du personnel autochtone à plusieurs niveaux de l'organisation.
- Elle s'efforce d'inclure des Autochtones dans sa publicité Web et écrite, soulignant l'idée d'une bibliothèque pour tout le monde et utilisée par tout le monde.
- Sur son site Web la bibliothèque ajoute des liens vers les groupes communautaires autochtones et à d'autres sites connexes. La communauté des Premières nations de Fort William crée un lien de retour vers la BPTB à partir de son site Web.
- Elle reçoit du financement pour embaucher un étudiant durant l'été afin d'établir des liens avec la communauté autochtone et de planifier des programmes pour les enfants et les adultes sur des thèmes autochtones. Il en résulte la création d'une liste de contacts et d'une série de programmes pour les enfants et les adultes dispensés au cours de l'hiver 2006.
- La bibliothèque continue de fournir aux autochtones de Fort Williams des cartes d'adhésion à la bibliothèque sans frais (cela va au-delà de sont mandat d'offrir des services aux résidents de la ville de Thunder Bay).
- La BPTB présente tous les mois « A Storytelling Circle », pour encourager le partage et l'apprentissage des différentes cultures.
- La BPTB présente une série de lectures publiques avec la participation de Ruby Slipperjack et de Larry Loyie, auteurs autochtones pour enfants reconnus à l'échelle nationale.
- En 2007, la bibliothèque reçoit une commandite de la part d'une compagnie appartenant à des autochtones, Wasaya Airways, permettant la livraison de livres de bibliothèque sélectionnés par les bibliothécaires de la BPTB tout au long de l'année scolaire, à une classe d'apprentissage de l'anglais à la MaryAnne Aganash Memorial School dans la réserve de Kingfisher Lake. Les enfants de deuxième et troisième année font parvenir des photos et des lettres de remerciements à la bibliothèque pour cette initiative

- positive au cours de laquelle semble-t-il, ils ont progressé rapidement dans leur apprentissage de la lecture.
- La BPTB participe au projet de lecture du lieutenant-gouverneur et fait un don de livres aux communautés vivant dans les réserves au Nord.
 - Le service de la référence offre de faire des présentations adaptées aux besoins des étudiants à l'École secondaire Dennis Franklin (pour les étudiants autochtones).
 - La BPTB poursuit ses activités au sein du comité sur la diversité de Thunder Bay. « Ce comité est composé de groupes et d'organismes préoccupés par les questions sur la diversité et le racisme à Thunder Bay en Ontario. Au fil des ans, les membres collaborent à divers initiatives et comités ».

Résultats

- Les pratiques d'embauche reflètent la communauté et permettent aux autochtones d'occuper des postes à la BPTB; les annonces de postes et les renseignements relatifs aux demandes d'emploi sont envoyés aux agences de placement desservant les autochtones.
- La bibliothèque continuera de dialoguer avec la communauté autochtone de Thunder Bay. Les succès qu'elle a eu jusqu'à maintenant sont très encourageants. Tous les jours, le personnel de la bibliothèque constate l'utilisation des ordinateurs, la consultation de documents, la présence aux programmes et l'accès aux services de bibliothèques par des Autochtones.

Principes

- Le personnel doit connaître la culture autochtone et faire preuve d'empathie à son égard. Pour ce faire, tout le personnel a participé à un atelier de sensibilisation sur la culture autochtone dispensé par le *Confederation College's Aboriginal college*.
- Cela réitère la nécessité de bien connaître la culture, les antécédents et l'histoire des autochtones. Cette activité aide à surmonter certains obstacles et permet au personnel de comprendre l'origine culturelle des gens.
- La BPTB a comme principe de bien accueillir et de mettre à l'aise les membres de la communauté autochtone fréquentant la bibliothèque. Dans le cadre de son mandat, elle croit à l'importance de renforcer la culture et l'héritage autochtone.
- La bibliothèque est pour tout le monde et utilisée par tout le monde.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE TIMMINS

Judy Heinzen, directrice générale et bibliothécaire

Programmes

- La bibliothèque présente l'heure du conte et des soirées d'artisanat en français et en anglais.
- Les événements et les expositions, dans les deux langues, sont ouverts à tous, aux Premières nations et aux Métis.

Premières nations

- La bibliothèque assure la liaison avec le centre d'amitié autochtone local transportant des groupes à la bibliothèque pour qu'ils puissent la visiter et se familiariser avec les activités qui s'y déroulent; on encourage également le centre d'amitié à y amener la garderie.
- La bibliothèque forme un partenariat avec le centre culturel Ojibway-Crie en se servant des vitrines d'exposition de la bibliothèque pour afficher de l'information; on encourage également les usagers de la bibliothèque à utiliser la bibliothèque du centre culturel

Ojibway-Crie et inversement.

- Avec l'aide de la bibliothèque, une étudiante autochtone locale s'inscrit au diplôme en techniques de documentation puis complète son stage à cette bibliothèque.
- La bibliothèque forme un partenariat avec le centre d'alphabétisation Alphas Plus de Toronto et présente le programme « *Linking Literacy in Libraries* » permettant aux adultes des Premières nations et Métis, anglophones et francophones de participer à un programme d'apprentissage pour adultes disponible en français et en anglais.

Métis

- La bibliothèque forme un partenariat avec la nation métisse de l'Ontario par l'exposition permanente d'un canot d'écorce de bouleau à la bibliothèque. Des cours, des vidéos et d'autres ressources sur la fabrication des canots d'écorce de bouleau sont disponibles dans la collection.
- Les garderies de la nation métisse de l'Ontario sont invitées à venir utiliser la bibliothèque,

Résultats

- Une programmation française et anglaise est disponible pour les usagers Métis et des Premières nations.
- En raison des différents partenariats et programmes, nombreux sont les membres des Premières nations et les Métis qui fréquentent la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE TORONTO (BPT) Maggie Gosselin, gestionnaire de secteur (la plupart des secteurs du centre-ville de Toronto)

Programmes

Autochtones – surtout les Premières nations

La bibliothèque publique de Toronto (BPT) présente un certain nombre de programmes s'adressant aux Premières nations, mais pas spécifiquement aux Métis. Les Métis, en tant que membres de la communauté francophone, peuvent recevoir des services en français tout comme ceux qui habitent dans des ensembles résidentiels qu'ils partagent avec les Premières nations.

Pratiques exemplaires

Deux succursales de la BPT, Spadina et North York Central ont des collections axées sur les autochtones. La succursale Spadina située à côté d'un important centre autochtone collabore à une programmation conjointe et au développement des collections avec la BPT. Les ressources documentaires de la BPT desservent la communauté autochtone et les personnes qui étudient les peuples autochtones et leurs cultures. La collection comprend des documents dans différentes langues autochtones.

En 2007, la BPT complète une étude informelle à l'interne sur les services offerts aux personnes autochtones, grâce à une collecte d'information informelle auprès des agences collaborant avec elle.

La succursale Malvern collabore avec un complexe résidentiel de transition pour autochtones situé juste à côté. La BPT s'associe aux agences situées près de la succursale Parliament, p. ex., les agences de logements et le service des incendies. Les communautés autochtones avec lesquelles la BPT collaborent éprouvent souvent des difficultés. Entrer en contact avec elles et leur offrir des services est un défi.

Des obstacles gênent l'abonnement aux bibliothèques publiques. BPT s'associe aux équipes d'intervention de quartier travaillant avec des partenaires communautaires, dans treize communautés où les besoins sont grands.

La succursale Cedarbrae de la BPT offre un programme d'alphabétisation périscolaire aux enfants âgés de sept à douze ans habitant les logements à but non lucratif Gabriel Dumont comprenant 87 unités. Les résidents sont Métis ou membres des Premières nations. Un bibliothécaire de la BPT et un travailleur autochtone travaillent sur place pour obtenir leur confiance. Le programme dure six semaines. Dans le contexte de ce programme et dans leur complexe d'habitations, la bibliothèque propose en plus aux enfants une aide aux devoirs et à l'alphabétisation, chose qu'elle faisait déjà dans ses locaux.

Le personnel de la BPT offre un programme comprenant 16 heures de contes dans le complexe d'habitations Wigwamen. Les succursales Spadina et Malvern présentent des programmes de nature culturelle, p. ex., un cercle de tambour. Ces programmes sont très populaires et la participation est élevée, particulièrement à la succursale Spadina. À Spadina, une fête de lecture a eu lieu au cours de l'été dans un passage entre la bibliothèque et le centre autochtone du quartier. Ces organismes collaborent également à des expositions conjointes d'objets d'art.

La BPT donne des documents usagés choisis à divers centres autochtones et à une école de Premières nations. Elle s'implique aussi dans les refuges pour les sans-abri autochtones et les aide à obtenir des cartes de bibliothèque. Par exemple, la succursale Wychwood collabore étroitement avec la résidence Na-Me-Res pour hommes et une résidence pour les jeunes afin de les aider à obtenir des cartes de bibliothèques publiques. La succursale aide également les résidents à acquérir des compétences en matière d'Internet.

Les services à l'enfance et à la famille pour les autochtones et l'Association du logement pour étudiants de l'Université de Toronto sont également des partenaires de la BPT.

L'élaboration d'un nouveau plan stratégique en 2008 est un des éléments importants qui guident les services autochtones à la BPT. Jusque-là, la bibliothèque a développé des collections et compris les besoins, grâce à la collaboration entre la succursale Spadina et le centre autochtone d'à côté, et les groupes de discussion avec des autochtones se déroulant à la succursale. La BPT reçoit de bons commentaires au sujet de la prestation des services de la part des groupes de discussions. Le fonds documentaire de la BPT comprend des documents difficiles à obtenir. Les principes s'appliquant aux services comprennent l'accès à l'information, l'égalité d'accès, un endroit où aller et le droit d'accès aux ordinateurs et aux journaux.

Les programmes se déroulent tout au long de l'année, mais sont également disponibles au cours de la Journée et de la Semaine des autochtones en juin.

Résultats

	<p>La BPT n'a pas d'information précise sur l'évaluation des programmes. Le personnel voit si les objectifs sont atteints d'après l'impact des programmes d'extension sur la lecture. La bibliothèque estime promouvoir efficacement la lecture et les connaissances sur la bibliothèque et ses services. Les résultats sont apparents, surtout pour le personnel dans les succursales Spadina, Wychwood et Parliament. Les gens se sentent bien accueillis et peuvent se procurer une carte de bibliothèque. Il est plus difficile de rejoindre les jeunes, mais les personnes âgées viennent souvent à la bibliothèque. Pour fêter le 75^e anniversaire de la succursale Spadina, un programme sur la culture autochtone attire des jeunes et des personnes de tout âge; un rappeur autochtone est également invité à cette occasion.</p>
PEI	<p>Réponse : La communauté autochtone est petite sur l'Î.-P.-É., comparée à d'autres provinces. Les bibliothèques publiques desservent tous les Prince-édouardiens et la communauté autochtone. Il n'existe aucune bibliothèque publique sur les réserves des Premières nations ni de services de bibliothèques autochtones.</p>
QC	<p>L'inventaire des services de bibliothèques publiques, bien que non terminé, démontre qu'il existe très peu de services de bibliothèques publiques desservant les communautés autochtones. Quelques activités sont recensées et les données actuelles ne permettent pas de déterminer si elles correspondent à des pratiques exemplaires dans le domaine.</p>
SK	<p>2.1 Établir des relations</p> <p>Les réseaux de bibliothèques attachent une grande importance aux consultations avec les bandes des Premières nations et les communautés autochtones. En 2003, plusieurs réseaux de bibliothèques régionaux rencontrent les bandes des Premières nations de leurs régions pour les informer des changements législatifs et discuter des efforts visant à améliorer les programmes et les services. Des efforts sont déployés en ce moment pour visiter autant de bandes que possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cours des trois dernières années, quatre-vingt dix pour cent des bandes vivant dans le réseau de bibliothèques régionales de Wapiti sont visitées par l'administrateur pour la gouvernance des Premières nations pour aider à améliorer les services offerts aux autochtones et pour mettre en oeuvre les recommandations du comité consultatif du ministre. • Deux bandes habitant dans la région de la bibliothèque Lakeland sont visitées et encouragées à s'impliquer dans la bibliothèque la plus proche d'elles. • Le réseau des bibliothèques régionales du sud-est rend également visite à quatre-vingt dix pour cent des bandes de sa région. • Les membres du comité sur les services de bibliothèques autochtones (CALS) accompagnent fréquemment leurs directeurs et le personnel des bibliothèques provinciales à des consultations dans les réserves. L'objectif des visites est d'informer les Premières nations sur les services de bibliothèques publiques, d'inviter les membres de bandes à utiliser les bibliothèques publiques, de discuter des changements survenus dans le développement des services de bibliothèques depuis 2001 et d'entamer des discussions au sujet de l'avenir des services de bibliothèques. • Certaines bibliothèques de la région mettent sur pied des programmes d'alphabétisation et d'éducation préscolaire avec les bandes; d'autres bibliothèques régionales visitent les écoles de bandes tandis que d'autres établissent des relations avec les conseils de bandes. Des efforts sont faits sur le plan régional pour échanger de l'information avec les bandes des Premières nations et annoncer que les réseaux de bibliothèques les invitent à siéger au conseil d'administration de leur bibliothèque régionale ou locale. <p>2.2 Partenariats</p> <p>La bibliothèque provinciale de la Saskatchewan appuie le développement des services et des programmes grâce aux partenariats entre les réseaux de bibliothèques publiques et les peuples des Premières nations et Métis. Un certain nombre de bibliothèques sont</p>

impliquées dans l'établissement de relations avec les bandes sur leur territoire tel que :

- La bibliothèque publique de Saskatoon organise conjointement avec le White Buffalo Youth Lodge une danse en rond.
- Les dix réseaux de bibliothèques publiques participent au programme annuel de contes autochtones parrainé par le comité des services de bibliothèques pour les peuples autochtones de la Saskatchewan (LLSAP), la bibliothèque régionale Parkland et un certain nombre de bailleurs de fonds.
- Les réseaux de bibliothèques publiques de Regina et de Saskatoon et la bibliothèque régionale de Wapiti font largement appel aux aînés autochtones pour les aider à développer des programmes et des services appropriés.

2.3 Implication dans le processus de prise de décisions

- Le réseau des bibliothèques régionales réserve un siège au le comité exécutif pour un représentant autochtone. La personne occupant ce poste est responsable d'aider le réseau des bibliothèques publiques à prendre des décisions au plan régional.
- Le comité de la bibliothèque Albert, organe directeur pour la succursale Albert, est unique au Canada. Les membres de ce comité jouent un rôle important en matière de dotation, de sélection de documents et de planification des programmes et s'assurent que des Autochtones ou des Métis siègent au comité et partagent leurs commentaires sur les programmes et les services offerts aux Autochtones.
- La bibliothèque publique de Saskatoon met sur pied un comité consultatif sur les services de bibliothèques autochtones afin de trouver des moyens de renforcer les liens avec la communauté autochtone, identifier des obstacles et les surmonter, et explorer la mise en oeuvre de services novateurs pour les communautés autochtones. Le comité exécutif est l'une des clés de la réussite de la première danse en rond jamais présentée par un réseau de bibliothèques.

2.4 Les services de planification en tant que pratique exemplaire

- Le comité sur les services de bibliothèques autochtones (CALs) est devenu un comité de planification sur les bibliothèques publiques pour l'ensemble de la province.
- La planification est assurée par le comité des services de bibliothèques pour les peuples autochtones de la Saskatchewan (LSSAP) et le comité sur les services de bibliothèques autochtones.
- Le comité consultatif de la bibliothèque publique autochtone de Saskatoon aide à planifier les services de bibliothèques autochtones dans la ville.
- La bibliothèque publique de Regina collabore étroitement avec un aîné pour mettre en œuvre des événements culturels appropriés.
- Les comités planifient des événements en respectant le protocole autochtone, ce qui assure leur réussite.
- Des personnes extérieures au milieu des bibliothèques planifient la danse en rond présentée par le White Buffalo Youth et la bibliothèque publique de Saskatoon.
- Les aînés autochtones, le comité de liaison autochtone de l'école publique, la section des finances de la ville de Saskatoon et d'autres organismes autochtones ayant organisé des danses en rond dans le passé aident à la réalisation de l'événement.

2.5 La dotation en tant que pratique exemplaire

L'embauche de personnel autochtone et métis est une pratique exemplaire. Plusieurs réseaux aimeraient embaucher un

coordonnateur autochtone au plan régional pour permettre l'amélioration des services de bibliothèques offerts aux communautés autochtones, mais ne le peuvent pas à cause d'un manque de financement.

- Trois réseaux de bibliothèques publiques, Lakeland, Wapit et le sud-est embauchent des coordonnateurs autochtones à temps partiel ou pour une période déterminée. C'est une façon constructive et positive de mettre en œuvre les recommandations. Toutefois, en raison d'un manque de financement, un seul coordonnateur est encore en place.
- Par exemple, en Saskatchewan, un membre du personnel de la succursale locale est un membre des Premières nations de Meadow Lake. Cette personne contribue de manière déterminante à l'identification et à la mise en œuvre de pratiques exemplaires concernant l'amélioration des services de bibliothèques offerts aux Autochtones dans sa communauté, à l'implantation de pratiques exemplaires dans sa région et à la sensibilisation des réseaux de bibliothèques publiques sur les besoins des autochtones en matière de services de bibliothèques.
- Formation du personnel – le réseau de bibliothèques Pahkisimon Nuyeáh collabore avec un certain nombre d'organismes et utilise des techniques d'enseignement à distance pour former des bibliotechniciens parmi le personnel de la bibliothèque et ce, dans leur communauté d'origine.

2.6 Les levées de fonds en tant que pratiques exemplaires

Un certain nombre de réseaux de bibliothèques ont fait une demande et ont reçu une subvention unique, soit fédérale, provinciale ou d'un autre organisme pour aider à développer les programmes et les services. La reconduction des programmes par l'entremise de subventions uniques est une pratique exemplaire. Par exemple, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, les provinces et le milieu local des affaires financent chacun en partie un programme annuel de contes autochtones. Cependant, la pratique serait encore plus exemplaire si le programme recevait un financement soutenu.

2.7 Les programmes et les services en tant que pratiques exemplaires

- Offre de cours de sensibilisation à la culture autochtone à l'intention du personnel et des membres du conseil d'administration des bibliothèques publiques et volonté d'assurer une représentation de la population autochtone.
- Informe régulièrement les Premières nations des services et programmes relatifs aux communautés autochtones de leur région.
- Dispense des cours de conversation en langue crie et d'autres programmes présentant un intérêt particulier tels que les questions relatives aux soins de santé des autochtones à la bibliothèque publique de Saskatoon.
- Lakeland publie un dépliant sur les activités se déroulant à la bibliothèque locale à l'intention des communautés autochtones autour de North Battleford.
- Durant l'été, la bibliothèque publique de Saskatoon transporte l'heure du conte dans les parcs à forte concentration d'Autochtones afin de susciter l'intérêt d'enfants qui autrement n'utiliseraient pas régulièrement la bibliothèque.
- La bibliothèque publique régionale Parkland offre un programme d'alphabétisation par l'entremise d'une bibliothèque communautaire desservant trois bandes. Le programme d'alphabétisation précoce indique aux parents comment lire avec leurs jeunes enfants.
- La bibliothèque Albert est une succursale du centre-ville desservant une population importante d'origine autochtone.
- Cette bibliothèque comporte une vaste collection de documents autochtones destinée aux adultes et aux enfants.
- Elle offre également des programmes axés sur la connaissance et la compréhension des divers groupes culturels de Regina tout en

	<p>soulignant l'apport des communautés autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voici des exemples de programmes : les cercles artisanaux autochtones, le perlage, la fabrication de robe pour la cérémonie de la suerie et la confection de brassards pour les porteurs aux funérailles. La collection autochtone comprend les romans, les ouvrages généraux, les documents en formats alternatifs et les documents en langue crie.
YUK	<p>Les bibliothèques publiques du Yukon visent à promouvoir l'utilisation du réseau des bibliothèques par les Premières nations par le truchement d'activités telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les expositions de documents archivistiques et autres documents connexes. • Les contes, les histoires orales et autres programmes semblables. • Les documents en langues autochtones du Yukon. • L'heure du conte et autres programmes pour enfants comportant des thématiques autochtones. • Les partenariats avec la coalition de l'alphabétisation du Yukon et autres groupes locaux tels que la Journée de l'alphabétisation familiale, la bibliothèque de l'imaginaire Dolly Parton et le Festival du conte du Yukon.
BAC	<p>Les réponses au sondage sont incluses séparément.</p>

Annexe 4 - Sondage sur les pratiques exemplaires des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones – Question n°3

Question n° 3 – De quels principes fondamentaux faut-il tenir compte dans un processus de collaboration avec les peuples autochtones en vue de développer des services de bibliothèque ?

AB	<p>Des politiques claires. La province s’est-elle engagée à fournir ce service ? Est-elle disposée à établir des partenariats ? Est-elle prête ? Le service est-il prioritaire pour les populations visées ? Comment les besoins s’expriment-ils ? Quelle est la pertinence d’un tel service ? Quelles sont les réponses les plus pertinentes pour les communautés autochtones en matière de services de bibliothèque et comment les politiques les intègrent-elles?</p>
BC	<p>On retrouve l’extrait suivant sur la page d’accueil du <i>Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation</i> (http://www.gov.bc.ca/arr/) « Le ministère fait preuve de leadership en établissant de nouvelles relations avec les communautés autochtones fondées sur la réconciliation, la reconnaissance et le respect. Nous négocions des traités et d’autres ententes afin qu’elles puissent jouir d’assises économiques plus stables en ce qui concerne les terres et les ressources de la Couronne et ainsi améliorer leur qualité de vie. »</p> <p>Le lien <i>New Relationship with First Nations and Aboriginal People</i> à http://www.gov.bc.ca/arr.newrelationship/publications.html présente les points saillants des initiatives gouvernementales visant à établir de nouvelles relations et à combler le fossé socio-économique entre les Autochtones et les autres britannico-colombiens.</p> <p>D’autres documents de référence utiles sont :</p> <p><i>Culturally Responsive Guidelines for Alaska Public Libraries</i> http://www.akla.org/culturally-responsive.html</p> <p>Manifeste de l’IFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique, 1994 http://www.ifla.org/VII/s8/unesco/eng.html</p>
MB	<p>De quels principes fondamentaux faut-il tenir compte dans un processus de collaboration avec les peuples autochtones en vue de développer des services de bibliothèques ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • L’individualité de chacune des communautés les rend uniques, aucune communauté n’est semblable à une autre. • Le respect des préoccupations et des prises de décisions de chacune des communautés concernant tous les aspects des services de bibliothèque, peu importe leur taille. • Connaissance de la scène politique et des différents secteurs de gouvernance autochtone; il importe de connaître les dirigeants des différentes instances et les questions importantes figurant à leurs programmes.

	<i>*Sans pour autant modifier la présentation des T. N.-O., ces principes fondamentaux sont partagés par le Manitoba.</i>
NB	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le rôle des gouvernements fédéral et provinciaux dans la prestation de services aux communautés autochtones. - Entamer des consultations avec les peuples autochtones pour déterminer leurs attentes en matière de services de bibliothèques et ce que peuvent faire les bibliothèques publiques avec les ressources disponibles ou supplémentaires pour mieux répondre à leurs besoins.
NF	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quel que soit l'endroit, l'accès doit être équitable. Cela ne signifie pas que chaque collectivité doit avoir une bibliothèque publique, mais elle doit avoir accès à des services de bibliothèques tels : les livres par distribution postale, les services électroniques, la rotation des collections, etc. 2. Les services sont gratuits. 3. Dans la mesure du possible, offrir un bon choix de documents dans toutes les langues. 4. Les services de bibliothèques en milieu autochtones doivent être soit dirigés par des autochtones, soit par des membres de conseils d'administration ou des membres du personnel représentatifs des populations desservies. 5. Des associations nationales et des réseaux sont mis sur pied pour faciliter le transfert de documents autochtones par l'entremise des services de prêts entre bibliothèques afin de maximiser l'accès aux ressources.
NS	Aucune réponse n'est fournie à cette question.
NUN	L'idée est de mettre en œuvre un processus de consultation avec les autres intervenants du domaine de l'éducation et de l'alphabétisation. L'établissement de ces relations est en cours, mais en même temps, je crains, comme la plupart des intervenants sont des fonctionnaires du gouvernement ou viennent d'organismes quasi gouvernementaux, que malgré toutes nos bonnes intentions, nous soyons en train d'ériger un ministère de la vérité des temps modernes, pour reprendre Orwell.
NWT	<p>a) Reconnaître les différences – Nous nous sommes rendus dans sept communautés pour aider à mettre sur pied des bibliothèques communautaires. Chaque communauté est différente, a des forces et des besoins distincts. Certaines bibliothèques embauchent une personne pour diriger la bibliothèque publique. D'autres fonctionnent grâce à des adultes ou étudiants bénévoles. Nous reconnaissons l'importance de solutions plurielles, l'imposition de politiques uniformes n'étant pas nécessairement une bonne chose. Nous nous attendons à ce que les fonds soient dépensés de façon responsable, mais de manière générale nous tentons de développer des méthodes plus souples dans nos réseaux.</p> <p>Lorsqu'une bibliothèque a un problème, je propose différentes solutions pour déterminer ce qui convient le mieux. Dans un cas, une employée de la bibliothèque était préoccupée car plusieurs personnes oublièrent leurs cartes et elle devait en faire de nouvelles. Je lui ai suggéré quelques solutions, dont entre autres, de conserver les cartes à la bibliothèque au lieu de faire payer pour en obtenir une nouvelle. Après réflexion, puis discussion avec le comité de bibliothèque elle a trouvé la solution lui convenant le mieux.</p> <p>b) Leaders communautaires – Les bibliothèques donnent de meilleurs résultats lorsqu'un membre de la communauté se passionne pour elles et les appuie. Une personne peut faire toute la différence dans une petite collectivité. Nous mettons sur pied des bibliothèques</p>

	<p>seulement lorsque les personnes se réjouissent du projet et l'appuient. Impossible de chercher ce type d'appui à l'extérieur de la communauté.</p> <p>c) Établissement de relations – Dans les communautés nordiques, les relations sont plus importantes que les postes occupés par les personnes. Dans les collectivités isolées, les communications téléphoniques et par courriel sont assez inégales et parfois difficiles. Ce n'est qu'en multipliant les visites en personne que les relations peuvent se consolider. Un développement important des relations de confiance permet aux organisateurs des bibliothèques de demander de l'aide en cas de besoin. Cela veut dire faire des visites et répondre aux questions respectueusement.</p> <p>d) Personnel représentatif – Afin de rejoindre la population, il est utile d'avoir du personnel aux origines ou aux expériences de vie semblables. Dans mon cas, cela signifie du personnel dont les familles sont issues du Nord ou vivant depuis longtemps dans le Nord. La moitié du personnel de mon bureau est autochtone et l'autre moitié vit dans le Nord depuis plus de 15 ans. Cela est facilité par la politique d'action positive du gouvernement dont le but est une fonction publique représentative de la population desservie. L'ensemble du personnel a l'occasion de visiter les bibliothèques communautaires et d'offrir du soutien et de la formation. Mon objectif est que quiconque travaille ou dirige une bibliothèque communautaire peut compter sur l'aide d'au moins une personne de notre personnel.</p> <p>e) Approche ancrée dans la réalité – Dans nos petites communautés, un certain nombre de problèmes viennent compliquer la prestation des services de bibliothèques. La réalité des communautés nordiques est bien différente de celles des communautés de plus grande taille. Le rythme est beaucoup plus lent, les problèmes sociaux plus aigus et le niveau d'alphabétisation n'est pas très élevé. Les ressources sont limitées et des produits spéciaux comme ceux nécessaires à la fabrication d'objets d'artisanat doivent être commandés à l'avance. L'importance est de reconnaître ces réalités et de réaliser que d'autres facteurs peuvent aussi avoir une incidence sur la communauté. Cela risque de prendre plus de temps pour terminer les tâches. Les problèmes qui surgissent pourraient entraîner d'énormes répercussions n'ayant aucun lien avec les organisateurs des programmes de bibliothèques.</p> <p>Par exemple, juste avant d'arriver dans une communauté où nous devons aider les membres à mettre sur pied une bibliothèque, un adolescent de la localité s'est suicidé. Les personnes avec lesquelles nous devons collaborer s'employaient à la prévention d'un nouvel acte identique. Au lieu de rester dans la bibliothèque avec nous, ils quittaient rapidement la salle en apprenant la disparition d'un autre adolescent. Dans cette communauté, trois années ont passé avant l'ouverture officielle de la bibliothèque. Ce fut formidable et beaucoup de gens y ont assisté.</p>
ON	<p>Les principes reposant sur les activités de soutien du ministère de la Culture envers les services de bibliothèques publiques autochtones et les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones vivant dans les municipalités sont les mêmes que pour les bibliothèques publiques en général. Les voici :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inclusivité. • Le respect de la diversité. • Un accès équitable à l'information. • Le partage des ressources à l'échelle de la province et le prêt entre bibliothèques. • Des communautés solides et habilitées.

- La réussite des étudiants.

SBO –Nord

Les principes régissant les pratiques exemplaires

- Favoriser le renforcement des capacités et soutenir le financement des bibliothèques en vue de leur expansion, leur programmation et le développement de leurs ressources.
- Reconnaître les différences entre les bibliothèques publiques autochtones (BPA) et les bibliothèques publiques – les BPA n’ont pas de revenu fiscal.
- Les services reposent sur la consultation; celle-ci est plus importante que dans les autres bibliothèques.
- Respecter les spécificités des BPA.
- Reconnaître la culture; les BPA doivent se réunir et parler.
- Les interactions face à face sont très importantes.
- Les distances sont problématiques.
- Chaque bibliothèque est le reflet de sa communauté, par ex., si on perçoit l’éducation de façon réactionnaire, les services de bibliothèque se retrouveront au bas de la liste des priorités.
- Le SBO-Nord s’assure que les BPA sont prioritaires.
- L’objectif est de former davantage de bibliothécaires.
- Multiplier les programmes de formation à l’intention des bibliotechniciens et des techniciens de l’information.
- Aider le personnel de la bibliothèque à demeurer dans la communauté.
- Un projet d’archivage peut bonifier une pratique exemplaire.
- Favoriser la reconnaissance officielle des remises de prix aux BPA.
- Les BPA sont sélectionnées, entre autres, pour le prix d’excellence des bibliothèques publiques du ministère de la Culture.
- Le SBO-Nord reconnaît le personnel des BPA qui présente des troupes de promotion à des leaders tels que les chefs de bande.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE THUNDER BAY

Principes

- Le personnel doit connaître la culture autochtone et faire preuve d’empathie à son égard. Pour ce faire, tout le personnel participe à un atelier de sensibilisation sur la culture autochtone dispensé par le *Confederation College’s Aboriginal college*.
- Cela réitère la nécessité de bien connaître la culture, les antécédents et l’histoire autochtone. Cette activité aide à surmonter certains obstacles et permet au personnel de comprendre l’origine culturelle des gens.

- La BPTB a comme principe d’offrir un accueil chaleureux et de mettre à l’aise les membres des communautés autochtones

	<p>fréquentant la bibliothèque. Dans le cadre de son mandat, elle croit en l'importance de renforcer la culture et l'héritage autochtone.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La bibliothèque est pour tout le monde et utilisée par tout le monde.
PEI	Aucune réponse n'est fournie à cette question.
QC	<ul style="list-style-type: none"> • Ancrage des services sur une analyse solide des besoins des communautés. • Dialogue avec les communautés. • Adaptabilité des programmes et des activités selon les contextes. • Accessibilité à tous, en région et dans les milieux urbains. • Gratuité des services.
SK	<p>3.1 Communication</p> <p>Les interactions face à face sont une des façons les plus importantes de communiquer lorsqu'il s'agit d'améliorer les services de bibliothèques offerts aux autochtones. Des visites sont planifiées dans différents réseaux et dans les communautés autochtones les entourant pour faire passer des messages importants à propos des programmes et des services de réseaux de bibliothèques publiques. Les réseaux de bibliothèques Lakeland et Pakkisonon Nuyeah produisent des rapports détaillant les progrès accomplis sur les 46 recommandations du comité consultatif ministériel et certaines initiatives et solutions favorisent l'établissement de relations avec les Autochtones vivant dans les réserves et hors réserve.</p> <p>3.2 Participation du personnel et des conseils d'administration</p> <p>Puisque la recommandation d'embaucher un coordonnateur de bibliothèque autochtone sur le plan provincial est suivie, le nombre de membres du personnel et des conseils d'administration ayant participé à une formation augmente dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation en matière de sensibilisation aux cultures. • Compréhension de la complexité des conseils tribaux et des bandes autochtones. • Importance d'établir des relations. • Bibliothèques publiques : un guide pratique pour les membres des Premières nations. • Recommandations à propos des collections et chronologie historique. • Protocole autochtone traditionnel.
YUK	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux cultures et aux langues. • Sensibilisation aux problèmes et aux préoccupations des peuples autochtones. • Importance de la tradition orale. • Histoire récente de l'alphabétisation et du système d'éducation « officiel ». • Responsabilités des gouvernements autonomes.
BAC	Les réponses au sondage sont incluses séparément.

Annexe 5 – Sondage sur les pratiques exemplaires des services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones – Question n°4

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Réponse au groupe de travail autochtone du CPTBP

Enquête sur les pratiques saines

des Initiatives liées au patrimoine autochtone - Juin 2009

STRATÉGIES/CADRES/LIGNES DIRECTRICES :

A) Stratégies :

- *Programme de stagiaire autochtone en bibliothéconomie* : L'ancienne Bibliothèque nationale du Canada (BN), maintenant Bibliothèque et Archives Canada (BAC), a mis en place le programme en 1988, une mesure spéciale pour recruter et former des Autochtones pour des postes de bibliothécaire. Pour être admissibles, les candidats devaient posséder un diplôme de premier cycle et satisfaire aux exigences d'admission pour une maîtrise en bibliothéconomie ou bibliothéconomie et sciences de l'information. Du début du programme à 2002, neuf Autochtones ont été embauchés, dont cinq travaillent toujours à BAC. Le programme a fait l'objet d'un examen en 2003 et n'a pas été remis en place lors de la création de la nouvelle institution, soit Bibliothèque et Archives Canada.
- En 2002, l'ancienne Bibliothèque nationale du Canada a désigné un poste équivalent temps plein (ETP) et créé le bureau des ressources et services autochtones dans le cadre d'une série d'initiatives visant à mettre l'accent sur la façon dont la Bibliothèque nationale élaborait et faisait la promotion des ressources et service autochtones et à l'améliorer. Ce poste serait un point central reconnaissable en ce qui concerne les activités internes et externes. On considérait que cet accent était vital pour la gestion et l'élaboration des programmes de la Bibliothèque nationale liés aux collections et aux services autochtones ainsi que pour l'avancement et la coordination de futures initiatives avec les communautés autochtones.
- En créant la nouvelle institution (Bibliothèque et Archives Canada), on a élargi la perspective pour intégrer les ressources et les services archivistes à un bureau, Initiatives liées au patrimoine autochtone (IPA), lequel faisait alors partie du Bureau stratégique. Aujourd'hui, il fait partie de la Direction des programmes. Le mandat actuel des IPA consiste à fournir des services et à appuyer les programmes, à servir de point central pour la gestion et l'élaboration d'initiatives bibliothécaires et archivistes et à répondre aux besoins et aux intérêts autochtones, par l'entremise de recherches et en collaboration ou en partenariat avec les communautés autochtones.

- BAC a désigné un poste d'archiviste autochtone ETP au sein de la Direction des archives canadiennes et spéciales et a consacré des ressources pour appuyer les acquisitions par l'entremise de la *Loi sur le dépôt légal* et de collections de documents canadiens publiés à l'étranger, le tout au sein du Secteur de la collection du patrimoine documentaire.

B. Cadres stratégiques, politiques :

- Dans son *Cadre de travail du développement de la collection*, 2005, BAC identifie les documents autochtones comme étant une orientation clé.

« Documents autochtones

BAC reconnaît l'apport des peuples autochtones au patrimoine documentaire du Canada, et convient que, pour constituer une collection de ces documents, elle doit tenir compte de la diversité des cultures autochtones, des relations entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones, et des besoins et réalités propres aux communautés autochtones. L'élaboration d'une stratégie nationale sera effectuée en consultation et en collaboration avec les communautés et les organisations autochtones, et se conformera aux modes de préservation des connaissances et du patrimoine autochtones ou à la façon dont ces connaissances et ce patrimoine devraient être conservés et protégés au sein ou hors des communautés autochtones. »

Source: http://intranet/lac-bac/framework_f.pdf

- Dans la *Politique de développement des collections numériques*, 2006, on indique qu'il faut mettre l'accent sur les sites de gouvernance autochtone.

4.1.4 Orientation de la sélection et de l'acquisition de sites Web par BAC

« Lorsqu'un vaste domaine Internet est acquis, tous ses sites Web le sont aussi, ce qui garantit la couverture intégrale de ce domaine Internet (par exemple, .gc.ca) à une date ou période donnée.

Cependant, pour acquérir des sites Web individuellement, dans le contexte de ses priorités et plans d'acquisition, BAC vise certains types de sites :

(e) Les sites Web des gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux, autochtones, municipaux). »

Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/collection/003-200-f.html>

- *Choix stratégiques pour réaliser la vision de BAC* – Un document stratégique interne publié sur l'intranet en novembre 2006.

« Choix stratégique

II. BAC rehaussera la pertinence et l'accessibilité de ses collections ainsi que l'expertise offerte aux Canadiens vivant à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN).

En vue de faire connaître le patrimoine documentaire du Canada, BAC mettra l'accent sur des activités qui démontrent la pertinence de ses collections et rehaussent son accessibilité auprès des Canadiens vivant à l'extérieur de la RCN.

Résultats de ce choix dans deux à quatre ans

BAC a une approche à l'échelle de l'institution qui rend sa collection pertinente pour les groupes multiculturels et autochtones ... »

Source: http://intranet/transformation/Directions/Strategic-Framework_f.pdf

CONSULTATIONS :

- Le personnel de BAC participe à divers événements/conférences ou rassemblements et s'en sert pour tenir des groupes de discussion ou des réunions non officielles afin de recueillir des commentaires et de fournir de l'information sur des développements stratégiques ou des initiatives autochtones.
- En mars 2003, BAC a mené une consultation à l'échelle nationale, à laquelle ont participé 25 leaders des services bibliothécaires et archivistes autochtones, qui avait pour but de déterminer des questions universelles, d'en discuter, de fixer des objectifs et d'en établir l'ordre de priorité, ainsi que d'offrir des solutions sur la façon dont on pourrait atteindre ces objectifs. Puis, en 2004, BAC a publié le *Rapport et recommandations de la consultation sur les ressources et services autochtones*, qui depuis a été distribué à environ 700 organismes dans l'ensemble du pays. Il est également disponible en ligne sur le portail autochtone. Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/autochtone/020008-7010-f.html#a>
- En mai 2006, BAC a mené des entrevues auprès du personnel pour déterminer les éléments clés qui devraient constituer le fondement de la planification stratégique et de l'élaboration de politiques relativement à des initiatives patrimoniales autochtones. D'après les commentaires de 30 représentants de divers secteurs, un certain nombre de recommandations ont été présentées dans le rapport *Whiteduck, Aboriginal Heritage Initiative Report*, Bibliothèque et Archives Canada (document interne).
- Depuis 2002, il existe, tant dans l'ancienne que dans la nouvelle institution, un cercle autochtone (comité de consultation interne) comptant des représentants de divers secteurs. Ce comité a comme rôle de servir de tribune pour le partage d'information, de mener des consultations sur des projets d'intégration et de discuter de questions ou d'initiatives, à l'intérieur ou à l'extérieur de BAC, qui ont une incidence sur les Autochtones et leur patrimoine documentaire en ce qui concerne le mandat de BAC.

RECHERCHE/ENQUÊTES/ÉVALUATIONS :

- En novembre 2005, les IPA/BAC ont mené une enquête sur la pertinence du contenu autochtone, l'utilisation de la terminologie, les stéréotypes et la présentation générale des Autochtones dans 30 des projets sur la culture canadienne en ligne créés pour le site Web de BAC. Les conclusions et recommandations ont été présentées dans le rapport Whiteduck, *Evaluation of Web Content Report*, Bibliothèque et Archives Canada (document interne).
- En mars 2006, les IPA/BAC ont mené une enquête nationale sur l'accessibilité des ressources généalogiques publiées ainsi que sur la terminologie que l'on utilise sur le site Web de BAC dans le but de déterminer des lacunes en ce qui a trait à la recherche d'ancêtres autochtones à partir de ce point d'accès. Les résultats et conclusions de cette enquête ont été présentés dans le rapport AborCom, *Aboriginal Genealogy at the Library and Archives Canada* (document interne).
- En mars 2008, BAC a mené une enquête sur les services bibliothécaires et archivistes autochtones. L'enquête avait pour but d'établir l'inventaire général des bibliothèques et archives autochtones sur et hors réserve au Canada et de recueillir des renseignements notamment sur les lieux, le personnel, les collections et les programmes spéciaux. Les données et le résumé sont présentés dans le rapport de Mi'kmwesu Management, *Aboriginal Libraries & Archives Survey* (document interne).
- En mai 2009, BAC a effectué une recherche d'opinion publique qui visait à lui permettre de bien comprendre les besoins de l'auditoire pour aider à l'élaboration continue de programmes pertinents qui accroissent la visibilité et l'accessibilité de BAC et de sa collection. Les groupes ciblés comprennent les personnes et les organismes des Premières nations, Métis et Inuits. Les conclusions sont présentées dans un rapport préliminaire, *Program Theme and Web User Interface*, Bibliothèque et Archives Canada (document interne).

SOUTIEN FINANCIER/NON FINANCIER :

- Le Programme national de développement des archives (PNDA) offre une aide financière à des archives canadiennes et à des organismes apparentés afin de les aider à augmenter leur capacité à préserver et à rendre accessibles les documents d'archives uniques qui documentent l'histoire du Canada et des Canadiens.

Un des objectifs du PNDA est d'augmenter la représentation, dans les archives canadiennes, des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels sous-représentés pour appuyer le développement archivistique dans l'ensemble du Canada.

Pour de plus amples renseignements sur les projets financés,

Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/archives/042-200-f.html>

- Les IPA/BAC continuent de fournir un appui non financier à la création de bibliothèques et archives autochtones au besoin. Donnons comme exemple le projet de bibliothèque à Kahnawake. BAC a fourni de l'information à une Première nation du Québec et l'a aidée à établir sa nouvelle bibliothèque. De plus, un certain nombre de bibliothécaires se sont portés volontaires pour aider les membres de la collectivité à cataloguer les 8 000 ressources de leur nouvelle bibliothèque. Le soutien non financier comprend des ateliers thématiques et des séminaires d'orientation relatifs aux collections et aux services de BAC donnés par le personnel, en plus de fournir sur demande leur avis à l'égard de guides, comme l'*Aboriginal Archives Guide* publié par l'Association of Canadian Archivists.

OUTILS/GUIDES RELATIFS À L'ACCÈS :

- Pour appuyer la recherche généalogique des Autochtones, le Centre canadien de généalogie/BAC a publié en 2005 un guide en ligne intitulé *Chercher ses ancêtres autochtones dans la documentation archivistique de Bibliothèque et Archives Canada*. Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/genealogie/022-607.002-f.html>.
- En 2006-2007, Littérature jeunesse/BAC a produit une publication imprimée ou en ligne intitulée *Lisez sur le sujet*. Elle présente des récits autochtones, faisant mieux connaître ce riche aspect de la littérature destinée aux enfants et aux adolescents. Quelques ouvrages offrent également des textes bilingues qui jumellent le français ou l'anglais avec une langue autochtone, comme l'inuktitut, le gitksanimax et le cri. Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/read-up-on-it/015020-060000-f.html>

PRODUITS WEB :

- **Portail Ressources et services autochtones.** Les IPA/BAC ont établi une présence sur le Web et lancé le site en 2003. Le portail comprend un répertoire des auteurs autochtones, des journaux et d'autres ressources, une foire aux questions accompagnée de réponses et/ou des outils pour appuyer la recherche en établissant un lien avec les ressources en ligne de BAC, des bibliographies, des projets numériques et des expositions virtuelles ayant un contenu et une perspective autochtones. Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/aboriginal/>
- **Nos voix, nos histoires: histoires des Premières nations, des Métis et des Inuits.** Cette exposition sur le Web présente des récits et des légendes des Premières nations, des Métis et des Inuits tirés de collections publiées de BAC, y compris des extraits de collections de réserve d'autres documents publiés, d'œuvres d'art et de photographies. Elle célébrera les conteurs autochtones en numérisant des enregistrements audio de conteurs, chacun représentant un groupe patrimonial culturel et linguistique autochtone différent.
- **Enregistrements sonores autochtones : la migration de la musique et de la chanson** est une exposition sur le Web qui met en vedette un ensemble d'enregistrements de musique d'artistes des Premières nations, Métis et Inuits provenant de la collection de musique publiée de BAC – des parties sont dans des langues autochtones. L'exposition

contiendra divers enregistrements numérisés allant du début au milieu du 20^e siècle. Il s'agira d'enregistrements allant du style traditionnel au style contemporain créés par des artistes autochtones et des compagnies de disques ainsi que la CBC North Radio.

- ***Un visage, un nom.*** Ce projet vise à trouver le nom des Inuits représentés dans certaines collections photographiques de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), à Ottawa. Il s'agit d'un projet permanent réalisé en collaboration entre le Nunavut Sivuniksavut, ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du gouvernement du Nunavut, ainsi que celle de BAC.
Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/inuit/index-f.html>
- ***Rapports annuels des Affaires indiennes 1864-1990.*** Cette collection numérisée contient les rapports annuels intégraux des ministères et des directions générales responsables des affaires indiennes de 1967 à 1990. C'est une excellente source pour effectuer de la recherche généalogique ou relative aux traités.
Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/indianaffairs/index-f.html>
- ***Traités, cessions et ententes.*** Une vaste collection, bien qu'incomplète, de traités historiques, de cessions de terres et d'autres ententes avec les Autochtones du Canada.
Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/archivianet/traites/index-f.html>
- ***Séries Rouge et Noire.*** Les dossiers administratifs des Autochtones des Affaires indiennes et du Nord Canada de 1872 aux années 1950.
Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/archivianet/rouge-noire/index-f.html>
- ***Lexique naskapi-cri.*** Ce lexique représente un jalon dans l'avancement et la préservation de la langue naskapie. Il se veut une aide dans l'éducation des enfants ainsi qu'un document linguistique important.
Voir : <http://www.collectionscanada.gc.ca/naskapi/020011-125-f.html>

PROGRAMMES PUBLICS :

A) *Services aux visiteurs*

Sur demande, les IPA/BAC fournissent de l'orientation et des visites aux aînés, aux chefs, aux sénateurs et à d'autres dignitaires des Premières nations, des communautés et écoles/collèges Métis et Inuits, ainsi qu'aux délégations nationales et internationales.

B) *Information du public*

Les IPA/BAC participent à des ateliers et/ou des séances dans le cadre d'événements, de rassemblements et de conférences d'associations professionnelles, y participent ou y font des présentations. En voici quelques exemples :

- Walking in Both Worlds, association des enseignants-bibliothécaires du Manitoba
- Atelier annuel de la Commission des revendications des Indiens

- Salon de l'emploi de la Fondation nationale des réalisations autochtones
- Étudiants en études autochtones du collège Algonquin
- Aînés du Nunavut et membres du Gouvernement du Nunavut
- Bibliothèques publiques de l'Ontario, bibliothèques des Premières nations du Nord et du Sud
- Conférences de la British Columbia Library Association, groupe d'intérêt autochtone
- Saskatchewan Library Association/comité des services bibliothécaires aux Autochtones de la Saskatchewan
- Rassemblement Honekwe (House of Stories)
- Rassemblement pour célébrer le traité n° 10 et la délivrance des certificats des Métis
- Conseil tribal de l'Okanagan Nation Alliance
- Équipe de recherche nationale du Ralliement national des Métis
- Forum international des bibliothécaires autochtones
- forum international sur la littérature pour la jeunesse
- Association of Canadian Archivists, Section d'intérêt particulier sur les archives autochtones (SISAA)
- Association canadienne des bibliothèques, groupe d'intérêt autochtone

C) Expositions sur place :

- *Les contributions des peuples autochtones* ont été créées parallèlement au lancement du portail des IPA et la remise des prix de la Fondation nationale des réalisations autochtones qui a eu lieu à Ottawa en 2003. Cette exposition mettait en vedette les récipiendaires autochtones des 10 dernières années et présentait des échantillons de leurs travaux.
- *Que sont les enfants devenus? Guérir l'héritage des écoles résidentielles* a été mise sur pied en 2004 en partenariat notamment avec la Fondation autochtone de guérison/Fondation autochtone de l'espoir pour créer de l'espoir et reconnaître les survivants des écoles résidentielles (curateur : Jeff Thomas, Iroquois/Onondaga des Six Nations de la rivière Grand). Cette exposition est, par la suite, devenue une exposition itinérante qui se déplace au Canada. Elle est également disponible en ligne en partie sur le Web de la Fondation autochtone de l'espoir. Voir : <http://www.wherearethechildren.ca/en/about.html>
- L'exposition *Saskatchewan Scenes* a un contenu autochtone qui célèbre le 100^e anniversaire de la Saskatchewan en 2005 (curateur : Marie-Louise Perron, une Métisse de la Saskatchewan).
- *L'esprit et l'intention : Que recèlent les traités autochtones?* est une exposition mise sur pied en 2007 montrant une vaste collection documentaire de traités et d'artéfacts datant des années 1600 et allant jusqu'aux années 1990. Collections de BAC, y compris des traités originaux, de wampum, des médailles et des documents connexes en partenariat avec des institutions culturelles canadiennes (co-curateur : John Burrows, Chippewa de la Première nation Nawash).

D) Expositions à distance :

Depuis 1999, BAC a prêté à d'autres institutions culturelles les traités n° 2, 7, 8 et 9 pour qu'ils fassent brièvement partie d'expositions. En général, les expositions ont lieu près de l'endroit où les traités ont été signés à l'origine pour le compte de groupes de Premières nations qui souhaitent que leur traité soit exposé dans le cadre d'une occasion, d'une cérémonie ou d'un événement culturel particulier.

E) Événements publics (exemples) :

- Semaine nationale de sensibilisation aux cultures autochtones (annuelle)
- Journée nationale des Autochtones (annuel)
- Organisation ou organisation conjointe de lancements de livre (exemples) :
 - *Hidden in Plain Sight: the Contributions of Aboriginal People*
 - L'encyclopédie de la musique autochtone américaine
 - *When the Spirit Dances*

F) Promotion et marketing (exemples) :

- En 2003, les IPA/BAC a élaboré une brochure *Ressources et services autochtones* et une affiche à distribuer dans le but de promouvoir les ressources autochtones de BAC et les services des IPA.
La brochure et l'affiche ont été distribuées à environ 4 000 bibliothèques, organismes archivistes et éducationnels et centres culturels liés aux autochtones dans l'ensemble du Canada pour faire la publicité des ressources autochtones de BAC et des services des IPA.
- BAC fournit des communiqués de presse sur quelques activités de programmation.
- Les IPA/BAC ont effectué de la publicité dans des journaux autochtones ou des magazines ainsi qu'à des stations radiophoniques publiques.

Annexe 6 – Documents sources

Documents sources relatifs aux pratiques exemplaires dans la prestation des services de bibliothèque aux communautés autochtones

Best Practices in Library Services for Aboriginal Peoples in Saskatchewan
http://www.ifla.org/IV/ifla74/papers/118-Lee_Crichton-en.pdf

British Columbia Community Library Training Program
<http://www.bcpl.gov.bc.ca/lb/cltp/courses.html#302>

Edmonton Public library – Library Services to Aboriginal Peoples Report
<http://www.epl.ca/EPLMaster.cfm?=RECIdeNTLYPUBL0001>

First Nations Libraries and Librarianship – Guide to online resources
http://www.library.ubc.ca/xwi7xwa/fn_lib.htm

Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations
<http://www.ontarioremembers.ca/french/library/fnplw.htm>

Improving & Delivering Effective Library Services for Aboriginal Peoples in Saskatchewan
http://www.worlib.org/vol12no1/sinclair_v12n1.shtml

Information is for Everyone (2001)
<http://www.lib.sk.ca/staff/minaboriginal/ablib/ablibfinal.html>

Bibliothèque et Archives Canada – Portail des peuples autochtones
<http://www.collectionscanada.gc.ca/aboriginal/>

New Relationship with First Nations and Aboriginal People
<http://www.gov.bc.ca/arr.newrelationship/publications.html>

Our Way Forward: An Advocacy Tool Kit Guide for Ontario First Nation Public Libraries (2006)
http://www.ourwayforward.ca/Downloads/First_Nation_Advocay_Kit.pdf

Reaching our Vision (MB)
http://www.gov.mb.ca/chc/pls/pdf/reaching_our_vision30may06.pdf

Rapport et recommandations de la consultation sur les ressources et services autochtones (2003)
<http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/020008/f2/020008-7000-f.pdf>

Thunder Bay Public Library – OLA Award Nominee 2009
<http://www.tbpl.ca/internal.asp?id=87&cid=2233>

Bibliothèques publiques de troisième génération
http://ontarioremembers.ca/french/library/newman_study.htm

Annexe 7 – Membres du groupe de travail sur les services de bibliothèque offerts aux communautés autochtones

Membres du groupe de travail sur les services de bibliothèques offerts aux communautés autochtones du Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques, mai 2009

<p>Ms. Julie Ourom Directrice, Bibliothèques publiques Ministère des Services aux collectivités Gouvernement du Yukon C.P. 2703 Whitehorse, Yukon Y1A 2C6 Téléphone : 867-667-5447 Courriel : julie.ourom@gov.yk.ca</p>	<p>Ms. Deborah Pelletier, Gestionnaire Initiatives liées au patrimoine autochtone Division de planification des programmes Bibliothèque et Archives Canada 395, rue Wellington, pièce 199 Ottawa, ON K1A 0N4 Téléphone: 613- 996-3580 Courriel: deborah.pelletier@lac-bac.gc.ca</p>
<p>Ms. Alison Hopkins Bibliothécaire des Territoires Services des bibliothèques publiques des T. N.-O. 75, promenade Woodland Hay River, Territoires du Nord-Ouest X0E 1G1 Téléphone : 867- 874-6531 Courriel : alison_hopkins@gov.nt.ca</p>	<p>Ms. Danielle Chagnon Directrice, Référence et prêt Bibliothèque et Archives nationales du Québec 475, boul. De Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 5C4 Téléphone: 514-873-1101, poste 3139 Courriel : danielle.chagnon@banq.qc.ca</p>
<p>M. Trevor Surgenor Directeur, Direction des Services de bibliothèques publiques Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport Manitoba 300-1011, avenue Rosser Brandon, MB R7A 0L5 Téléphone : (204) 726-6864 Courriel : trevor.surgenor@gov.mb.ca</p>	<p>Ms. Joylene Campbell Bibliothécaire provinciale, Provincial Library and Literacy Office Regina, Saskatchewan S4P 2C8 Téléphone: (306) 787-2972 Courriel : joylene.campbell@gov.sk.ca</p>
<p>Ms. Crystal McGregor, Conseillère de bibliothèque Direction des Services de bibliothèques publiques Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport Manitoba 300-1011, avenue Rosser Brandon, MB R7A 0L5 Téléphone: (204) 726-6869 Courriel : crystal.mcgregor@gov.mb.ca</p>	<p>Ms. Marilyn Jenkins Directrice, Planification des bibliothèques publiques Provincial Library and Literacy Office 1945, rue Hamilton, 8^e étage Regina Saskatchewan S4P 2C8 Téléphone: (306) 787-3005 Courriel : marilyn.jenkins@gov.sk.ca</p>
<p>Ms. Fay Hjartarson, Gestionnaire, Initiative de services de bibliothèque équitable (ISBE) Bibliothèque et Archives Canada 550, boul. de la Cité, Gatineau QC K1A 0N4 Téléphone : 819-934-5828 Courriel : fay.hjartarson@lac-bac.gc.ca</p>	<p>Ms. Nina Wilson Coordonnatrice, Bibliothèques autochtones Provincial Library and Literacy Office 1945, rue Hamilton, 8^e étage REGINA SK S4P 2C8 Téléphone: (306) 787-4472 Courriel : nina.wilson@gov.sk.ca</p>
<p>M. Rod Sawyer, Conseiller, Services de bibliothèques Unité des services culturels de l'Ontario Direction générale des programmes et services Ministère de la Culture</p>	

400, avenue Université, 4 ^e étage Toronto, ON M7A 2R9 Téléphone : (416) 314-7627 Courriel : rod.sawyer@ontario.ca	
---	--

Représentants du Conseil provincial et territorial des bibliothèques publiques

M. Ron Knowing
Services des bibliothèques publiques du
Nunavut
Ministère de la Culture, de la Langue,
des Aînés et de la Jeunesse
C.P. 270
Baker Lake,
Nunavut X0C 0A0

M. Punch Jackson, Directeur général
Direction des Services de bibliothèques
publiques
Affaires municipales de l'Alberta
803, Standard Life Centre
10405, avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 4R7

Shawn Tetford
Directeur général
Provincial Information & Library
Resources Board
48, avenue St. George's
Stephenville, Terre-Neuve
A2N 1K9

Mme Jacqueline Van Dyk
Directrice, Direction des Services de
bibliothèques publiques
Ministère de l'Éducation
605, rue Robson, 8^e étage
Vancouver, C.-B.
V6B 5J3

Mme Sylvie Nadeau, Directrice générale
Services de bibliothèques publiques du
Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Éducation postsecondaire,
de la Formation et du Travail
250, rue King, Place 2000, C. P. 6000
Fredericton, N.-B.
E3B 5H1

M. Trevor Surgenor
Directeur
Services des bibliothèques publiques
Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport
Manitoba
300-1011, avenue Rosser
Brandon, Manitoba R7A 0L5

Mme Alison Hopkins
Bibliothécaire des Territoires
Services de bibliothèques publiques des
T. N.-O.
75, promenade Woodland
Hay River, Territoires du Nord-Ouest
X0E 1G1

Mme Joylene Campbell
Bibliothécaire provinciale
Saskatchewan Provincial Library and
Literacy Office
409A, rue Park
Regina, Saskatchewan S4P 2C8

Mme Jennifer Evans
Directrice
Nova Scotia Provincial Library
2021, rue Brunswick, 2^e étage
C. P. 578
Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 2S9

Mme Julie Ourom, Directrice
Direction des services de bibliothèques
publiques,
Direction du développement des
collectivités
Ministère des Services aux collectivités
C.P. 2703
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6

Mme Hélène Roussel
Directrice générale
Direction générale de la diffusion
Bibliothèque et Archives nationales du
Québec
475, boul. De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4